



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction Générale du Trésor

# LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 32 – Avril 2023

## Démographie en AEOI

### Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour commencer cet éditorial de notre lettre régionale mensuelle, permettez-moi d'abord d'avoir une pensée spéciale pour l'un des pays de cette région que nous suivons depuis le SER : le Soudan qui s'est brutalement enfoncé dans une guerre civile meurtrière qui a mis fin à la reprise d'un processus de transition auquel nous avons voulu croire. Difficile de prédire aujourd'hui quelle sera l'issue de cette nouvelle guerre qui meurtrit un peu plus un pays et sa population. Nos collègues de l'Ambassade et du Service économique de Khartoum ont été évacués : Rafael Santos et Almuiz Mohamed Elhassan avec sa famille. Du jour au lendemain ils ont dû tout quitter, ne sachant quand ils pourraient revenir.

Notre Lettre de ce mois-ci est consacrée à la démographie de nos pays. Si certains pays ont entamé leur transition démographique, le fait est que la plupart verront leur population doubler à moyen terme. L'Éthiopie sera sans doute le 3<sup>ème</sup> pays le plus peuplé d'Afrique subsaharienne à la fin de ce siècle (et le 7<sup>ème</sup> mondial !), tandis que la Tanzanie serait le 4<sup>ème</sup>. Cette croissance démographique est à la fois un atout en termes de croissance des PIB, mais aussi et surtout un défi en termes de sécurité alimentaire, d'investissement dans le capital humain avec les dépenses budgétaires que cela suppose (santé, éducation,...), de développement du secteur informel, de développement des mégapoles avec une urbanisation pas toujours maîtrisée.

Un grand merci à nos collègues des SE d'Addis-Abeba, de Kampala, de Tananarive, et de Dar es Salaam, et aux VIA de Kigali et Port-Louis, ainsi qu'au pôle macro-économique du SER de Nairobi pour son travail de synthèse.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jérôme BACONIN  
Chef du Service économique régional



# Sommaire

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Editorial .....  | 1  |
| Glossaire .....  | 3  |
| Graphique du mois .....                                    | 4  |
| Perspectives régionales.....                               | 5  |
| Communauté d’Afrique de l’Est – Burundi.....               | 9  |
| Communauté d’Afrique de l’Est – Kenya.....                 | 12 |
| Communauté d’Afrique de l’Est – Ouganda.....               | 15 |
| Communauté d’Afrique de l’Est – Rwanda.....                | 18 |
| Communauté d’Afrique de l’Est – Soudan du Sud.....         | 21 |
| Communauté d’Afrique de l’Est – Tanzanie.....              | 24 |
| Indicateurs régionaux : Communauté d’Afrique de l’Est..... | 27 |
| Corne de l’Afrique – Djibouti.....                         | 28 |
| Corne de l’Afrique – Erythrée .....                        | 31 |
| Corne de l’Afrique – Ethiopie.....                         | 34 |
| Corne de l’Afrique – Somalie .....                         | 37 |
| Indicateurs régionaux : Corne de l’Afrique.....            | 40 |
| Océan Indien – Comores.....                                | 41 |
| Océan Indien – Madagascar.....                             | 44 |
| Océan Indien – Maurice.....                                | 48 |
| Océan Indien – Seychelles .....                            | 51 |
| Indicateurs régionaux : Océan Indien.....                  | 54 |
| CONTACTS.....  | 55 |

## Glossaire

**Accroissement naturel** : différence entre le nombre de naissances et le nombre de morts dans un pays sur un an

**Dividende démographique** : croissance économique potentielle liée à l'évolution de la pyramide des âges d'une population, principalement lorsque la proportion de la population active (15 à 64 ans) est supérieure à celle des personnes n'étant pas ou plus en âge de travailler (14 ans et moins, 65 ans et plus)

**Pays à revenu intermédiaire/tranche inférieure** : classification de la Banque mondiale des économies du monde en quatre groupes : faible revenu, revenu intermédiaire de la tranche inférieure, revenu intermédiaire de la tranche supérieure et revenu élevé en fonction du revenu national brut par habitant

**Pyramide des âges** : représente la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné

**Ratio de dépendance** : rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler. Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans

**Taux de chômage** : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs)

**Travail informel** : le travail informel englobe toutes les occupations et formes de production, qui sont exercées par des personnes ou des employés qui perçoivent des revenus dont les conditions de travail ne sont pas réglementées par un cadre légal

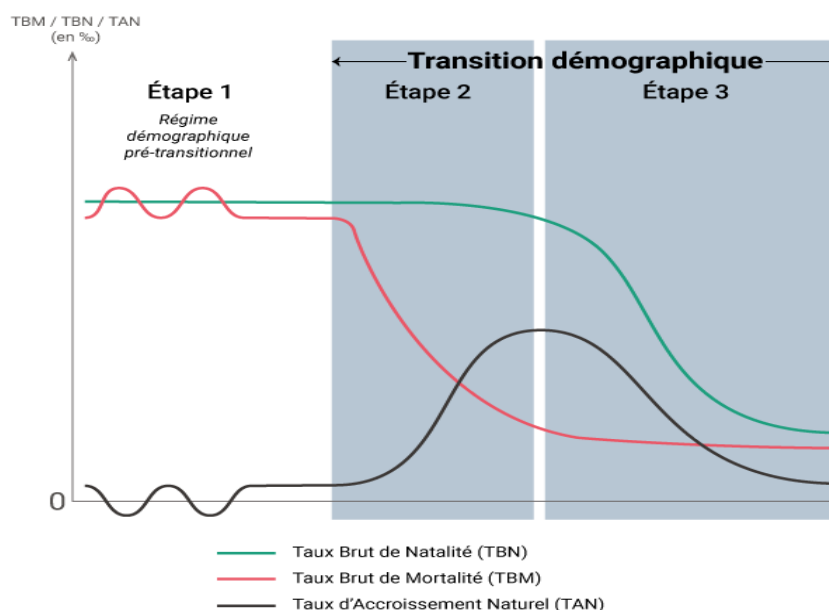
**Taux de mortalité (‰)** : nombre de décès dans l'année pour 1000 personnes

**Taux de natalité (‰)** : nombre de naissances vivantes dans l'année pour 1000 personnes

**Taux de participation à l'économie/ taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante

**Taux de scolarisation** : rapport entre le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre de jeunes de cet âge

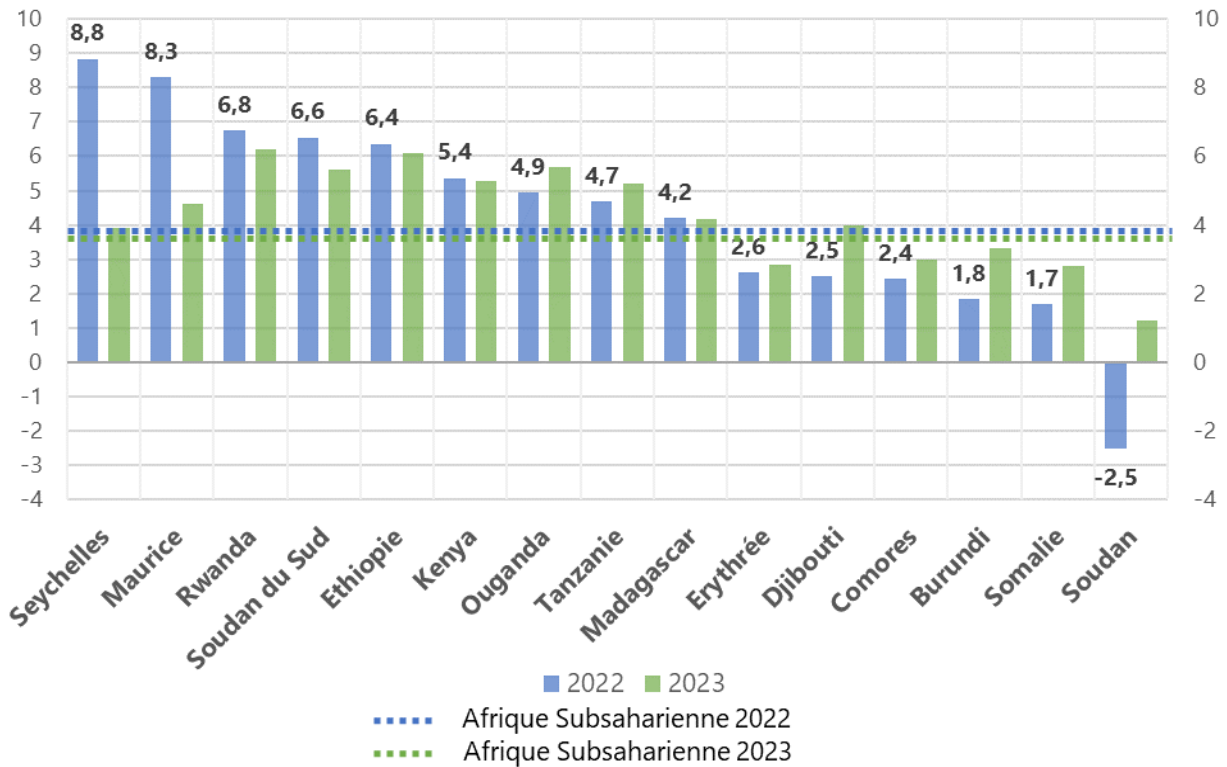
**Transition démographique** : passage d'une population caractérisée par une forte natalité et une forte mortalité à une population caractérisée par une faible natalité et une faible mortalité. Le processus de transition démographique est généralement représenté en 5 phases :



Source : ENS Lyon

## Graphique du mois

### Ralentissement économique prévu par le FMI pour 2023



Source : FMI/WEO Avril 2023

**Selon la publication d'avril 2023 du World Economic Outlook (WEO), la croissance mondiale a ralenti à 3,4 % en 2022, après le rebond post-Covid de 6,3 % en 2021, et devrait continuer de ralentir à 2,8 % en 2023.** Toutefois, le FMI a révisé à la hausse ses estimations de croissance mondiale pour 2022 (+0,2 point de pourcentage) par rapport au WEO d'octobre 2022, ainsi que ses prévisions pour 2023 (+0,1 pdp), s'expliquant par une croissance plus dynamique aussi bien dans les pays avancés, notamment aux Etats-Unis, qu'émergents, principalement avec une amélioration des perspectives économiques chinoises.

**De même, l'activité économique en Afrique Subsaharienne en 2022 a été révisée à la hausse (3,9 % ; +0,3 pdp), mais elle devrait ralentir plus fortement en 2023 (3,6 % ; -0,1 pdp),** en raison du durcissement des conditions monétaires et financières, de la dégradation des termes de l'échange et des effets économiques de la guerre en Ukraine qui affectent la demande et les exportations du sous-continent. Néanmoins, la croissance sera inégale selon les pays, les pays exportateurs de pétrole devant faire face à la chute du cours du baril, alors que **les économies de la Communauté d'Afrique de l'Est devraient rester résilientes, leur croissance étant portée par la reprise des exportations agricoles.**

**Le FMI a légèrement revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'AEOI en 2022 en moyenne non pondérée (4,3 %, contre 4,4 % dans le WEO d'octobre 2022), en raison de baisses dans les économies les plus petites.** En revanche, les estimations de croissance de l'Ethiopie, de Maurice, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Kenya ont été revues à la hausse dans la publication d'avril 2023, avec des révisions allant de 0,1 pdp (Kenya) à 2,5 pdp (Ethiopie). **En 2023, la croissance économique en AEOI devrait rester stable à 4,3 %, avec de larges disparités selon les pays.** Ainsi, l'activité serait plus dynamique en 2023 au Rwanda (6,2 %), en Ethiopie (6,1 %), en Ouganda (5,7 %), au Kenya (5,3 %), et en Tanzanie (5,2 %). L'activité mauricienne et seychelloise reculerait fortement en 2023, tombant respectivement à 4,6 % et 3,9 %, contre 8,3 % à Maurice et 8,8 % aux Seychelles en 2022.

## Perspectives régionales

### Par le SER de Nairobi

#### Une croissance démographique en AEOI porteuse de risques

La population en AEOI a été multipliée par 7,5 entre 1950 et 2022 passant de 50 à 410 millions d'habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,8 %. Le PIB par habitant a globalement cru dans la zone (hormis à Madagascar) permettant à des pays comme Maurice et les Seychelles de passer dans la catégorie des PRITS, et au Kenya, à Djibouti, et à la Tanzanie de devenir PRITI. La population d'AEOI devrait atteindre 1,15 Md à horizon 2100 selon les estimations des Nations Unies. Une croissance démographique significative dont le potentiel en matière de croissance économique n'a d'égal que les risques (pauvreté et insécurité alimentaire, conflits,...) qu'elle fait courir aux pays de la région. Pour capter le dividende de leur transition démographique, ces derniers doivent relever un double défi : développer leur capital humain tout en favorisant l'émergence d'emplois qualifiés.

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**La transition démographique de la région AEOI s'est amorcée dans la première partie du siècle dernier. Entre 1950 et 2022, le taux de mortalité a ainsi chuté de manière significative** de 25,4 ‰ à 6,7 ‰. A horizon 2035, ce dernier devrait tendre vers 5,8 ‰ avant de remonter légèrement à 9,1 ‰ en 2100 en raison du vieillissement de la population. **En parallèle, le taux de natalité a atteint son pic en 1970 à 49,4 ‰ avant de diminuer de manière constante et significative** pour atteindre 32,2 ‰ en 2022<sup>1</sup>. A horizon 2100, ce dernier devrait tendre vers 13,0 ‰ et se rapprocher ainsi du taux de mortalité (9,0 ‰). **Conséquence de ces deux dynamiques concomitantes, la population en AEOI a été multipliée par 7,5 entre 1950 et 2022** passant de 50 à 410 millions d'habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,8 %. Selon les estimations des Nations Unies, la région AEOI devrait achever sa transition démographique au début du siècle prochain avec une population avoisinant 1,15 Md. Certains pays seront ainsi les plus peuplés du continent, avec **l'Éthiopie en tête qui serait le 7<sup>ème</sup> pays le plus peuplé au monde** et le troisième d'Afrique derrière le Nigéria et la République Démocratique du Congo, et la Tanzanie, juste derrière l'Éthiopie en tant que quatrième pays le plus peuplé du continent.

**Derrière les chiffres agrégés se cachent néanmoins des situations très hétérogènes** et pour lesquels les recensements sont parfois anciens voire inexistantes (Érythrée). Tandis que certains pays de la région sont sur le point d'achever leur transition démographique (Maurice, Seychelles, Djibouti), d'autres en sont encore à un stade relativement précoce (Somalie, Burundi). La grande majorité de ces derniers se situent néanmoins au 3<sup>ème</sup> stade<sup>2</sup> de leur transition (Kenya, Rwanda, Tanzanie, Érythrée, Madagascar, Éthiopie, Ouganda, Soudan du Sud, Comores). En effet, les taux de fécondité restent extrêmement hétérogènes d'un pays à l'autre. Par exemple, le nombre d'enfants par femme était de 1,4 à Maurice en 2022, contre 6,2 en Somalie, pour une moyenne de 4,6 en Afrique Subsaharienne (**Tableau 1**). De plus, **la transition démographique de certains pays présente des spécificités**. C'est notamment le cas du Rwanda, dont la croissance démographique a été interrompue par le génocide, de Djibouti, significativement affecté par les flux migratoires imputables aux situations d'instabilité récurrentes dans les pays voisins (Somalie, Éthiopie, Érythrée), ou

**Tableau 1 : Taux de fécondité par pays en 2022**

|               |     |
|---------------|-----|
| Somalie       | 6,2 |
| Burundi       | 5,0 |
| Tanzanie      | 4,7 |
| Ouganda       | 4,5 |
| Soudan        | 4,4 |
| Soudan du Sud | 4,3 |
| Éthiopie      | 4,1 |
| Comores       | 3,9 |
| Érythrée      | 3,8 |
| Madagascar    | 3,8 |
| Rwanda        | 3,8 |
| Kenya         | 3,3 |
| Djibouti      | 2,8 |
| Seychelles    | 2,3 |
| Maurice       | 1,4 |

Source : Nations Unies

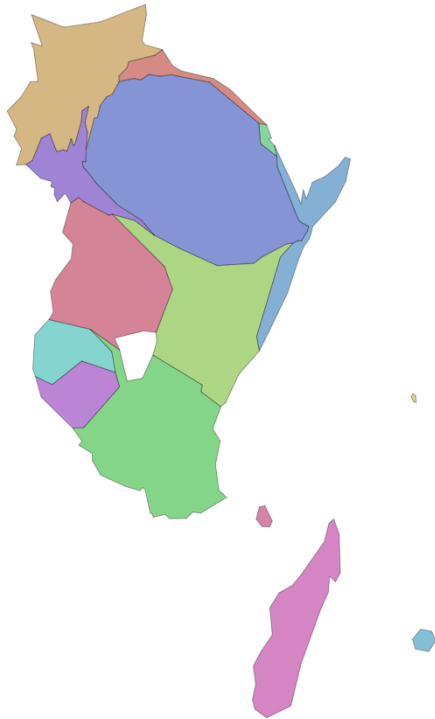
<sup>1</sup> A titre de comparaison, dans l'Union Européenne, les taux de natalité et de mortalité ont avoisiné respectivement 9,7 ‰ et 10,3 ‰ sur la décennie passée.

<sup>2</sup> Le stade 3 se caractérise par un taux de mortalité faible, proche de son niveau minimal, et un taux de natalité en forte décroissance. Voir glossaire.



encore de Maurice, qui a recours à l'immigration pour compenser la contraction de sa population active. Autre cas particulier, l'Erythrée, qui observe depuis 1962 une baisse de son taux de natalité non accompagnée d'une amélioration notable des conditions de vie de la population locale, condition d'ordinaire préalable à la baisse des natalités.

[Carte en anamorphose de la population en AEOI \(2022\)](#)



Source : Nations Unies

[Tableau 2 : Evolution de la population en AEOI \(millions\)](#)

|                   | 2022         | 2050         |
|-------------------|--------------|--------------|
| <b>Burundi</b>    | 12,7         | 24,0         |
| <b>Comores</b>    | 0,8          | 1,2          |
| <b>Djibouti</b>   | 1,1          | 1,5          |
| <b>Erythrée</b>   | 3,7          | 5,9          |
| <b>Ethiopie</b>   | 121,8        | 213,2        |
| <b>Kenya</b>      | 53,5         | 84,7         |
| <b>Madagascar</b> | 29,3         | 51,2         |
| <b>Maurice</b>    | 1,3          | 1,2          |
| <b>Ouganda</b>    | 46,6         | 86,9         |
| <b>Rwanda</b>     | 13,6         | 22,9         |
| <b>Seychelles</b> | 0,1          | 0,1          |
| <b>Somalie</b>    | 0,0          | 0,0          |
| <b>Soudan</b>     | 46,3         | 83,8         |
| <b>SSD</b>        | 10,8         | 17,4         |
| <b>Tanzanie</b>   | 64,5         | 128,7        |
| <b>AEOI</b>       | <b>406,1</b> | <b>722,7</b> |

Source : FMI/WEO Octobre 2022

**A l'échelle régionale, malgré une démographie en pleine expansion, le PIB par habitant moyen a cru de manière significative entre 1980 et 2022**, passant de 606,3 USD/pers à 3 799,3 USD/pers<sup>3</sup>. Cette croissance a été portée par le développement économique des pays de la région, dont le PIB réel a augmenté de 5,3 % par an en moyenne. Les plus fortes croissances du PIB par habitant<sup>4</sup> ont été enregistrées à Maurice (+3,7 % de croissance par an en moyenne), en Ethiopie (+3,2 %), et aux Seychelles (+2,7 %). **Toutefois, les disparités se sont fortement creusées au sein de la région**, avec des reculs du PIB par habitant de 35,4 % à Madagascar et de 19,3 % au Burundi entre 1980 et 2022 (**Graphique 2**).

**A cela s'ajoute la volonté de certains gouvernements de contenir la croissance de leur population.** À cette fin, de nombreux pays ont mis en place des politiques publiques visant à promouvoir l'éducation (notamment celle des filles), l'accès aux soins et le planning familial. Des initiatives néanmoins freinées dans certains pays par des situations politiques instables. C'est notamment le cas en Ethiopie où le récent conflit dans le Tigré semble avoir ralenti les ambitions gouvernementales en termes d'éducation et de santé dans les régions touchées.

<sup>3</sup> Moyenne pondérée AEOI hors Djibouti, Erythrée, Somalie, et Soudan du Sud, du PIB par habitant en prix courants (USD).

<sup>4</sup> PIB par habitant à prix constants en USD 2017 Parité Pouvoir d'Achat.

## Une transition démographique qui s'est accompagnée par un accroissement de l'éducation mais continue de faire peser des risques

**La transition démographique est une source d'opportunité pour les économies de la région : le PIB de la zone, qui était de 264,8 Mds USD (0,4 % du PIB mondial) en 2011 atteindra 2 028 Mds USD en 2028 (0,6 % du PIB mondial), augmentant ainsi la part des économies d'AEOI dans le PIB mondial de 0,2 point de PIB.** Cependant, les pays ne pourront tirer profit du dividende démographique qu'avec un investissement suffisant dans l'éducation et une capacité accrue des économies à fournir des emplois stables et rémunérateurs aux nouveaux entrants sur le marché du travail.

En effet, les taux de scolarisation se sont largement améliorés avec d'importants efforts consentis par de nombreux pays pour développer leur capital humain (gratuité de l'éducation, construction d'écoles, etc.). Cela s'est traduit par un taux de scolarisation net de 84,6 % en Ethiopie en 2015 (x2,5 depuis 1998) et de 94 % en 2020 à Maurice. **Ces améliorations restent toutefois à nuancer, le taux d'alphabétisation n'atteignant que 52 % en Ethiopie et 34 % au Soudan du Sud en 2017, et 40 % en Somalie, contre 92 % à Maurice en 2022.**

Par ailleurs, **le secteur informel reste le premier pourvoyeur d'emplois en AEOI et capte la majorité des nouveaux arrivants sur le marché du travail.** Le secteur formel représente ainsi 95 % de l'emploi à Madagascar et 80 % en Tanzanie. Au Kenya, l'emploi informel a cru à un rythme moyen de 11 % par an depuis 1985, contre 2,5 % pour l'emploi formel. **Alors que de nombreux pays n'en sont qu'à mi-chemin de leur transition démographique, nombre d'entre eux peinent à absorber dans le secteur formel la cohorte de nouveaux entrants sur le marché du travail.** C'est notamment le cas de l'Ethiopie où le taux de participation décroît (de 81,2 % en 2013 à 68,3 % en 2021) et le taux de chômage augmente (de 5 % en 2005 à 8 % en 2021). Des dynamiques qui contrastent avec la croissance significative du PIB sur la période récente et qui témoignent du caractère peu inclusif de la croissance en AEOI. En outre, la prévalence de l'emploi informel ne permet pas de mettre en place un système de cotisations retraite alors que le ratio de dépendance serait favorable (hormis Maurice et Seychelles).

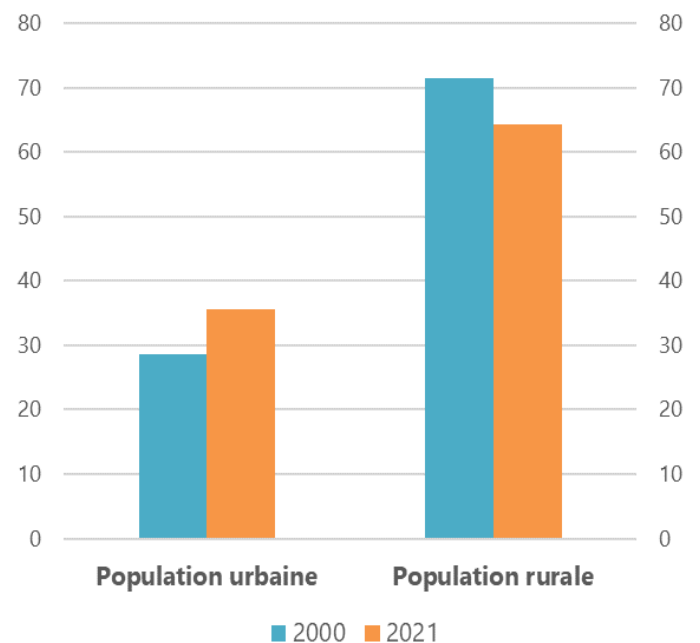
### Parmi les risques accrus par la croissance démographique figure l'insécurité alimentaire :

les pays devront être en mesure de nourrir leur population dans un contexte où le changement climatique pèse sur la production agricole, avec l'intensification de la fréquence et de la sévérité des sécheresses et des événements climatiques extrêmes.

**Par ailleurs, l'accroissement des populations urbaines devrait se poursuivre,** et constitue une source de préoccupation dans la zone, notamment en termes d'urbanisation. A titre d'illustration, **la population de Dar Es Salaam en Tanzanie devrait doubler pour atteindre plus de 10 millions d'ici 2050 selon les Nations Unies.** De même, selon la Banque mondiale, la majorité de la population malgache (à 61 % rurale en 2021) pourrait vivre dans des zones urbaines d'ici 2036 en raison de l'exode rural massif. **Au Burundi et au Rwanda - pays les plus densément peuplés du monde avec des ratio respectifs de 476 et 503 habitants/km<sup>2</sup> en 2020 –**

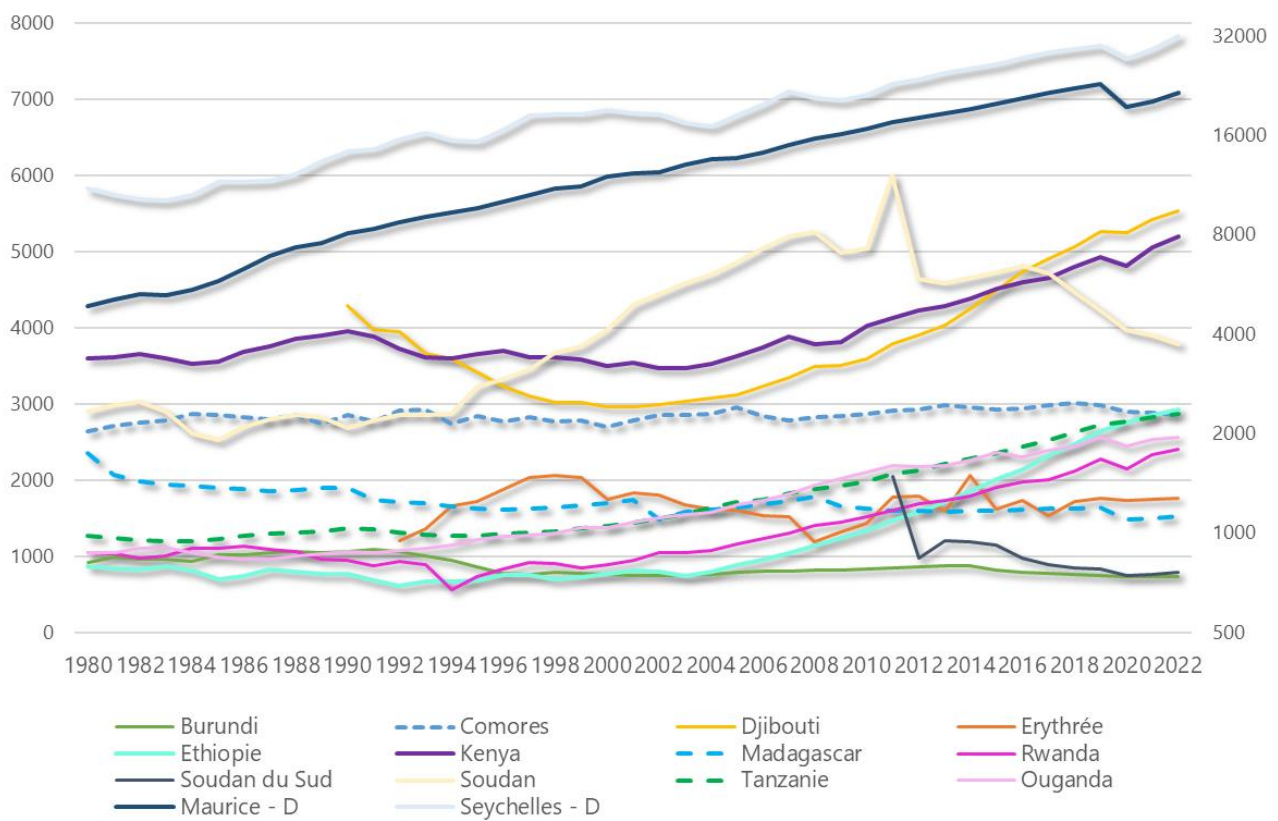
la croissance de la population urbaine diminue les surfaces cultivables et exerce une pression à la hausse sur le rendement et le prix des terres. Cette croissance significative des populations urbaines en AEOI pose deux risques majeurs : (i) Un risque sanitaire avec des conditions propices au développement et à la prolifération de maladies et (ii) un risque d'instabilité politique, si les populations jeunes sont en manque d'opportunités économiques.

Population urbaine/rurale en AEOI



Source : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant en AEOI (PIB/hab en prix constants, USD 2017 PPA)



Source : FMI/WEO Octobre 2022



## Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi

Par le SER de Nairobi



### Entre fécondité élevée, densité importante et faible croissance: quelles perspectives pour le Burundi ?

*Le Burundi a l'un des taux de croissance démographique les plus élevés du monde, qui pèse sur ses ressources, alors que près de 70 % de sa population vit déjà sous le seuil de pauvreté. En outre, le Burundi doit fournir des emplois et créer des opportunités au nombre croissant de jeunes qui entrent sur le marché du travail, alors que le pays est confronté à une pénurie de terres arables dû à sa forte densité. La priorité du gouvernement est donc de réduire le taux de fécondité et d'investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures afin de soutenir la croissance économique du pays.*

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**Le niveau de vie de la population burundaise est l'un des plus faibles du monde.** En 2019, 64,5 % de la population burundaise vivait en dessous du seuil de pauvreté<sup>5</sup>. Si le PIB/habitant a doublé entre 2005 et 2015, passant de 154,8 USD en 2005, à 304,2 USD en 2015, **il est aujourd'hui stable, autour de 292,6 USD. Cela s'explique par un taux de croissance du PIB et de la population identiques, de 3,1 % en 2021.** Le Burundi a en effet amorcé sa transition démographique tard, avec un taux de mortalité chutant à partir des années 1990, passant de 24,9 ‰ au début de la guerre civile en 1993 à 7,3 ‰ en 2022, et un taux de natalité diminuant plus lentement, de 46,7 ‰ en 2010 (48,9 ‰ en 1980) à 34,1 ‰ en 2022. **Ainsi, la forte croissance démographique du Burundi fera du pays le septième contributeur à la pauvreté mondiale d'ici 2030 selon la Banque mondiale, alors que sa population devrait doubler tous les 21 ans.**

**Le taux de fécondité élevé, en moyenne 4,98 enfants par femme en 2022, limite le taux de participation des femmes, et empêche le Burundi de bénéficier de son dividende démographique.** Pour atteindre ses objectifs de développement, le Burundi voudrait atteindre un taux de fécondité de 3 enfants par femme et une croissance de la population de 2 % d'ici 2027<sup>6</sup>.

#### Des perspectives limitées pour les jeunes, notamment liées au manque de terres disponibles

**Le chômage a augmenté de manière significative entre 2014 et 2017 passant de 2,4 à 7,8 % en 3 ans au niveau national. La hausse était particulièrement marquée à Bujumbura, où le taux de chômage est passé de 20 à 32,9 %.** En 2017, le secteur agricole contribuait en moyenne à 39,7 % du PIB et employait 84 % de la population active, contre 10,7 % dans les services, 3,9 % dans le commerce et 1,0 % dans l'industrie. L'emploi urbain est plus diversifié : 40 % de la population active urbaine travaille dans les services (55 % à Bujumbura). **L'emploi au Burundi prend principalement la forme d'un travail informel et d'une agriculture indépendante : 51 % des travailleurs ne perçoivent pas de salaire et parmi eux, 46,2 % sont employés dans l'agriculture.**

**Le pays est également l'un des plus densément peuplés du monde, avec un ratio de 476 habitants/km<sup>2</sup> en 2020, contre une moyenne de 48 habitants/km<sup>2</sup> en Afrique Subsaharienne.** En outre, la population burundaise est très jeune : 55 % des Burundais ont moins de 19 ans et les jeunes de 15 à 24 ans représentent 18 % des 11 millions d'habitants du Burundi. **Par conséquent, chaque année, environ 150 000 jeunes entrent sur le marché du travail en tant que travailleurs indépendants dans les exploitations agricoles familiales, car la forte densité empêche les jeunes ruraux d'accéder à leurs propres terres.** Cela a un impact sur leurs revenus, et donc sur le taux de pauvreté à l'échelle du pays, ainsi que sur le taux de chômage, puisqu'ils ne perçoivent pas de salaire formel. **Par ailleurs, combinée à des irrégularités climatiques récurrentes, la pénurie de terres a conduit à des situations d'insécurité alimentaire qui ont touché 45,5 % de la**

<sup>5</sup> PNUD, 2020

<sup>6</sup> République du Burundi, 2018. Cependant, la pratique contraceptive est encore à ses débuts, avec une prévalence moyenne de 29 % en 2017, et des niveaux d'intentions d'utilisation en baisse de 13 % entre 2010-2017.

**population en 2017.** La superficie moyenne par exploitation au Burundi est, en effet, insuffisante pour couvrir les besoins nutritionnels de la population, puisqu'elle est en moyenne de 40 acres, soit moins de la moitié du seuil minimal de 90 acres fixé par la FAO.

**Malgré certains progrès, l'éducation reste inefficace et ne permet pas d'augmentation significative de la productivité**

Depuis le début des années 2000, le Burundi a réalisé des progrès significatifs dans le domaine de l'éducation malgré des défis socio-économiques et politiques majeurs, des niveaux élevés de pauvreté et une croissance démographique continue. **Cependant, l'éducation au Burundi est encore inefficace : beaucoup d'enfants ne fréquentent l'école que sporadiquement tout au long de l'année et se réinscrivent dans la même classe l'année suivante. Cela contribue à des effectifs importants dans les classes, qui rendent l'enseignement et l'apprentissage difficiles.**

**Ainsi, avec seulement 0,38 en 2018, l'HCI<sup>7</sup> du Burundi est l'un des plus faibles au monde. Et malgré certains progrès, l'alphabétisation est généralement faible, en particulier chez les femmes (68,4 % contre 81,3 % pour les hommes en 2021) et les populations rurales (74,7 %).** Bien que le taux brut de scolarisation se soit amélioré après l'introduction de l'enseignement primaire gratuit en 2005, passant de 82 à 118 %<sup>8</sup> en 2022, il reste faible : **en moyenne, un adulte Burundais n'achève que 7,5 années d'études.** Il convient toutefois de noter qu'il existe une certaine homogénéité concernant le taux de scolarisation entre les provinces, le sexe ou le niveau de revenu et que la parité a été atteinte dans l'enseignement primaire en 2012 et dans l'enseignement secondaire en 2015.

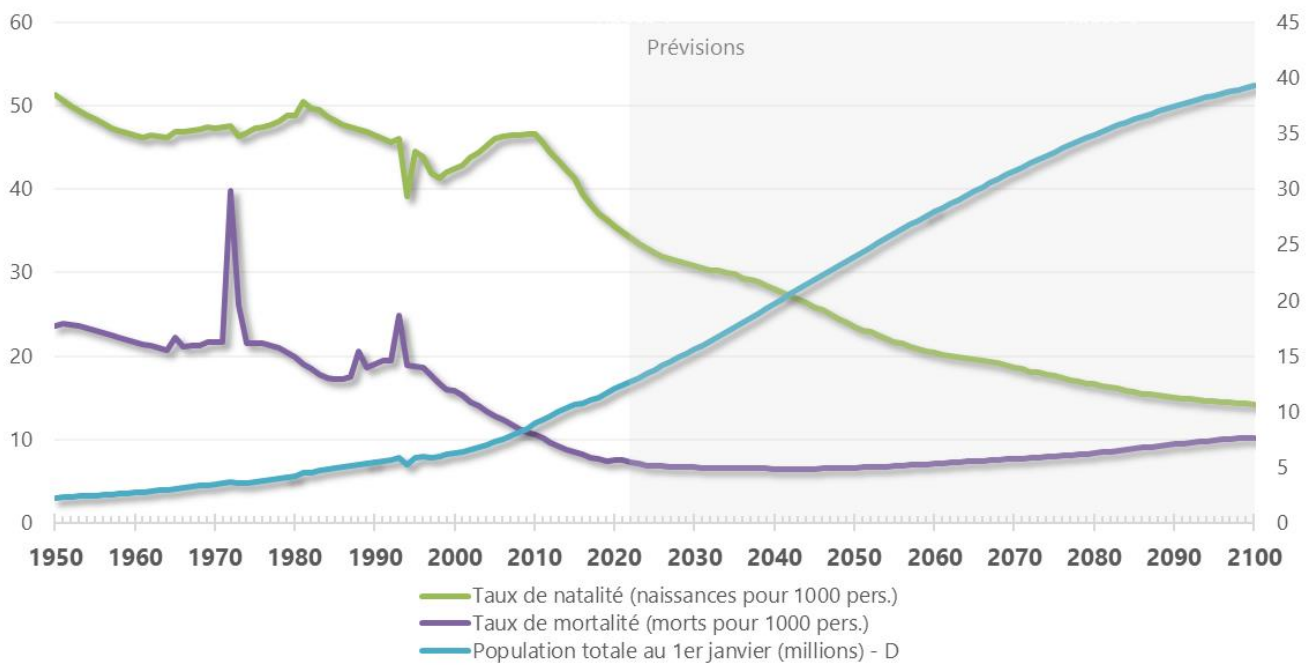
L'impact de la démographie sur l'économie burundaise est significatif, et la priorité pour le gouvernement est donc de stabiliser le taux de croissance démographique en agissant sur le taux de fécondité pour parvenir à un développement économique durable. Le gouvernement et les organisations internationales donnent également la priorité aux investissements dans la santé, l'éducation et les infrastructures pour relever ces défis et soutenir la croissance économique du pays.

---

<sup>7</sup> L'indice de capital humain calcule les contributions de la santé et de l'éducation à la productivité des travailleurs. Le score final de l'indice varie de 0 à 1 et mesure la productivité en tant que futur travailleur d'un enfant né aujourd'hui par rapport à l'indice de référence d'une santé et d'une éducation complètes.

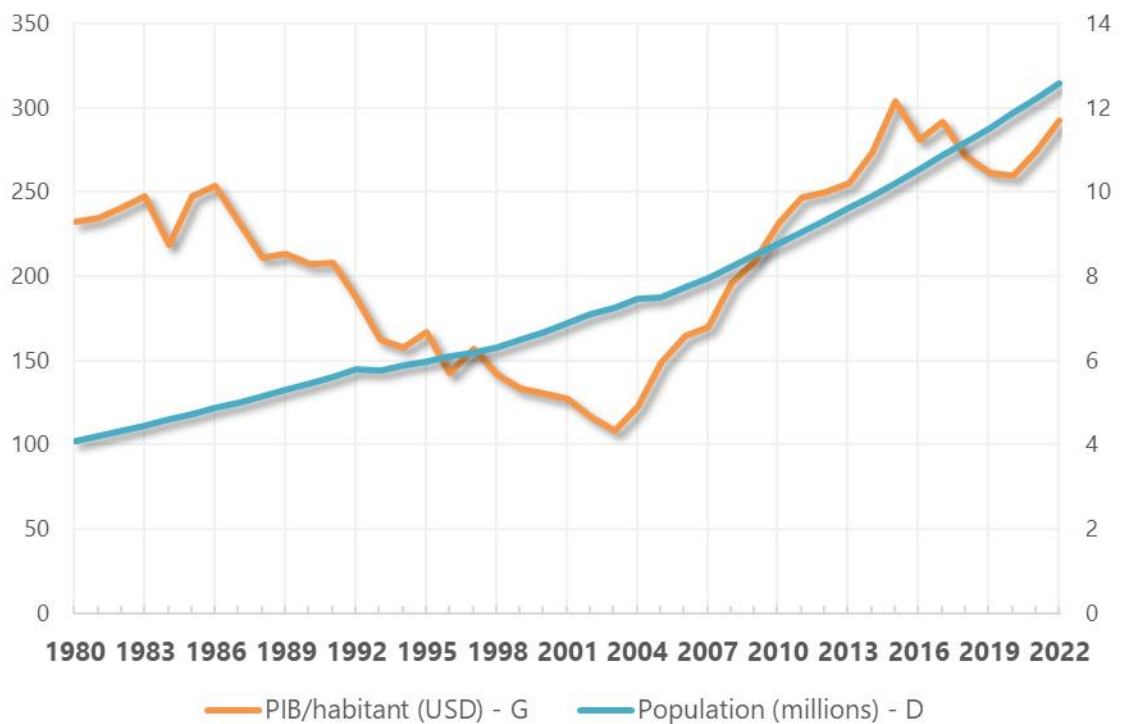
<sup>8</sup> Un taux de scolarisation supérieur à 100 % signifie que des élèves plus âgés sont également inscrits en primaire.

Graphique 1 : Evolution de la démographie au Burundi



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Une transition démographique en cours et accompagnée de progrès en matière de développement du capital humain mais que l'emploi formel peine à absorber

*La population kényane a ainsi été multipliée par 8 entre 1950 et 2022 passant de 5,7 millions à 53 millions, soit une croissance moyenne de la population de 3,1 % chaque année, et devrait atteindre 115 millions à horizon 2100, loin derrière ses voisins Ethiopien et Tanzanien. Des politiques de maîtrise de la natalité mais surtout d'éducation ont été mises en place. Cependant la population en âge de travailler est de plus en plus absorbée dans l'emploi informel et le manque d'adéquation des compétences comme un frein à leur expansion de l'économie.*

### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

Amorcée dès les années 1950, la transition démographique kényane se caractérise par une chute significative du taux de mortalité entre 1950 et 1980, passant de 28,9 morts pour mille (‰) à 10,0 ‰, avant de se stabiliser à 7,8 ‰ en 2020. De manière concomitante, le taux de natalité atteint un point haut en 1962 à 55,6 naissances pour mille (‰) avant de diminuer de manière constante et significative jusqu'en 2022 pour atteindre 27,5 ‰. La population kényane a ainsi été multipliée par 8 entre 1950 et 2022 passant de 5,7 millions à 53 millions, soit une croissance moyenne de la population de 3,1 % chaque année. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance s'est fortement améliorée, passant de 38,9 ans en 1950 à 62,1 ans en 2022<sup>9</sup>. Le nombre d'enfants par femme a également diminué, de 7,3 en moyenne en 1950 à 3,3 en 2022<sup>10</sup>. **D'après les estimations des Nations Unies, le Kenya devrait achever sa transition démographique autour de 2050 avec une population avoisinant 115 millions à horizon 2100.**

**Conscientes de l'intérêt d'une transition démographique rapide, les autorités kényanes ont mis en œuvre de nombreuses politiques publiques visant à réduire le taux de natalité.** Parmi elles : **(i)** l'amélioration de l'accès au soin avec notamment l'exemption des frais de soins pour les enfants de moins de 5 ans dès 1990 et la gratuité des soins de santé maternelle à partir de 2013 ; **(ii)** la promotion de l'éducation des filles avec la suppression en 1973 des frais de scolarité pour les quatre premiers niveaux du primaire. Une mesure forte qui a eu un impact immédiat et significatif sur le taux de scolarisation des filles, qui est passé de 63 % en 1973 à 96 % en 1974. Plus récemment, le Kenya s'est engagé à réduire le taux de grossesse précoce chez les 15-19 ans de 18 % à 10 % d'ici 2025 ; et **(iii)** la promotion de la contraception avec pour objectif d'augmenter son utilisation chez les 15-49 ans à 66,0 % en 2030, contre 59,9 % en 2016.

**Parallèlement à la croissance de sa population, le Kenya a observé une hausse significative de son PIB/habitant.** Caractérisé par une croissance constante et modérée dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, passant de 102 USD en 1960 à 411 USD en 2000, ce dernier explose à partir de 2005, de 522 USD à 2 081 USD en 2021 (+8,9 % par an en moyenne). Une croissance significative portée par **(i) le développement économique du pays**, dont le PIB augmente de 11,6 % par an en moyenne (18,7 Mds USD en 2005 à 110,4 Mds USD en 2021), et **(ii) la volonté des autorités de contenir la croissance de la population kényane.**

### L'emploi comme condition nécessaire à une croissance durable et inclusive

**Selon les projections de la Banque mondiale, la population kényane en âge de travailler (25-64 ans) devrait passer de 20 % aujourd'hui à environ 40 % d'ici 2050.** Accompagnée de politiques publiques adéquates, cette cohorte pourrait représenter, à partir de 2025, la main-d'œuvre la mieux formée et en meilleure santé du Kenya, avec le potentiel de stimuler la croissance économique de manière durable. Néanmoins, bénéficier de ce dividende démographique n'est ni automatique, ni garanti. **En effet, afin de tirer profit de la transition démographique, l'économie kényane doit être en mesure de fournir des emplois stables et rémunérateurs à l'ensemble de sa main d'œuvre disponible.** Or, depuis 1985, l'emploi salarié a cru à un

<sup>9</sup> Comparé à 37,5 ans en moyenne en Afrique Subsaharienne en 1950, et 59,7 ans en 2021.

<sup>10</sup> Comparé à 6,5 enfants par femme en moyenne en Afrique Subsaharienne en 1950, et 4,6 en 2021.

rythme moyen de 2,5 % par an, contre 11,6 % pour l'emploi informel<sup>11</sup>, représentant en 2014 83 % de l'emploi total. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène : l'accumulation limitée de capital, les coûts du passage du secteur informel au formel et la réduction des effectifs de la fonction publique.

**De même, avec la croissance et la transformation structurelle de l'économie, la part de l'emploi dans l'agriculture a diminué**, passant de 61 % à 54 % entre 2005 et 2019. **Mais cette transformation s'est depuis ralentie et reste inégale**, avec un taux d'emploi industriel qui est tombé à 6 % en 2006 et est resté stable depuis<sup>12</sup>, contre 12 % en 2000, et un taux d'emploi dans les services qui a augmenté de 8 % entre 2016 et 2019, mais principalement dans le secteur informel. Compte tenu de la faiblesse des investissements en général (y compris des IDE) et du faible taux de création d'entreprises au Kenya, la main-d'œuvre a eu tendance à se diriger vers le secteur informel, nécessitant moins d'apport de capitaux.

**Enfin, malgré la hausse des opportunités d'emplois, le taux d'emploi du Kenya a chuté de 6 pdp en 2019 pour atteindre 65 %**, et le taux de chômage est passé de 3,0 % en 2016 à 5,5 % en 2019, avec une inactivité plus importante chez les femmes et dans les comtés du Nord et du Nord-Est.

**Une nécessité d'augmenter le capital humain pour répondre à l'évolution de la pyramide des âges**

**Le Kenya a réalisé des progrès importants en matière de développement du capital humain<sup>13</sup>**. La croissance de la productivité du travail est en partie la **conséquence de l'amélioration du niveau d'éducation**, qui est passé de 0,3 année en 1960 à environ 6,5 années en 2010<sup>14</sup>. Cette amélioration est principalement due aux progrès réalisés dans l'enseignement primaire (+47,7 %) par rapport à l'enseignement secondaire (+7,9 %) et à l'enseignement supérieur (+2,8 %), **en raison de l'introduction de la gratuité de l'enseignement primaire en 2003**. Actuellement, le Kenya se concentre sur la modernisation du programme d'enseignement, l'amélioration du nombre et du niveau des enseignants et la garantie d'un accès universel aux ressources scolaires (manuels, technologie, etc.). **Toutefois, d'importantes disparités spatiales, de genre et de revenus persistent** : les années de scolarisation attendues varient de 6,5 à 13,8 ans selon les comtés, les filles ont des taux d'achèvement du cycle primaire nettement inférieurs<sup>15</sup>, et dans certaines régions du Nord et du Nord-Est, le taux de scolarisation des jeunes filles ne dépasse pas 40 %.

L'expansion de la main d'œuvre et l'augmentation des stocks de capital ont contribué chacune à 2,3 % de la croissance du PIB depuis 2004<sup>16</sup>. Cependant, la croissance de la productivité totale des facteurs n'a contribué que pour 0,9 point de pourcentage par an sur la même période. Malgré les progrès réalisés, il est essentiel pour l'intégration de la population éduquée sur le marché du travail, d'assurer une adéquation des compétences aux offres d'emploi, ainsi qu'une amélioration de la formation continue. A titre d'exemple, dans un sondage de 2016<sup>17</sup>, un tiers des entreprises implantées au Kenya interrogées citent le **manque d'adéquation des compétences comme un frein à leur expansion**.

---

<sup>11</sup> Source : *Country Partnership Framework*, Banque mondiale, novembre 2022

<sup>12</sup> Source : Banque mondiale, WDI

<sup>13</sup> Le Kenya obtient un score relativement élevé pour l'Indice de Capital Humain à 0,6, contre 0,4 pour la moyenne AOEI (hors Djibouti, Erythrée, Somalie).

<sup>14</sup> Contre, à titre d'exemple, 9,3 années en Tanzanie, 11,2 au Rwanda et 15,1 en France.

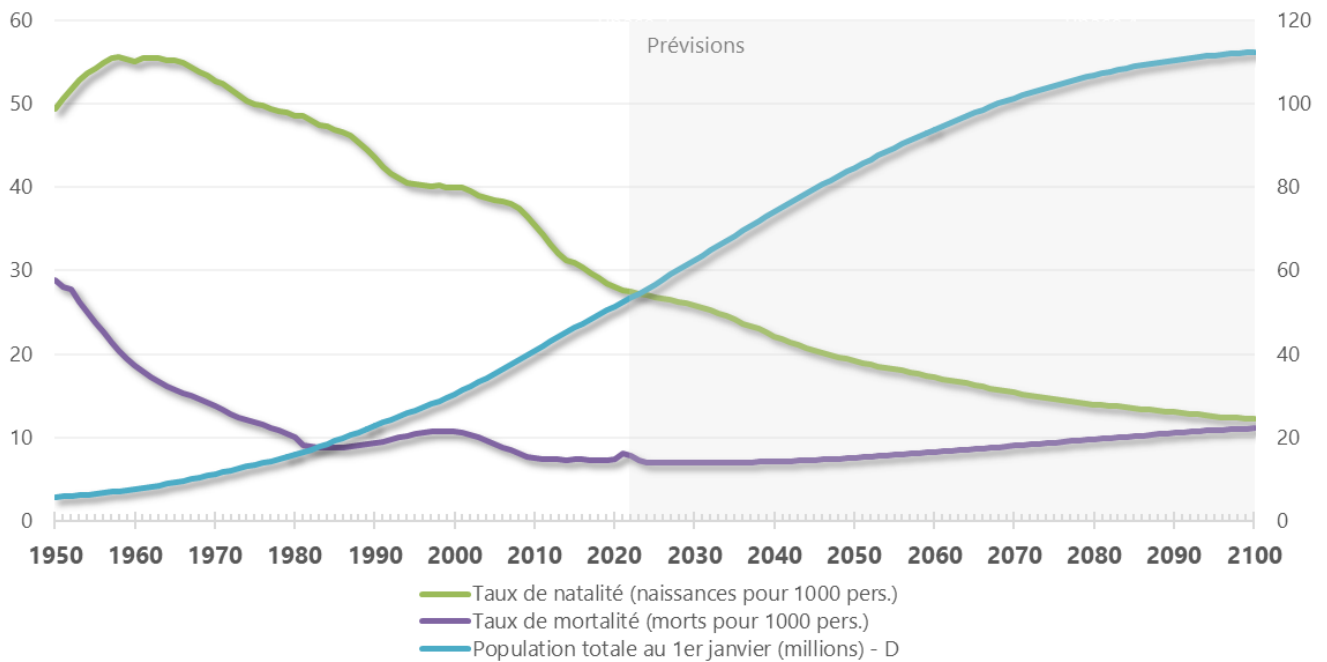
<sup>15</sup> Source : *Country Partnership Framework*, Banque mondiale, novembre 2022

<sup>16</sup> Source : *Country Partnership Framework*, Banque mondiale, novembre 2022

<sup>17</sup> [A blueprint for better jobs in Kenya](#), World Bank Blogs, 2016

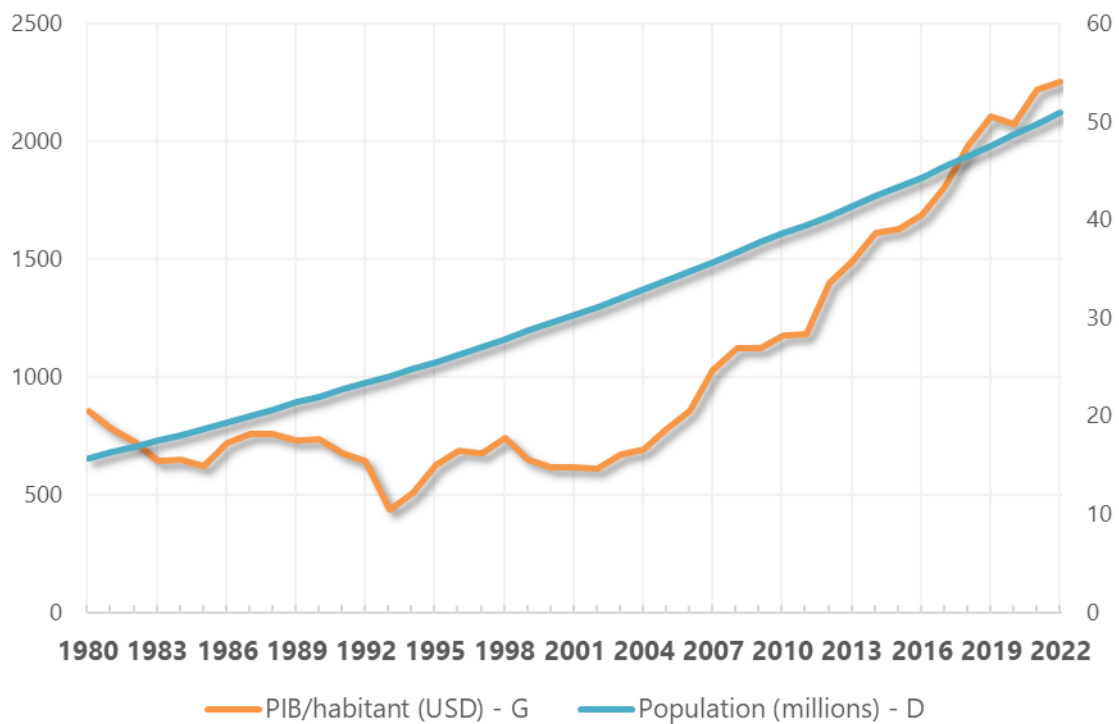


Graphique 1 : Evolution de la démographie au Kenya



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## ❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



Une évolution favorable de la pyramide des âges, porteuse de retombées positives, à la condition d'une profonde transformation de l'économie

*Deuxième pays à la population la plus jeune du monde avec une moyenne d'âge de 15,9 ans en 2021, l'Ouganda se situe dans la troisième phase de sa transition démographique, caractérisée par un faible taux de mortalité et un taux de natalité en baisse. S'élevant à 23,6 millions d'habitants en 2000, sa population atteint 45,1 millions en 2021 et devrait atteindre 132,0 millions en 2100. Cette croissance démographique significative s'accompagnera d'une évolution favorable de la pyramide des âges dont les retombées positives sur l'économie ougandaise ne sont néanmoins pas garanties.*

Une dynamique démographique porteuse de risques mais aussi d'un dividende démographique à saisir

**L'Ouganda se situe dans la troisième phase de sa transition démographique.** Entre 1980 et 2021, le taux de mortalité a observé une chute significative, passant 21,1 ‰ à 5,9 ‰. Une tendance à la baisse partagée quelques années plus tard par le taux de natalité qui entame en 1990 sa décrue, passant de 51,2 ‰ à 38,6 ‰ en 2021. Résultat de ces deux dynamiques, la population ougandaise est passée de 5,7 millions d'habitants en 1950 à 45,1 millions en 2021. Autres témoins de cette évolution : l'espérance de vie à la naissance qui a augmenté de 39,3 à 62,7 ans entre 1950 et 2021, et le taux de fécondité qui est passé de 6,7 enfants par femme en 1950 à 4,6 en 2021. Fait notable, entre 2000 et 2018, l'Ouganda a été le seul pays d'Afrique Subsaharienne à connaître une croissance démographique moyenne annuelle supérieure à 3 % (3,1 %). La transition démographique en Ouganda devrait s'achever à la fin du siècle avec une population estimée à 132,0 millions d'habitants en 2100 (après 72,3 millions en 2040 et 100,6 millions en 2060).

**Cette forte croissance démographique est porteuse de défis majeurs :** (i) si le passage souhaité au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pourrait avoir lieu dès 2026/27<sup>18</sup>, **la perspective d'une éradication de la pauvreté reste lointaine** (la diminution attendue du taux de pauvreté, de 41,6 % en 2022 à 30 % en 2060, s'accompagnerait en effet d'une hausse mécanique du nombre de pauvres (+10,7 M)<sup>19</sup> ; **(ii) la sécurité alimentaire pourrait se dégrader** par rapport à la situation actuelle (en mars 2023, 2,2 % de la population était en situation de crise (IPC phase 3) et 50 925 personnes étaient en situation d'urgence, *i.e* IPC phase 4)<sup>20</sup> ; **(iii) le coût de la fourniture des services essentiels augmentera significativement**, passant de 1 366 MUSD en 2020 à 3 092 MUSD en 2060 pour la fourniture d'une couverture santé universelle, de 4 890 MUSD à 14 784 MUSD pour assurer l'accès universel à l'électricité, à l'eau et à l'assainissement et de 979 MUSD à 2 224 MUSD pour favoriser un accès universel à l'enseignement primaire et secondaire ; **(iv) l'augmentation de la densité de la population** (de 120,2 hab/km<sup>2</sup> en 2000 à 229,5 en 2021 à 506,6 prévue en 2060) **nécessitera des politiques d'urbanisation adéquates**, le taux de population urbaine devant passer de 26 % en 2021 à plus de 50 % en 2060.

La transition **démographique se traduira aussi par une modification de la composition de la population**, qui avec une moyenne d'âge de 15,9 ans était en 2021 la deuxième plus jeune au monde. L'âge moyen devrait passer à 20,4 ans en 2040 et 26,4 ans en 2060, engendrant une diminution du taux de dépendance (aujourd'hui le 2<sup>ème</sup> plus important d'Afrique de l'Est), qui passerait donc de 90 % en 2020 à 58 % en 2040<sup>21</sup>. Concomitamment, la population en âge de travailler devrait passer de 52 % en 2020 à 61 % en 2040 et 67 % en

<sup>18</sup> Selon les estimations du FMI (Country Report No. 2023/040).

<sup>19</sup> Les données des points (ii), (iv) et (v) proviennent du rapport de la BM *Tackling the demographic challenge in Uganda* (2021), sauf celles sur la densité de la population qui proviennent de la base de données des NU relative à l'Ouganda.

<sup>20</sup> Food Security and Nutrition Working Group (FSNWG), *Eastern and Central African Region*.

<sup>21</sup> Source : Banque mondiale, *Tackling the demographic challenge in Uganda* (2021).

2060<sup>22</sup>. La **pyramide des âges deviendrait donc favorable**, engendrant un potentiel **dividende démographique** émanant de l'augmentation de la population en âge de travailler induisant un accroissement du nombre d'actifs. Ce 1<sup>er</sup> dividende pourrait en générer un second, avec l'augmentation du revenu disponible et de l'épargne, permettant d'investir dans le renforcement du capital humain et physique, et débouchant sur une augmentation de la production par habitant et du niveau de vie de la population (2<sup>ème</sup> dividende). Toutefois, la réalisation de cet enchaînement vertueux est **conditionnée**, à chacune de ses étapes, par **la mise en œuvre de politiques publiques adéquates**.

### Une transformation profonde du pays est nécessaire pour profiter du dividende démographique

Le développement du **planning familial**, dans le cadre du programme *FP2030 commitments*, est **limité par des problèmes de financement**, qui aujourd'hui repose essentiellement sur les partenaires au développement (48,3 %, contre seulement 2,8 % par le gouvernement), induisant un déficit de 51,0 % de couverture des besoins en produits de base<sup>23</sup>. Enfin, l'Ouganda a **un des taux de grossesses précoces les plus élevés d'Afrique de l'Est**<sup>24</sup>, situation qui s'explique par une pluralité de facteurs contre lesquels l'action publique est insuffisante<sup>25</sup>.

**Concernant le renforcement du capital humain, des progrès ont été réalisés**, avec notamment une hausse des effectifs de l'enseignement primaire de 2,8millions à 8,8millions entre 1997 et 2018 et de ceux de l'enseignement secondaire de 2,3millions à 3,0millions entre 2007 et 2017, à la faveur des réformes *Universal Primary Education* de 1997 et *Universal Secondary Education*<sup>26</sup> de 2007. **Cependant, l'indice de capital humain reste faible, à 38 %**<sup>27</sup> (c'est-à-dire que qu'un enfant ougandais atteindrait à 18 ans seulement 38 % du potentiel productif qu'il aurait eu s'il avait bénéficié d'une couverture complète de ses besoins en éducation et en santé). En outre, le **taux de scolarisation secondaire des filles n'est que de 38 % pour un objectif de 100 %** nécessaire selon NPA pour profiter du dividende démographique<sup>28</sup>, l'augmentation du taux de scolarisation secondaire étant positivement corrélée et le déclin des grossesses précoces et vice versa.

Enfin, **une transformation du marché du travail**<sup>29</sup> **ougandais est nécessaire, l'offre d'emplois étant insuffisante en quantité et en qualité face à une demande sans cesse croissante** (entre 1992 et 2014, en moyenne 300 000 personnes entraient chaque année le marché du travail et ce chiffre devrait excéder 1 million entre 2030 et 2040). Sur la période 2011-2017, l'augmentation de la population en âge de travailler (+3,9 % de moyenne annuelle) s'est accompagnée d'une diminution de la participation au marché du travail (de 90 % en 2012 à 75 % en 2016 pour les femmes et 80 % pour les hommes), bien que cette population fût plus éduquée (le taux de scolarisation primaire étant passé de 39 % en 2011 à 44 % en 2016). Des dynamiques qui témoignent de l'incapacité du pays à absorber cette nouvelle cohorte de jeunes entrant sur le marché du travail. Outre la quantité de travail disponible, la qualité de ce dernier pose aussi question avec la prévalence du secteur primaire, peu productif, dans l'emploi total. En 2016, ce dernier employait 64 % de la population active pour une contribution de 24 % au PIB. Le marché du travail ougandais se caractérise aussi par l'importance du secteur informel et la part minoritaire de l'emploi salarié (la part de l'emploi salarié n'a augmenté que de 15 % à 24 % entre 1992 et 2016). En outre, la plupart des emplois ont été créés dans des secteurs à faible productivité.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> En 2016, 25 % des femmes de moins de 18 ans avaient donné naissance à un enfant ou étaient enceintes, 50 % de ces grossesses n'étant pas désirés. Le taux de grossesses précoces a diminué de 31 % en 2000 à 25 % en 2006, stagné jusqu'en 2016, avant d'augmenter en 2020 pendant la pandémie.

<sup>25</sup> En dépit de son augmentation de 18 % en 2006 à 35 % en 2016, le taux d'utilisation des techniques modernes de contraception demeure inférieur à l'objectif de 50 % du gouvernement, en plus d'être préoccupant dans le Karamoja (6,5 %) Source : *National Population Council, The State of Uganda population report 2022* (2022).

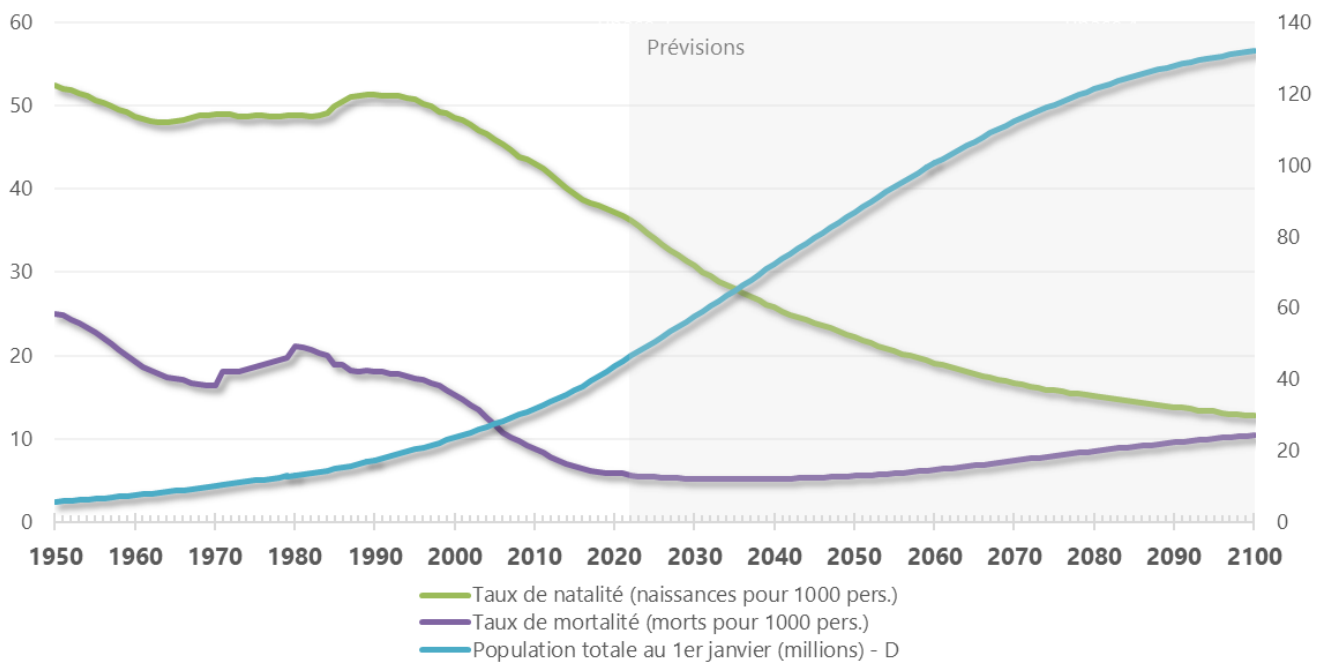
<sup>26</sup> Source : National Development Plan III

<sup>27</sup> Source : Banque mondiale

<sup>28</sup> Source: *National Planning Authority et Uganda Vision 2040, Stakeholders' Common Position on Harnessing the Demographic Dividend* (2020). Selon les NU, les mères adolescentes ont, en Ouganda, 6 fois moins de chance que les adolescentes non mères d'aller au bout de l'enseignement secondaire.

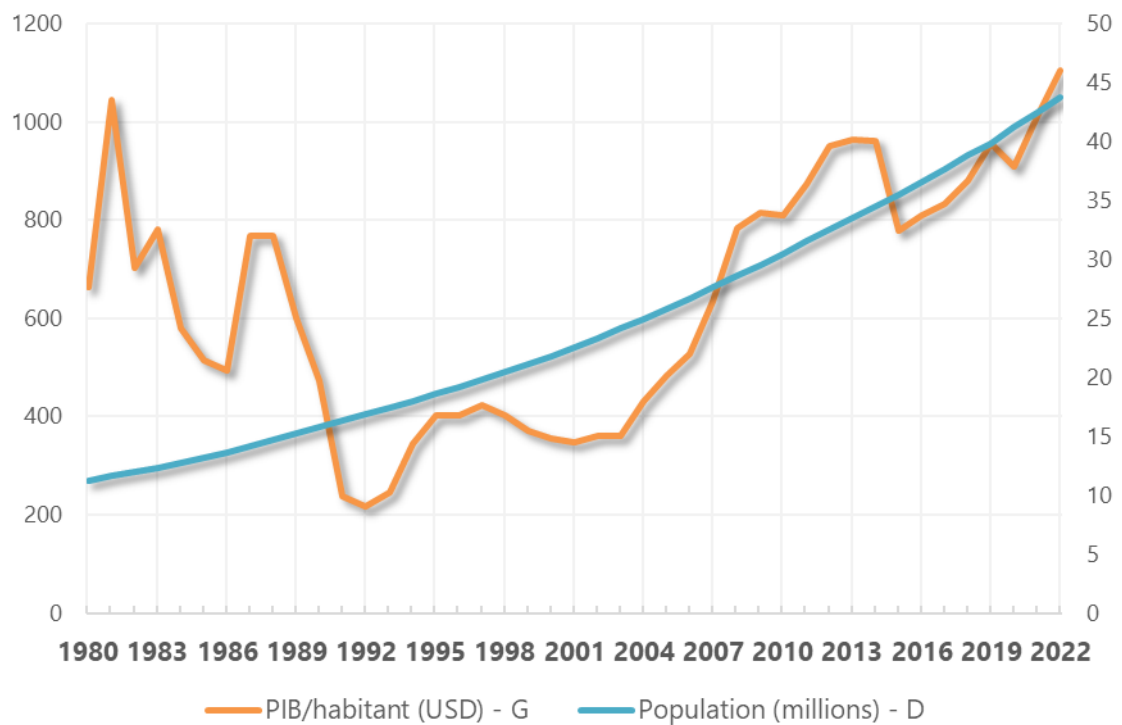
<sup>29</sup> Les chiffres de ce paragraphe sont issus du rapport de la Banque mondiale, *Tackling the demographic challenge in Uganda* (2021).

Graphique 1 : Evolution de la démographie en Ouganda



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda

Par le SER de Nairobi



### Dividende démographique : une opportunité de croissance durable et un défi pour le Rwanda

*Le Rwanda a entamé sa transition démographique, mais sa population devrait encore doubler d'ici 2050, sur un territoire déjà densément peuplé (503 habitants au kilomètre carré en 2022 et une projection de 894 habitants au kilomètre carré en 2052). La hausse de la main d'œuvre qu'engendre cette croissance démographique pourrait constituer une opportunité de croissance, à condition d'améliorer le système éducatif et la productivité agricole.*

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**En raison du génocide perpétré contre les Tutsi, la dynamique démographique du Rwanda a suivi une trajectoire propre.** Le génocide a en effet marqué un coup d'arrêt, en 1994, à la hausse continue de la population qui était observée depuis 1950 - de 2,1 millions d'habitants en 1950 à 8 millions en 1994. Le massacre de plus d'1 million de personnes ainsi que l'émigration massive de Tutsi fuyant le génocide puis de génocidaires lors de la reprise du pays par le FPR, ont contribué à une chute de la population de près de 40 % en 1995, à 5,4 millions d'habitants. Le retour des réfugiés entre 1995 et 1997 ont participé de taux de croissance de la population particulièrement élevés (+9,7 % en 1995, +22,4 % en 1996, +5,2 % en 1997), suivis d'une reprise progressive de la croissance démographique. En août 2022, le Rwanda comptait 13,2 millions d'habitants.

**Le Rwanda a amorcé sa transition démographique**, qui se caractérise notamment par une chute significative du taux de mortalité entre 1950 et 2022, passant de 22,4 morts pour mille (‰) à 5,8 ‰. Les efforts du pays, qui était parvenu à une stabilisation du taux autour de 14 ‰ en 1990, ont été mis à l'arrêt par le génocide (taux de mortalité de 103,5 ‰ en 1994). Le niveau de 1990 n'a ainsi été atteint à nouveau puis dépassé qu'au début des années 2000. Le taux de mortalité infantile a connu une dynamique similaire, de 147,2 morts pour mille à moins de 100 en 1990 puis 178,5 en 1994. Le niveau de 1990 n'a pu être rattrapé qu'en 2002, pour un taux de fertilité infantile qui s'est stabilisé à 67,1 % en 2022. **De manière concomitante, le taux de fertilité des femmes est en nette diminution puisqu'il a régressé de 8,6 enfants par femme en 1978 à 5,9 en 2002 et 3,6 en 2022**, de façon disparate selon le lieu de résidence (3 enfants par femme en moyenne à Kigali contre 3,8 dans les zones rurales). Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance s'est très fortement améliorée, passant de 43,4 ans en 1950 à 54 ans en 1991, a décliné entre 1991 et 2002 à 51 ans, avant de connaître une progression importante et d'atteindre 69,6 ans en 2022. La population rwandaise a ainsi été multipliée par 6 entre 1950 et 2022, passant de 2,1 millions à 13,2 millions. **D'après les estimations du 5th population and housing census 2022<sup>30</sup>**, publié en février 2023 par le gouvernement rwandais, **la population rwandaise devrait atteindre 16,3 millions en 2032, 19,9 millions en 2042 et 23,5 millions d'habitants d'ici 2052.**

**Conscientes de l'intérêt d'une transition démographique rapide, les autorités rwandaises ont rapidement mis en œuvre de nombreuses politiques publiques visant à réduire le taux de natalité.** Parmi elles : **(i) l'amélioration de l'accès aux soins** via un ambitieux programme de renforcement du système de protection sociale ; **(ii) la promotion de l'éducation des filles**, si bien que les filles sont aujourd'hui plus nombreuses à bénéficier de l'éducation secondaire que les garçons (25,8 % des filles contre 18,8 % des garçons), mais avec un taux de scolarisation secondaire qui demeure faible pour les deux catégories ; et **(iii) la lutte contre les grossesses précoces**, bien que seules 38,6 % des femmes rwandaises de 15 à 49 ans utilisent régulièrement un moyen de contraception. Si les mariages précoces sont très minoritaires (0,3 % des femmes de 20 à 24 ans ont été mariées à 15 ans ou avant en 2020), les grossesses précoces constituent un phénomène important chez les 16-19 ans (13 % des filles de 19 ans ont déjà donné naissance à un enfant, contre 1 % pour les moins de 16 ans).

<sup>30</sup> Ministry of Finance and Economic Planning, National Institute of Statistics of Rwanda, *Fifth Rwanda Population and Housing Census 2022*, february 2023



**Parallèlement à la croissance de sa population, le Rwanda a observé une hausse significative de son PIB par habitant.** La croissance annuelle rwandaise s'est établie à 7,2 %, en moyenne au cours de la dernière décennie, alors que le PIB par habitant progressait de 5 %<sup>31</sup>.

### L'emploi comme condition nécessaire à une croissance durable et inclusive

**Selon les projections du gouvernement rwandais, la population en âge de travailler devrait doubler d'ici 2050, passant de 7,5 millions de personnes environ à 14 millions.** La diminution de la fertilité des femmes participe d'une diminution de la proportion des jeunes de moins de 30 ans dans la population, bien que celle-ci demeure élevée, à l'image du reste de la région. En effet, **si les jeunes de moins de 30 ans représentaient près des trois quarts de la population en 2002 (73,8 %), ils représentent en 2022 65,3 % de la population.** La majorité de la population (56 %) a entre 16 et 64 ans en 2022.

La croissance de la population en âge de travailler représente une importante opportunité de croissance durable pour le Rwanda mais aussi un défi de formation afin que les travailleurs disposent de qualifications adaptées au marché de l'emploi. L'économie rwandaise doit également être en mesure de fournir des emplois stables et rémunérateurs à l'ensemble de sa main d'œuvre disponible. Or, **le taux d'emploi de la population demeure faible, en moyenne 58,1 % de la population âgée de plus de 15 ans, et en diminution**, alors qu'il avait atteint environ 60 % avant la crise de Covid-19, selon la Banque mondiale.

**Aujourd'hui, l'agriculture demeure la principale activité économique du pays**, puisque 69 % des foyers (2,2 millions de foyer sur 3,3 millions) sont engagés dans des activités de maraîchage (611 000), d'élevage (205 000) ou des deux (1,4 million). On constate toutefois que **la densification de la population** (503 habitants au kilomètre carré en 2022, et une projection de 894 habitants au kilomètre carré en 2052 sur un territoire d'une superficie comparable à la Bretagne) **accélère l'urbanisation du pays, ce qui diminue la surface cultivable tout exerçant une pression à la hausse sur le prix des terres.** En effet, la population urbaine devrait augmenter de 3,7 millions en 2022 à 16,5 millions en 2052, le pays aspirant à atteindre 70 % de population vivant dans une ville d'ici 2050. Alors que l'agriculture est aujourd'hui principalement paysanne, le Rwanda se trouve ainsi confronté à un besoin accru d'amélioration de la productivité agricole.

### Une nécessité d'augmenter le capital humain pour répondre à l'évolution de la pyramide des âges

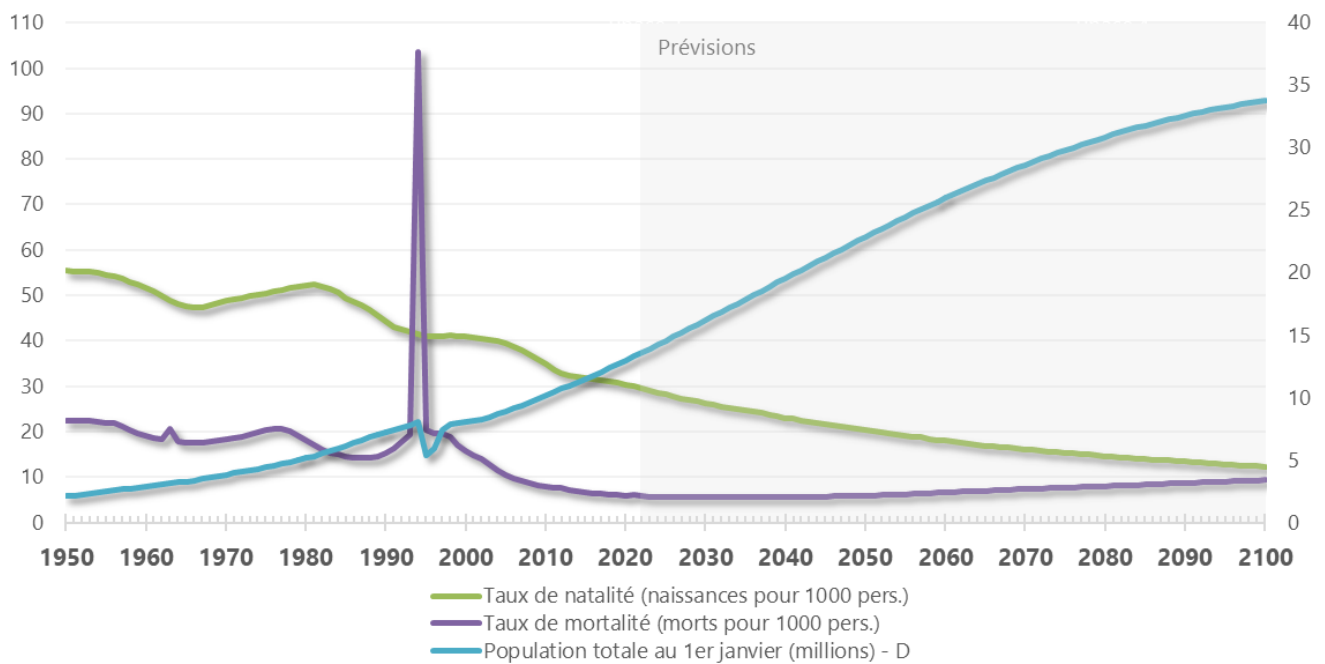
**Le principal défi du Rwanda demeure l'éducation. En dépit d'importants progrès concernant la scolarisation primaire (puisque 89 % des enfants de 6 à 11 ans sont scolarisés), l'accès à l'éducation secondaire demeure faible** puisque seulement 15 % de la population rwandaise a eu accès à l'éducation secondaire et 3 % à l'éducation supérieure. Si le taux d'alphabétisation atteint 79 %, près de 22,3 % de la population rwandaise n'est jamais allée à l'école. En 2022, les déscolarisations demeurent importantes, 9,5 % des enfants décrochant au niveau primaire et 11 % au niveau secondaire, selon des statistiques complémentaires du ministère de l'Éducation (MINEDUC). Ce taux d'abandon scolaire élevé pose question et peut en partie s'expliquer par l'incapacité des parents à subvenir aux besoins de leurs enfants en raison de l'inflation sur les produits alimentaires (+60 % entre 2021 et 2022). Un projet de cantines scolaires soutenu par ce poste en 2021 (reliquats de crédits NUOI/H) a permis de contribuer à la lutte contre la malnutrition chronique et à faire baisser le taux d'abandon scolaire. A cet égard, les autorités ambitionnent de créer un fonds pour la nutrition en milieu scolaire que la Banque mondiale et le Japon prévoient d'abonder.

### Enjeu de sécurité alimentaire

**La croissance démographique soulève également un enjeu de sécurité alimentaire**, alors que le pays est confronté à un déficit de pluviométrie et que l'accès aux protéines animales est encore limité au Rwanda, ayant comme conséquence un taux important de malnutrition chronique (33 % des enfants de moins de 5 ans en 2022 contre 38 % précédemment) et un nombre d'enfants en sous-poids encore élevé (en 2020, 7,7 % des moins de 5 ans selon la Banque mondiale).

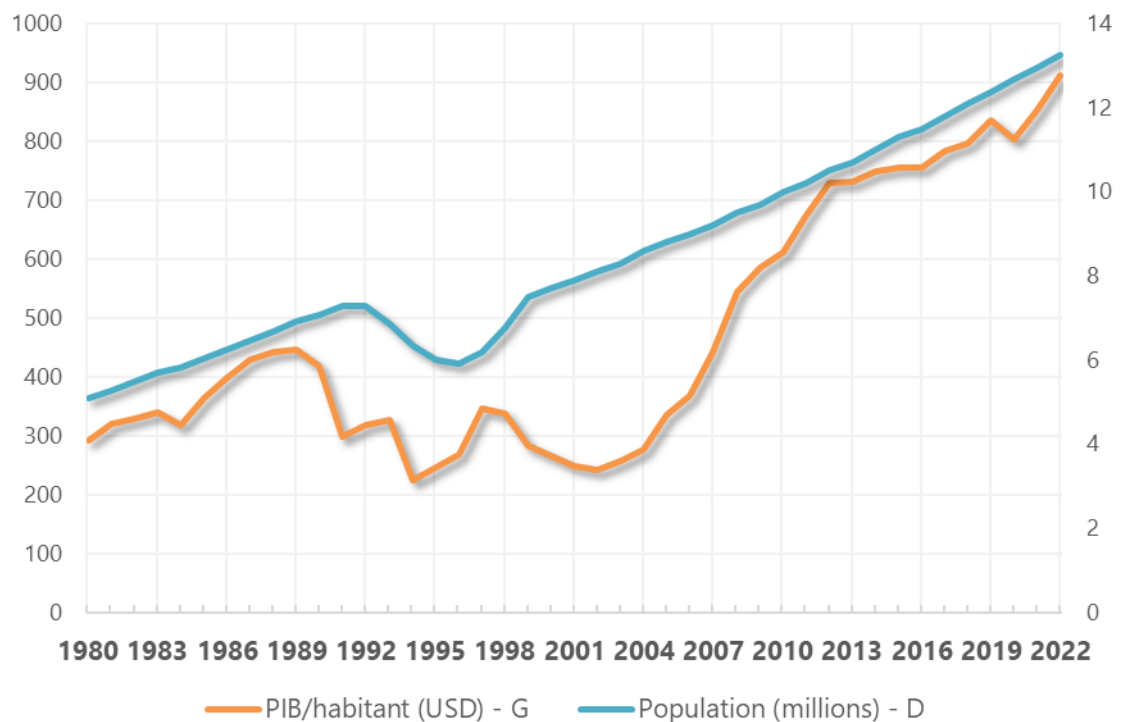
<sup>31</sup> Banque mondiale, [Rwanda – Vue d'ensemble](#), mise à jour le 24 mars 2023

Graphique 1 : Evolution de la démographie au Rwanda



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## ❖ Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud

Par le SE de Kampala



### Un dividende démographique hypothéqué par des décennies de conflits

*Selon les estimations du Département de la population des Nations Unies, le Soudan du Sud semble avoir amorcé la troisième phase de sa transition démographique, avec des taux de natalité et de mortalité qui ont été divisés respectivement par 1,4 et par 5, entre 1950 et 2021. Cependant, la dynamique démographique observée ne peut s'analyser sans une prise en compte des effets des déplacements de population induits par les conflits. Depuis l'indépendance, le PIB/habitant a chuté. La population devrait continuer de croître, de +49,5 % à +76,2 % d'ici 2050 selon les scénarios, engendrant des besoins sociaux et économiques gigantesques.*

#### Une situation démographique marquée par les crises successives affectant le pays

Après plusieurs décennies de guerre contre le pouvoir central de Khartoum, le Soudan du Sud a accédé à l'indépendance en juillet 2011. Le pays est depuis **en proie à une crise multidimensionnelle, combinant des défis sécuritaires, sociaux, économiques et politiques**. Les guerres civiles qui ont éclaté en 2013 et en 2016, l'instabilité politique, les conflits intercommunautaires qui perdurent ainsi que la faiblesse de la gouvernance publique, compromettent le développement du pays et aggravent une situation humanitaire qui se dégrade sans cesse.

Selon les estimations du Département de la population des Nations Unies (sachant que l'enregistrement des faits d'état civil est très incomplet), **la population du Soudan du Sud s'élevait en 2021 à 10,7 millions d'habitants contre 2,5 millions au début des années 1950, soit un taux de croissance démographique moyen de 4,6 % par an sur cette période**. Avec un taux de natalité de 29,1 pour mille en 2021 (contre 46,2 au début des années 1950) et un taux de mortalité de 11,1 ‰ (contre 56,6), le Soudan du Sud semble avoir amorcé la première phase de sa transition démographique. Le taux de fertilité est estimé à 4,4 enfants par femme (6,6 au début de la décennie 1950), classant le pays en 19<sup>ème</sup> position au niveau mondial. En 2021, le pays a enregistré un taux de croissance démographique de 1,5 % (en 71<sup>ème</sup> position sur 193 Etats).

#### **Cependant, la dynamique démographique observée au Soudan du Sud ne peut s'analyser sans une prise en compte de l'impact des nombreux troubles auxquels le pays est confronté depuis de longues années.**

En effet, outre la mortalité et la fertilité, les déplacements de population induits par les conflits ont un impact déterminant sur la taille, la structure et l'évolution de la population. Par exemple, la guerre civile qui a éclaté en 2013 a conduit plus de 2 millions de Sud-Soudanais à se réfugier dans les pays voisins et déplacé 2,2 millions d'entre eux à l'intérieur du pays. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, si ces départs massifs de réfugiés vers l'extérieur n'avaient pas eu lieu, le taux de croissance moyen de la population aurait été de 5,8 % par an entre 1950 et 2021<sup>32</sup>. En outre, cette guerre aurait causé 400 000 décès, perturbant davantage les trajectoires démographiques. A noter également que malgré l'instabilité et le manque d'infrastructures et de services sociaux, le Soudan du Sud abrite plus de 300 000 réfugiés, provenant essentiellement du Soudan et d'Ethiopie.

#### De nombreux défis à relever, comme préalable pour bénéficier du dividende démographique

**Les conflits ont miné les capacités nationales de l'Etat, ce qui rend difficile la conduite d'une politique sectorielle adéquate.** Les structures de l'Etat sont rudimentaires et les systèmes de prestation de services très insuffisants. A cela s'ajoute l'absence de données fiables actualisées qui nuit gravement à la planification et à la mise en œuvre d'une politique démographique adaptée à la situation réelle.

**Bien que riche en ressources naturelles, en premier lieu le pétrole (réserves estimées à 3,5 Mds de barils), le pays fait partie des pays les moins développés de la planète.** Avec un PIB estimé à 7,3 Mds USD pour l'exercice fiscal 2021/2022 pour 11 millions d'habitants, le PIB par habitant est l'un des plus faibles du monde à 664 USD. L'économie a été, depuis l'indépendance, affectée par de nombreux chocs : les conflits, l'effondrement

<sup>32</sup> Calcul du SE de Kampala basé sur la population 2021 (incluant les 2 millions de personnes qui sont parties à l'extérieur) et calcul du taux de croissance par rapport à 1950 divisé par le nombre d'année

de la production (environ 150 000 baril/jour aujourd'hui contre 350 000 en 2011) et des cours du pétrole sur le marché mondial, et, plus récemment, les chocs climatiques qui ont détruit ses capacités de production. **Par ailleurs, la faiblesse de la gouvernance et de la gestion des finances publiques ne permet pas d'allouer correctement les moyens nécessaires aux objectifs de développement socioéconomique.** Selon le classement IDH du PNUD, le Soudan du Sud se classait en 2021 dernier sur 191 pays classés et plus de 80 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté de 1,9 USD par jour<sup>33</sup>. Selon le Programme Alimentaire mondial (PAM), 8,9 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en juillet 2022, dont 7,7 millions en situation d'insécurité alimentaire grave, du fait de la perte des moyens de subsistance, de la dépréciation continue de la Livre Sud-Soudanaise et des épisodes de forte inflation.

**Les indicateurs sanitaires sont parmi les plus faibles du monde en raison notamment du manque de personnel de santé, d'installations et de fournitures, du mauvais état des routes ou du manque de moyens de transport, qui empêchent les populations d'accéder aux soins nécessaires.** L'espérance de vie à la naissance, de 55 ans, place le pays parmi les 5 derniers pays du monde. Le taux de mortalité infantile, 60,7 ‰ en 2022, est le plus élevé de la région Afrique de l'Est (37,2 en moyenne) et parmi les 8 taux les plus élevés d'Afrique Subsaharienne (49 en moyenne). Le recours à la planification familiale est extrêmement faible, avec un taux de prévalence de la contraception de seulement 6 % pour toutes les méthodes. Bien qu'ayant fortement baissé, le taux de mortalité maternelle fait partie des plus élevés du monde (1 150 pour 100 000 naissances vivantes).

**Le niveau d'éducation est extrêmement faible en raison du manque d'écoles, d'enseignants qualifiés et de matériel et des nombreux obstacles qui limitent l'accès et l'achèvement scolaire.** Seul un tiers de la population sait lire et écrire (de nombreux adultes n'ayant pas été scolarisés en raison de la guerre et des déplacements de population). Selon l'UNICEF, le Soudan du Sud a la plus forte proportion d'enfants non scolarisés au monde (taux de scolarisation en primaire de 38 % seulement) alors que seuls 48 % des jeunes Sud-Soudanais savent lire et écrire<sup>34</sup>.

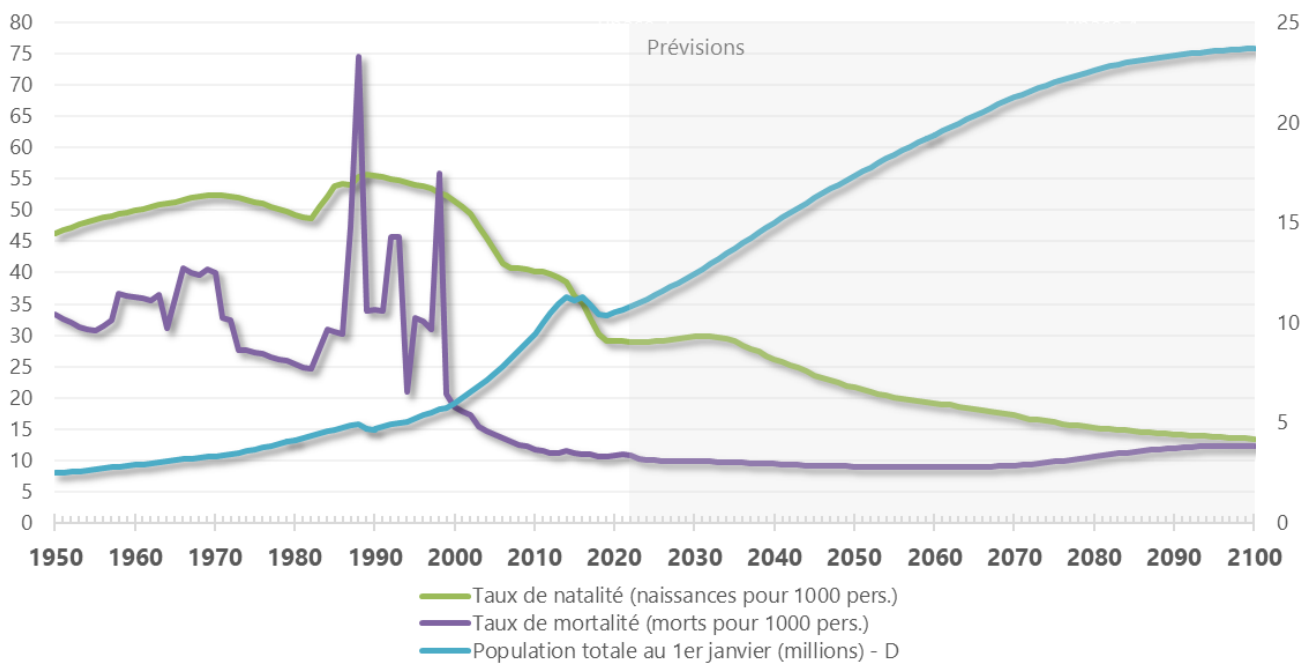
**Selon le scénario médian de croissance du Département de la population des Nations Unies, la population du Soudan du Sud devrait atteindre 17,4 millions de personnes à horizon 2050, soit +62,7 % par rapport à 2021 (+49,5 % et +76,2 % selon les scénarios bas et haut). S'y s'ajouteraient les retours de réfugiés, dont une part importante est constituée de jeunes. Cette croissance démographique engendrerait logiquement des besoins colossaux en matière de fourniture des services essentiels, d'équipement urbains et d'emplois, que le pays devra satisfaire pour tirer parti du dividende démographique qu'offrirait une évolution favorable du ratio de dépendance.**

---

<sup>33</sup> Source : Banque mondiale, 2020

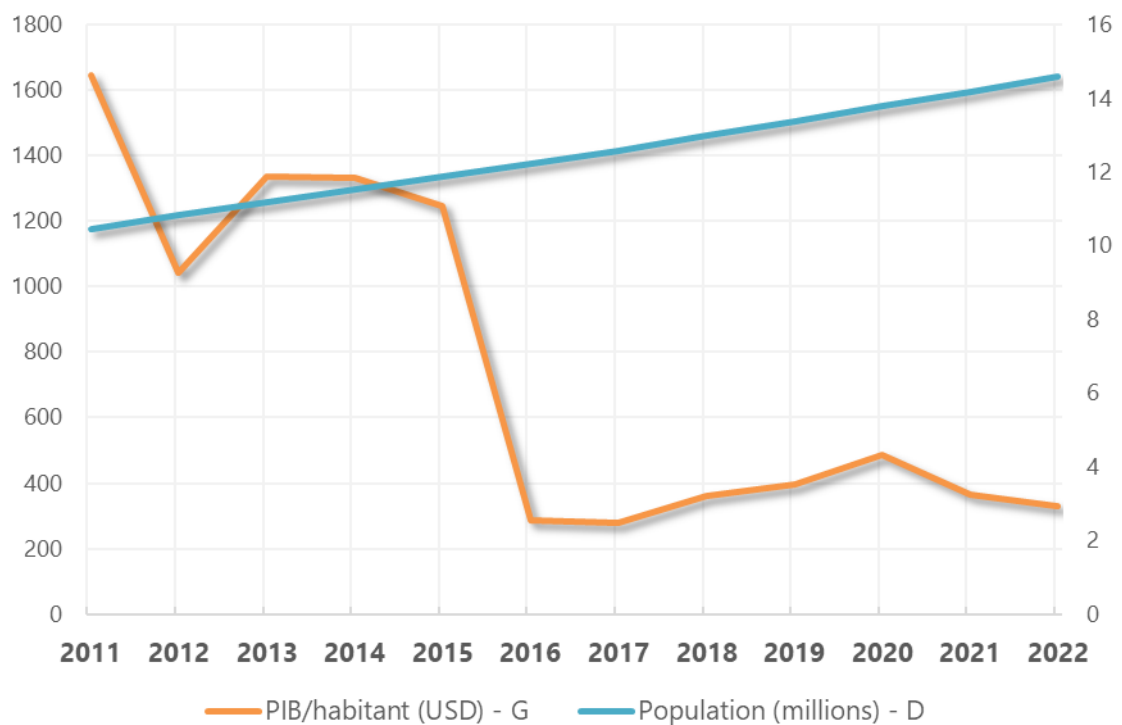
<sup>34</sup> Source : Banque mondiale, 2020

Graphique 1 : Evolution de la démographie au Soudan du Sud



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, octobre 2022



## Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar es Salam



### La croissance démographique, un défi pour la Tanzanie

*Avec 64,5 millions d'habitants en 2022, la population tanzanienne a été multipliée par 8,6 depuis 1950 et devrait doubler d'ici 2050. Cette forte croissance démographique constitue à la fois des opportunités et des défis pour le pays. La dynamique de la population va devoir être prise en considération pour élaborer des stratégies de développement nationales et locales pertinentes et améliorer les conditions de vie du peuple tanzanien dans les prochaines années, en particulier s'agissant de l'accès aux services sociaux, à l'eau, la santé et l'éducation.*

#### Recensement de la population et de l'habitat de 2022

Conformément au *Statistics Act Cap 351* et aux réglementations internationales imposant la réalisation d'un recensement tous les dix ans, **le sixième recensement de la population tanzanienne a été réalisé du 23 août au 5 septembre 2022**. Pour la première fois, l'enquête nationale comprenait, outre les données de population, le recensement des logements ainsi que celui de la configuration physique nationale. Les résultats de cette vaste campagne ont été publiés le 31 octobre 2022<sup>35</sup>.

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**La Tanzanie a amorcé sa transition démographique.** Le taux de natalité a atteint un point haut en 1974 à 49,9 naissances pour mille (‰) avant de diminuer de manière constante jusqu'en 2022 pour atteindre 35,8 ‰. Le taux de mortalité a également diminué de manière constante et devrait se stabiliser à partir de 2025 autour de 5 ‰ puis connaître une hausse modérée à partir de 2054. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance s'est fortement améliorée, passant de 41,3 ans en 1950 à 66,8 ans en 2022<sup>36</sup>. Cependant, **la pyramide des âges n'a pas évolué de manière significative au cours des 40 dernières années**. Le nombre d'enfants par femme a diminué mais reste élevé : 6,5 en moyenne en 1950 contre 4,7 en 2022<sup>37</sup>. D'après les estimations des Nations Unies, ce chiffre devrait connaître une chute significative dans les prochaines années pour atteindre 3,0 en 2050 et 2,1 en 2100, **En 2100, la Tanzanie compterait ainsi parmi les 10 pays les plus peuplés de la planète**.

**La population tanzanienne a ainsi été multipliée par 8,6 entre 1950 et 2022 passant de 7,5 millions à 64,5 millions, avec un taux de croissance démographique de 2,9 % en 2022.** La population de la région administrative de Dar es Salam a quant à elle cru de plus d'un million en 10 ans, passant de 4,3 millions d'habitants en 2012 à 5,3 millions en 2022, selon le recensement de 2022. Les résultats du recensement indiquent également que la population de Zanzibar est passée de 1,3 million d'habitants en 2012 à 1,9 million d'habitants en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,8 %. Cette forte croissance démographique est probablement influencée par l'immigration de travailleurs du secteur du tourisme en provenance de Tanzanie continentale.

**Parallèlement à la croissance de sa population, la Tanzanie a observé une hausse significative de son PIB par habitant.** Caractérisé par une baisse entre 1980 et 1993 passant de 603 USD à 191 USD, ce dernier a connu une hausse importante à partir de 2002, de 382 USD à 1 245 USD en 2022. Pour la première fois en 2020, le PIB par habitant a classé le pays dans la **tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire** selon les critères de la Banque mondiale. Une croissance significative portée par le **développement économique du pays**, dont le PIB augmente en moyenne de 4,5 % en 2022 ; la croissance du PIB est prévue à 5,2 % en 2023 selon le FMI.

<sup>35</sup> Par souci de cohérence et d'harmonisation, les données démographiques des Nations Unies et de la Banque mondiale seront majoritairement exploitées dans cette note.

<sup>36</sup> Comparé à 37,5 ans en moyenne en Afrique Subsaharienne en 1950, et 59,7 ans en 2021.

<sup>37</sup> Comparé à 6,5 enfants par femme en moyenne en Afrique Subsaharienne en 1950, et 4,6 en 2021.

## L'emploi comme condition nécessaire à une croissance durable et inclusive

**Entre 2009 et 2019, la croissance économique a eu un effet limité sur la réduction de la pauvreté.** Au cours de cette période, une grande partie des travailleurs est passée de l'agriculture à faible productivité aux services. Cependant, cette transition a eu peu d'impact car peu d'emplois formels caractérisés par une forte productivité ont été créés, tandis que le taux du travail informel a augmenté. **L'économie informelle emploierait ainsi plus de 80 % de la population.** Entre 2014 et 2020/21, l'emploi salarié a cru de façon marginale de 14,1 % à 14,3 % tandis que la proportion de travailleurs indépendants a augmenté de 47,4 % à 54,3 %, soulignant une hausse des emplois à risque. De plus, **malgré la hausse des opportunités d'emplois, le taux de chômage est passé de 2,1 % en 2015 à 2,7 % en 2021, avec une inactivité plus importante chez les femmes.**

**Le secteur agricole emploie toujours plus de 70 % de la population active** mais rencontre de nombreux défis dont notamment la modernisation de l'agriculture, l'emploi des jeunes, l'adaptation au changement climatique, et des financements limités et pas toujours adaptés à l'ensemble des besoins. **Le tourisme**, qui emploie une grande partie de la main-d'œuvre du pays, est également sensible au changement climatique.

## Une nécessité d'augmenter le capital humain pour répondre à l'évolution de la pyramide des âges

**La pyramide des âges est caractérisée par une base large, signe d'une forte fécondité.** La population est âgée de 17 ans en moyenne en 2022 (âge médian estimé à 22 ans d'ici 2050). Un investissement accru dans le capital humain sera donc essentiel pour soutenir la croissance économique, réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de la Vision de développement 2025 de la Tanzanie. **Le score de la Tanzanie en matière d'Indice de Capital Humain à 0,4<sup>38</sup> la place parmi les 35 derniers pays au monde** et souligne la nécessité d'augmenter les dépenses dans les secteurs sociaux. Ce score indique qu'un enfant né en 2017 ne devrait atteindre que 40 % de ce que son potentiel productif aurait été s'il avait bénéficié d'une éducation complète et d'une bonne santé.

**Une étude récente du Tanzania National Panel Survey<sup>39</sup> (NPS) a souligné une augmentation des taux de scolarisation et d'alphabétisation.** Entre 2014/2015 et 2020/21, le taux net de scolarisation a augmenté de 8,4 pdp dans le primaire et de 14,3 pdp dans le secondaire. En particulier, le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire est passé de 24,7 % à 39 % dans les zones rurales ; et de 41,4 % à 67 % dans les zones urbaines. Le taux d'alphabétisation a atteint 76 % en 2020/21, contre 69,8 % en 2014/15. Dans l'ensemble, ces résultats ont montré l'engagement de la Tanzanie à progresser dans ce domaine mais **restent inférieurs à la moitié de la moyenne des PRITI et même légèrement inférieurs à la moyenne des pays à faible revenu.** En outre, des efforts sont encore nécessaires pour assurer l'éducation pour toutes et tous, en particulier dans les zones rurales où 3 enfants sur 10 en âge d'être scolarisés (7-13 ans) ne savent pas encore lire et écrire.

## La forte croissance démographique, un « défi pour le partage des ressources »

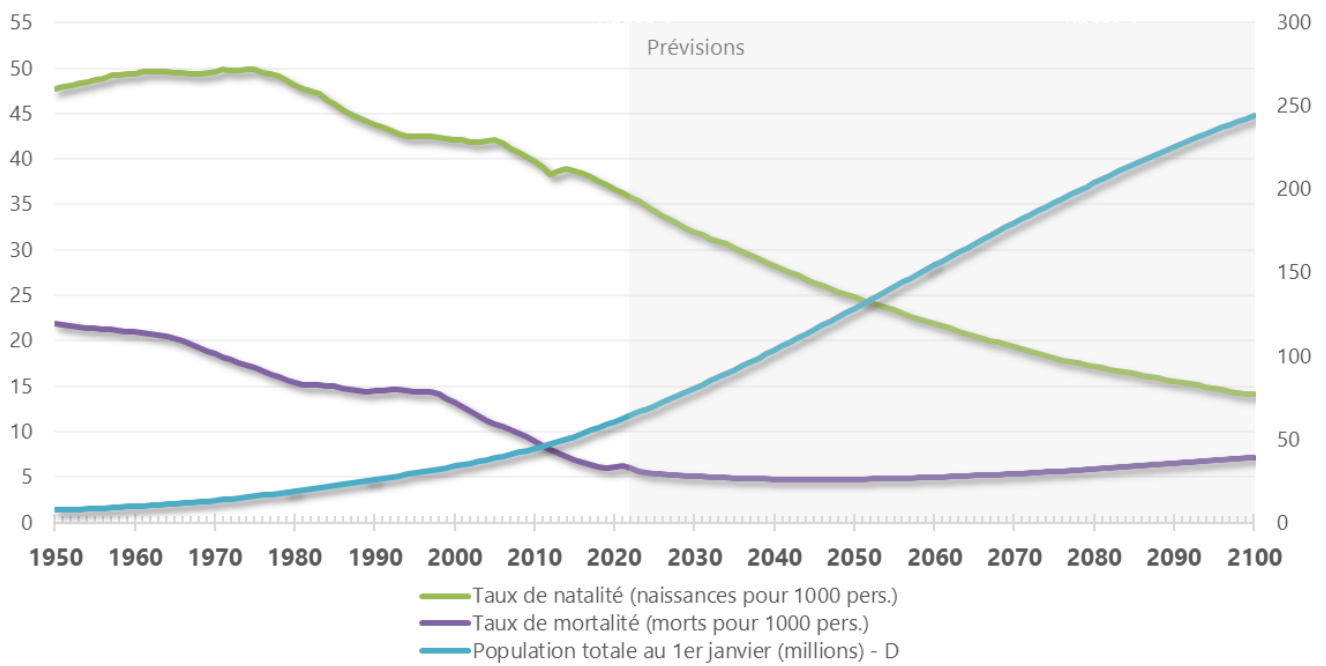
La plus grande disponibilité de main d'œuvre, favorable à l'augmentation de la production agricole (de vastes zones fertiles n'étant pas exploitées) et industrielle rend toutefois plus difficile l'éradication de la pauvreté. La présidente Samia Suluhu Hassan, a ainsi déclaré que la hausse de la population représentait « un fardeau pour l'économie » et « un défi pour le partage des ressources et la fourniture de services sociaux » et a établi des **lignes directrices pour les prochaines années :**

- **En matière de santé :** progressivement doter le secteur d'une industrie pharmaceutique et de production d'équipements médicaux pour en réduire l'importation.
- **En matière de sécurité alimentaire et de ressources :** assurer la sécurité alimentaire de la population tout en préservant les revenus issus de l'exportation, en créant de nouvelles chaînes de valeur.
- **Pour permettre l'aménagement des zones urbaines et rurales :** renforcer les industries locales du secteur, afin de réduire les coûts des matériaux de construction en particulier.

<sup>38</sup> Egal à la moyenne des pays d'AEOL (hors Djibouti, Érythrée, Somalie).

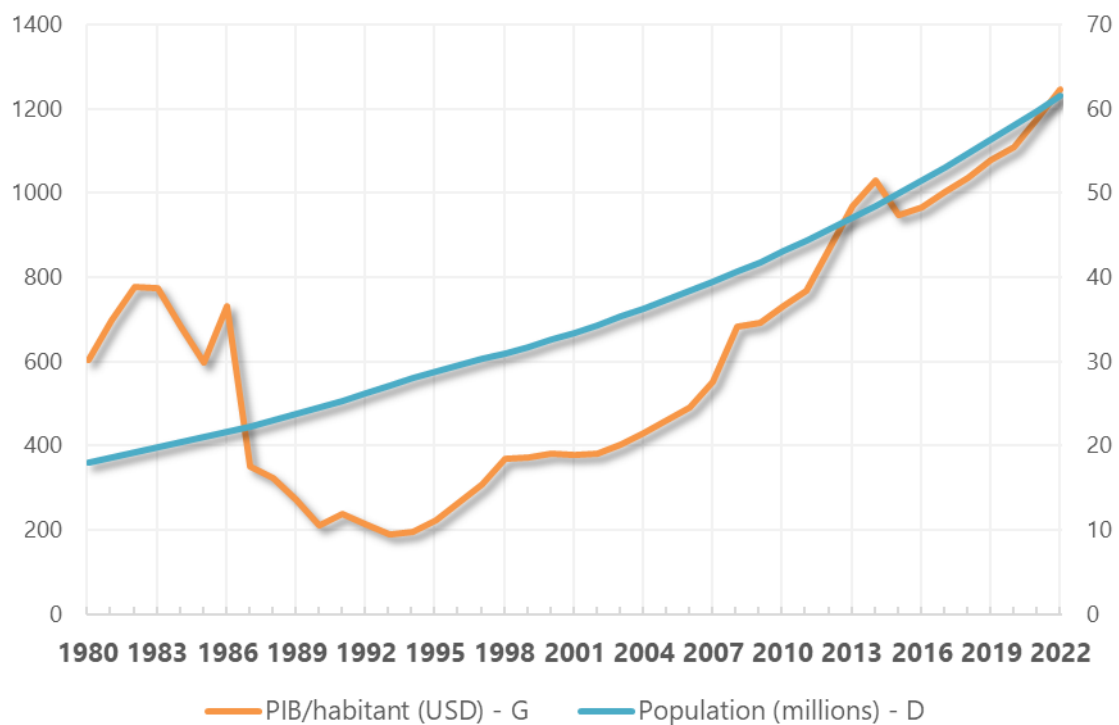
<sup>39</sup> Dans le cadre du projet *World Bank's Living Standards Measurement Study* (LSMS).

Graphique 1 : Evolution de la démographie en Tanzanie



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

| Indicateurs Pays   | Burundi | Kenya  | Ouganda | Rwanda | Sud Soudan | Tanzanie |
|--|---------|--------|---------|--------|------------|----------|
| <i>Population (M hab.) BM 2021</i>                                 | 12,6    | 53,0   | 45,9    | 13,5   | 10,7       | 63,6     |
| <i>Croissance démographique (%) BM 2015-2021</i>                   | 2,6     | 2,1    | 3,3     | 2,4    | -0,6       | 3,2      |
| <i>Doing Business (classement) 2020</i>                            | 166     | 56     | 116     | 38     | 185        | 141      |
| <i>Rang Indice de corruption - Transparency international 2021</i> | 169     | 128    | 144     | 52     | 180        | 87       |
| <b>Macroéconomie</b>   |         |        |         |        |            |          |
| <i>PIB (Mds USD) FMI 2022</i>                                      | 3,9     | 116,0  | 48,8    | 12,7   | 7,9        | 77,1     |
| <i>PIB par habitant (USD) FMI 2022</i>                             | 309,1   | 2277,7 | 1116,8  | 958,4  | 539,5      | 1252,9   |
| <i>Croissance du PIB réel (%) FMI 2022</i>                         | 1,8     | 5,4    | 4,9     | 6,8    | 6,6        | 4,7      |
| <i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2022</i>                  | 18,9    | 7,6    | 6,8     | 13,9   | 17,6       | 4,4      |
| <b>Finances Publiques</b>  |         |        |         |        |            |          |
| <i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2022</i>              | -12,1   | -6,0   | -5,8    | -6,5   | 0,9        | -3,3     |
| <i>Dette publique (%PIB) FMI 2022</i>                              | 68,3    | 67,9   | 50,8    | 64,4   | 39,6       | 41,6     |
| <i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI 2021</i>                   | 18,9    | 30,8   | 30,1    | 48,4   | -          | 28,8     |
| <b>Echanges</b>  |         |        |         |        |            |          |
| <i>Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022</i>                        | -26,3   | -12,1  | -11,0   | -11,5  | -4,9       | -9,6     |
| <i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>   | 9,6     | 174,5  | 59,7    | 32,2   | 3,6        | 71,3     |
| <i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i> | 1,5     | 142,7  | 24,8    | 6,2    | 0,2        | 35,8     |
| <i>Balance courante (%PIB) FMI 2022</i>                            | -15,7   | -4,7   | -8,1    | -11,6  | 6,7        | -4,6     |
| <i>Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2020</i>                    | 1,6     | 3,1    | 2,8     | 2,7    | 1,3        | 0,5      |
| <i>Réserves de change (mois d'import) BM 2021*</i>                 | 0,9     | 4,8    | 4,1     | 5,6    | 0,5        | 5,4      |
| <b>Développement</b>   |         |        |         |        |            |          |
| <i>IDH BM 2020</i>   | 0,43    | 0,60   | 0,54    | 0,54   | 0,43       | 0,53     |
| <i>Espérance de vie à la naissance ONU 2015-2020</i>               | 61,0    | 66,2   | 62,8    | 68,4   | 57,4       | 64,8     |
| <i>Taux de pauvreté (&lt; 1,90 USD/jours, %) BM 2018*</i>          | 72,8    | 37,1   | 41,0    | 56,6   | 76,5       | 49,4     |
| <i>Emissions de CO<sup>2</sup> par habitant (tonnes) BM 2019</i>   | 0,1     | 0,4    | 0,1     | 0,1    | 0,2        | 0,2      |
| <b>Notation Dette Souveraine</b>                                   |         |        |         |        |            |          |
| <i>S&amp;P</i>   | -       | B      | B+      | B+(-)  | -          | -        |
| <i>Moody's</i>   | -       | B2(-)  | B1(-)   | B2(-)  | -          | B2(+)    |
| <i>Fitch</i>   | -       | B+(-)  | B+      | B+(-)  | -          | -        |
| <b>Politique Monétaire</b>   |         |        |         |        |            |          |
| <i>Taux directeur*</i>   | 6,85    | 9,50   | 10,00   | 7,00   | -          | 5,00     |

\*Dernière donnée disponible

## ❖ Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis Abeba



### Dividende démographique djiboutien : une matérialisation menacée par la croissance peu inclusive du pays

*Sans comparaison aucune avec son voisin éthiopien, Djibouti, plus petit pays de la Corne de l'Afrique, voit sa population s'accroître dans la durée, résultat d'une transition démographique amorcée en 1950. Cette dynamique démographique représente un défi pour Djibouti au regard de la faible inclusivité de sa croissance se reflétant dans la distorsion entre le PIB par habitant du pays (3 588,5 USD en 2022, un des plus élevés de la région) et ses indicateurs de développement, notamment en matière d'éducation, qui tranchent nettement. Le développement du capital humain, dans une économie dominée par le secteur des services, doit être une priorité pour le pays.*

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**Amorcée dès les années 1950, la transition démographique djiboutienne se caractérise par une chute significative du taux de mortalité** entre 1950 et 1990, passant de 22,3 morts pour mille (‰), à 11,7 ‰, avant de se stabiliser à 8,8 ‰ en 2020. **En parallèle, le taux de natalité atteint un point haut en 1966 à 47,0 naissances pour mille (‰) avant de diminuer de manière constante et significative jusqu'en 2022** pour atteindre 21,9 ‰. Résultante de ces deux dynamiques concomitantes, la population djiboutienne a été multipliée par plus de 18 entre 1950 et 2022, passant de 61 000 à 1,1 million, soit une croissance moyenne annuelle de 4,0 %. Aujourd'hui, l'espérance de vie à la naissance est de 63 ans contre un peu plus de 41 ans dans les années 1950. Autre témoin de cette transition démographique, le taux de fécondité qui a été divisé par plus de deux sur la période 1990-2022 (de 6 à 2,8 enfants par femme). D'après les estimations des Nations Unies, **Djibouti devrait entrer dans un régime démographique qualifié de « moderne » à partir des années 2050** (avec un taux de natalité inférieur à 15 ‰ et de mortalité inférieure à 10 ‰). **La population djiboutienne devrait atteindre 1,7 million en 2100.**

**Soulignons le rôle attesté mais difficilement mesurable des flux d'immigration dans l'accroissement démographique total du pays.** Véritable exception dans la région de la Corne de l'Afrique, Djibouti a connu depuis 1950 un solde migratoire largement positif (16,7 ‰ en moyenne entre 1950 et 2022) même si ce dernier tend à diminuer. Ce solde migratoire élevé a été amplifié par les situations d'instabilité récurrentes dans les pays voisins (Somalie, Éthiopie, Érythrée) mais est également favorisé par la perméabilité des frontières et la continuité ethnique, linguistique et culturelle avec les trois pays cités plus haut.

**Parallèlement à la croissance de sa population, Djibouti a observé une hausse significative de son PIB/habitant** lui permettant de se classer dans la **catégorie « pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure »**. Caractérisé par une croissance constante et modérée jusqu'aux années 2000, passant de 1070 USD en 1991 (premières données disponibles) à 1087 USD en 2000, ce dernier explose à partir de 2010, de 1836 USD à 3588,5 USD en 2022 (+6,3 % par an en moyenne), ce qui correspond au troisième meilleur revenu par habitant de la région AEOI après les Seychelles et Maurice. Cet accroissement a été notamment porté par la stratégie de développement pré-covid de Djibouti fondée sur de larges investissements dans les infrastructures et qui ont permis une forte croissance économique sur la décennie 2010-2019 (5,9 % en moyenne), néanmoins générateurs de dette.

**Une croissance structurellement peu inclusive qui pourrait mettre en péril la matérialisation du dividende démographique**

**Entre 1960 et 2021, la proportion de la population djiboutienne en âge de travailler est passée de 54 % à 64 %**, faisant mécaniquement baisser le ratio de dépendance (-19,8 points de pourcentage entre 2000 et 2021). Le taux d'activité (ou taux de participation à la population active), lui, est faible (32,3 % en 2017) en raison d'un modèle de croissance resté peu inclusif malgré les années de forte croissance économique durant la décennie précédente. En effet, **les investissements ayant été concentrés sur des projets à forte intensité en capital, dans la logistique notamment, peu d'emplois ont été créés et le chômage reste élevé : 28,4 % en**



2021 selon la Banque Mondiale, dont 39,4 % chez les femmes. Les données nationales rapportaient, elles, en 2017 (dernières données disponibles) un taux de chômage supérieur (47 %) touchant particulièrement les jeunes (86 % chez les 18-24 ans). **Ajoutons que la concentration de la population en zone urbaine** (78,2 % en 2021) et particulièrement dans la capitale tend à favoriser, en raison d'une distorsion offre/demande d'emploi, le secteur informel.

Ce gonflement de la population en âge de travailler devrait continuer sur les dix prochaines années au regard de la croissance démographique et de l'allongement de l'espérance de vie anticipés sur la même période. Un tel dynamisme démographique devrait générer une pression accrue sur le marché du travail interrogeant alors **la capacité de la croissance djiboutienne à absorber cette pression.**

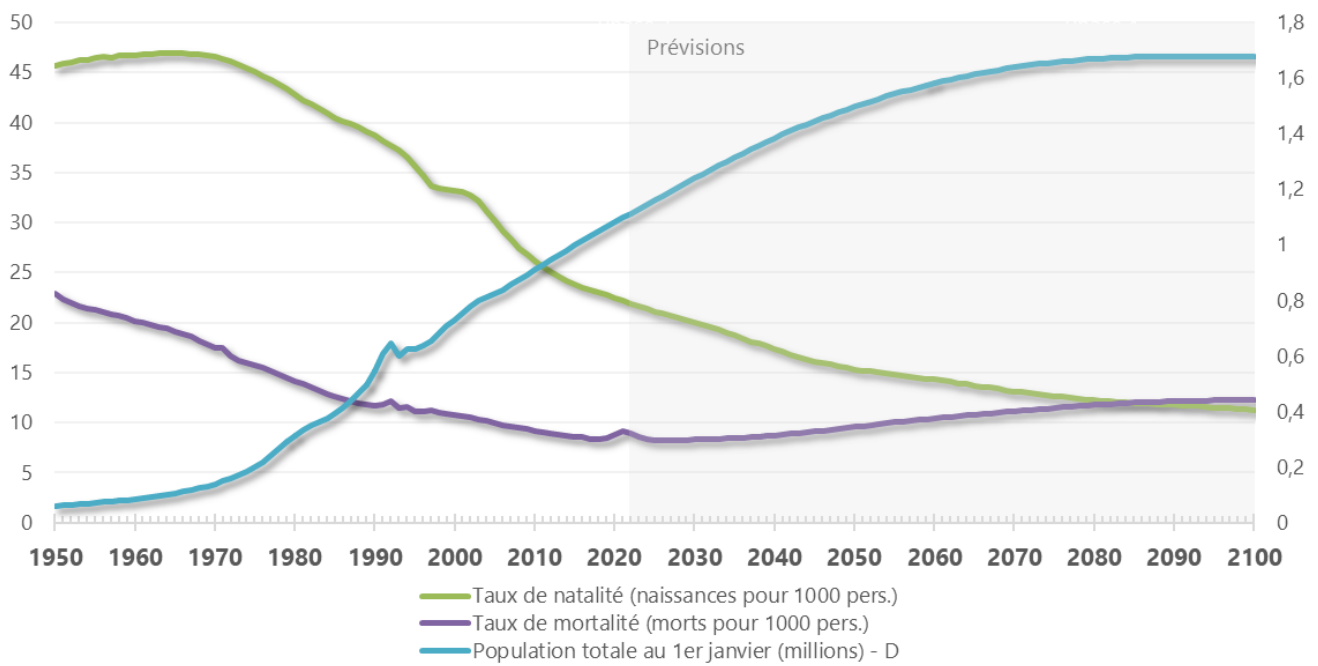
Une nécessité d'augmenter le capital humain pour répondre à l'évolution de la pyramide des âges

**Les indicateurs de développement de Djibouti, notamment en matière d'éducation, sont faibles par rapport au revenu par habitant du pays.** En 2017<sup>40</sup>, un peu plus de la moitié (53 %) de la population âgée de plus de 15 ans de Djibouti savait lire et écrire. Les taux d'alphabétisation varient en fonction du sexe (près de 60 % des hommes sont alphabétisés contre 43 % des femmes en 2017) et des régions (59 % de la population de la capitale savait lire et écrire en 2017 contre 29 % en dehors des zones urbaines). **On remarque également une chute des dépenses d'éducation** : le gouvernement djiboutien a dépensé en 2018 l'équivalent de 3,6 % du PIB dans l'éducation contre 9,8 % en 2000. Ceci s'explique par l'accumulation de la dette publique qui érode la capacité du pays à financer des biens publics, en premier lieu l'éducation. **Des progrès en matière de développement du capital humain à Djibouti sont pourtant attendus des acteurs économiques** (la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est désignée par ces derniers comme l'un des principaux obstacles à l'activité des entreprises) **et seront à l'avenir nécessaires pour tirer profit de la dynamique démographique.**

---

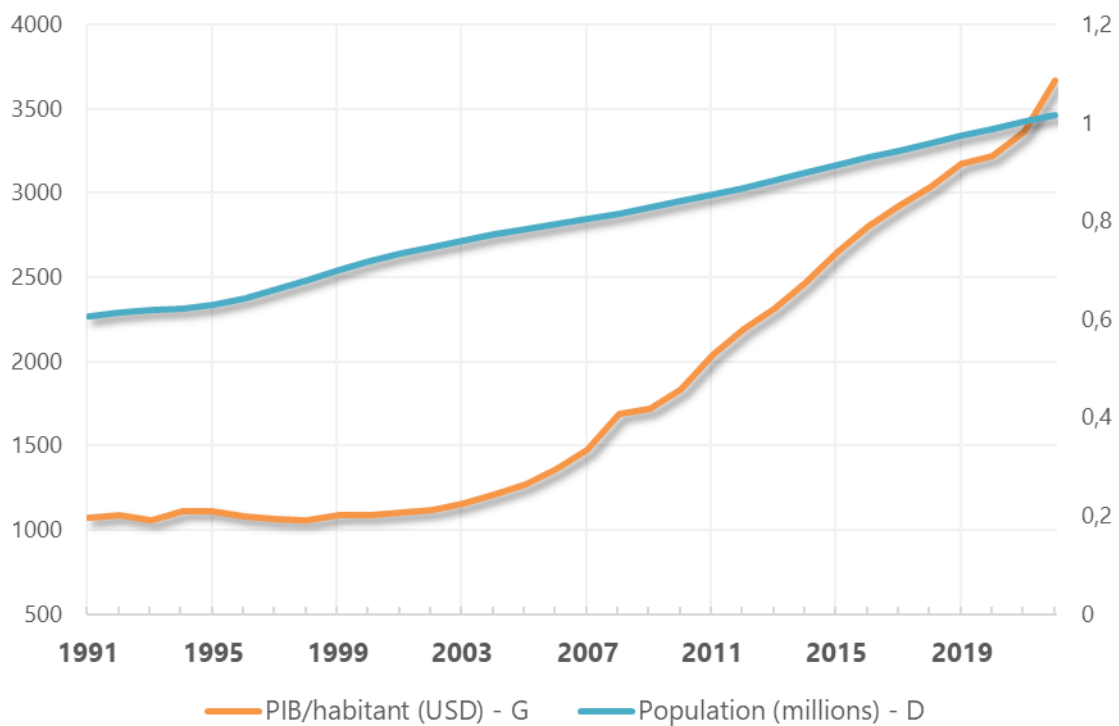
<sup>40</sup> Rapport " *Challenges to inclusive growth : a poverty and equity assessment of Djibouti*", Banque Mondiale, 2019

Graphique 1 : Evolution de la démographie à Djibouti



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Avril 2023

## ❖ Corne de l'Afrique – Érythrée

Par le SE d'Addis Abeba



### Un dividende démographique entravé par les efforts insuffisants de l'État érythréen

*L'Érythrée est, en comparaison des autres pays de la région, déjà bien avancée dans sa transition démographique. D'après les Nations Unies, le pays devrait achever sa transition démographique autour de 2030 avec une population avoisinant 8,6 millions à horizon 2100. Malgré la mise en place de politiques publiques en faveur de l'éducation et de la santé, un manque d'investissement chronique de l'État dans la mise en œuvre de ces politiques empêche néanmoins le pays de bénéficier de son dividende démographique. Par ailleurs, l'Érythrée reçoit très peu d'investissements étrangers en raison des barrières étatiques et l'investissement privé est lui aussi absent de l'équation économique.*

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**L'Érythrée n'a jamais effectué de recensement gouvernemental officiel.** Ainsi la population actuelle de l'Érythrée est estimée entre 3,7 millions (FMI en 2021) et 6,7 millions (COMESA). **La dynamique démographique de l'Érythrée diverge de celles des autres pays d'Afrique subsaharienne.** La transition démographique érythréenne est en effet déjà particulièrement avancée et se caractérise par une chute progressive du taux de mortalité entre 1950 et 2020, passant de 30,8 ‰ à 6,4 ‰ en 2020. De manière concomitante, le taux de natalité atteint un point haut en 1962 à 47,9 ‰ avant de diminuer de manière constante et significative jusqu'en 2022 pour atteindre 28,4 ‰. La population érythréenne a ainsi été multipliée par 4,5 entre 1950 et 2022 passant de 0,8 millions à 3,6 millions, soit une croissance moyenne de la population de 2,1 % chaque année. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance s'est fortement améliorée, passant de 33,4 ans en 1950 à 67,6 ans en 2022<sup>41</sup>. Le nombre d'enfants par femme a également diminué, de 6,5 en moyenne en 1950 à 3,4 en 2022<sup>42</sup>. **D'après les estimations des Nations Unies, l'Érythrée devrait achever sa transition démographique autour de 2030 avec une population avoisinant 8,6 millions à horizon 2100.**

**Conscient des lacunes du pays en matière de santé publique et des conséquences pour le pays d'une transition démographique mal maîtrisée, le gouvernement a conduit dès l'indépendance en 1991 une politique ambitieuse.** Dans un premier temps, le gouvernement a mis l'accent sur le développement des centres de santé primaire et la construction d'écoles dans le pays. Ainsi, dès 1999, 70 % de la population avait accès à un centre de santé à moins de 10 km de son domicile<sup>43</sup>. Travaillant avec des ONG et les instances de l'ONU, le gouvernement a mis en place dès les années 2000 des programmes de santé visant à promouvoir la vaccination contre les maladies endémiques et la propagation du SIDA, améliorer la santé infantile, avoir une politique de planification des besoins en médicaments, développer des écoles de santé (comme celle d'Orotta en 2004) et réduire l'influence de la médecine traditionnelle. En 2010, le gouvernement décide d'aller plus loin en articulant tous les 4 ans un plan d'orientation stratégique pour sa politique de santé avec des objectifs précis et chiffrés par secteurs ainsi que des indicateurs à suivre (HSSDP) et un plan de mise en œuvre (PNS) à destination de toutes les administrations concernées. Néanmoins, le programme de santé maternelle et infantile reste inachevé et exacerbé par une augmentation significative des maladies non transmissibles (MNT). Selon la Banque mondiale, le taux de mortalité maternelle reste élevé (485 décès pour 100 000 naissances contre 239 pour 100 000 naissances de moyenne OMS dans les pays en développement en 2017) et la malnutrition des enfants de moins de cinq ans est également élevée (52 % des enfants souffrent d'insuffisance pondérale). De même, le gouvernement érythréen a lancé le **Plan national du secteur de l'éducation de l'Érythrée** (2018-2022). Ce plan stratégique visait à améliorer la qualité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire et secondaire en élargissant l'éducation à la petite enfance, en améliorant les qualifications des enseignants et en

<sup>41</sup> Comparé à 37,5 ans en moyenne en Afrique Subsaharienne en 1950, et 59,7 ans en 2021.

<sup>42</sup> Comparé à 6,5 enfants par femme en moyenne en Afrique Subsaharienne en 1950, et 4,6 en 2021.

<sup>43</sup> Source : *Ministère de l'information*

scolarisant davantage d'enfants. Néanmoins, les disparités d'accès à l'éducation entre les zones rurales et urbaines demeurent, le financement de l'éducation (peu d'APD dans le pays) ainsi que d'autres facteurs socioculturels entravent la participation de nombreux enfants à l'école.

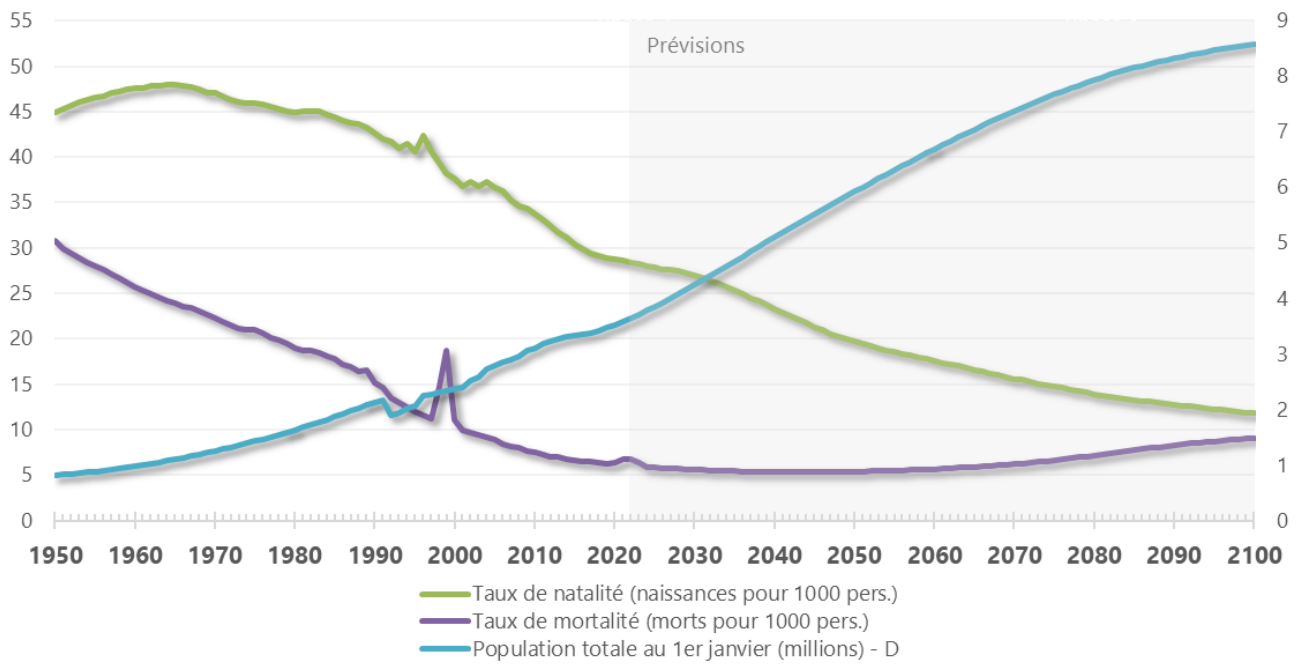
**En phase avec le rythme de croissance de sa population, l'Érythrée a observé une hausse de son PIB/habitant entre 2009 et 2014.** Caractérisé par une croissance modérée entre 1993 et 2008, passant de 167,1 USD à 301,2 USD, ce dernier enregistre une forte hausse à partir de 2009 (415,6 USD soit 28 % de croissance) pour atteindre un pic à 786,5 USD en 2014 (+18,8 % par an en moyenne). Néanmoins, le PIB par habitant enregistre une baisse depuis 2015 (603,2 USD) avec une décroissance de -1,8 % par an pour atteindre 595,7 USD en 2020 avant de repartir à la hausse depuis (647,0 USD en 2022). La stagnation de la décennie 1992-2002 s'explique par la stagnation à la fois du PIB et de la croissance démographique. Malgré le développement de l'exploitation minière (10 % du PIB) depuis 2010, l'agriculture pluviale représente toujours près de deux tiers des emplois en Érythrée.

**Une croissance démographique qui accentue les difficultés du pays et dégrade le capital humain faute d'investissement**

**Un manque d'investissement de l'État dans les politiques publiques en faveur de la population en âge de travailler empêche le pays de bénéficier de son dividende démographique.** Depuis 1992, la population érythréenne en âge de travailler oscille entre 40 % et 47 % (chiffre de 2021). Avec une croissance démographique sur les 10 prochaines années et l'allongement de l'espérance de vie sur la même période, la population devrait augmenter et faire baisser mécaniquement le ratio de dépendance. Néanmoins, actuellement 75,2 % des emplois restent précaires (revenu journalier inférieur à 3,1 USD) et **les taux de scolarisation sont en baisse** à cause de l'insuffisance des infrastructures et de la croissance démographique (taux de scolarisation primaire proche de 100 % en 2003 contre seulement 68,6 % avec une décroissance marquée à partir de 2007). De même le chômage augmente de manière significative depuis 2010 mais enregistre un pic ces deux dernières années (autour de 8 %). **Cette situation pourrait s'expliquer par (i) une économie entièrement dominée par l'Etat et une production caractérisée par une faible valeur ajoutée, une faible productivité et très peu de diversification** - notamment dans le secteur agricole dominé par un mode d'irrigation pluviale (63 % des emplois pour 17 % du PIB). Il en va de même pour le secteur des services qui représente 51 % du PIB et qui s'axe autour des activités commerciales et logistiques à faible valeur ajoutée.

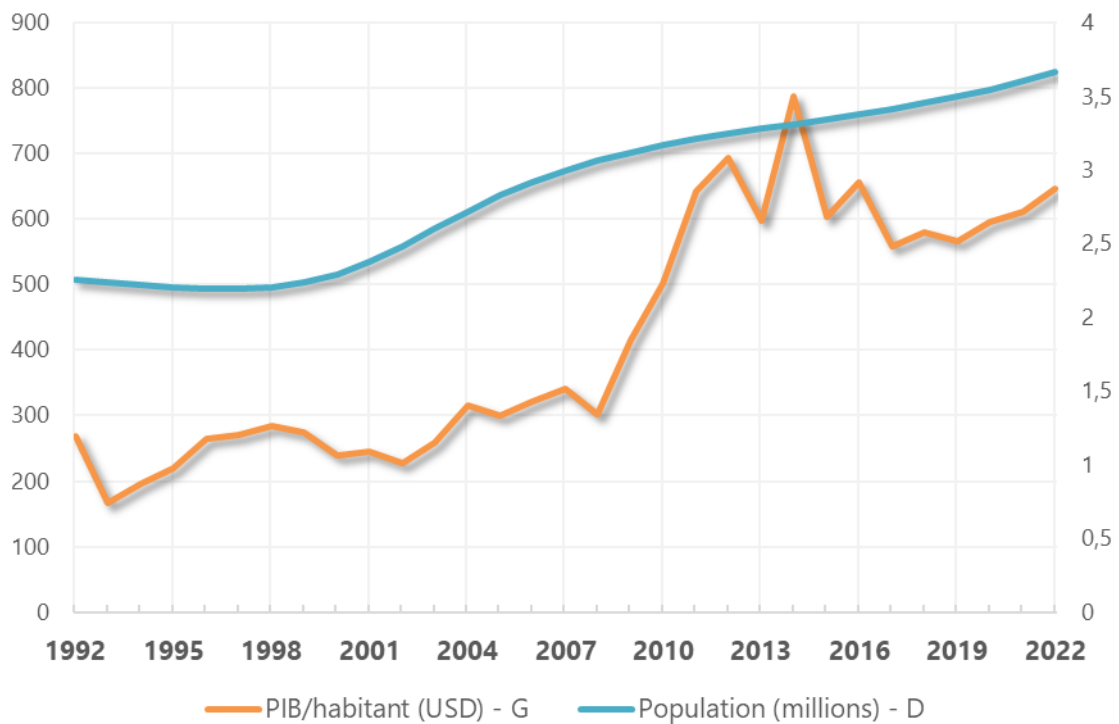
**Par ailleurs, l'Érythrée reçoit très peu d'investissements étrangers en raison des barrières étatiques et l'investissement privé est lui aussi absent de l'équation économique.** Cette situation empêche le développement de l'emploi en qualité comme en quantité.

Graphique 1 : Evolution de la démographie en Érythrée



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022



## ❖ Corne de l'Afrique – Ethiopie

Par le SE d'Addis-Abeba



### Une démographie imparfaitement recensée et en cours de transition

*L'Ethiopie est au cœur de sa transition démographique et malgré des tentatives pour la maîtriser, l'instabilité politique et économique freine les ambitions du gouvernement. Le pays fait face à des fragilités structurelles, notamment de son marché du travail, qui n'ont pas permis d'absorber la nouvelle cohorte de jeunes travailleurs. Le gouvernement éthiopien, conscient des enjeux et surtout des risques d'une transition démographique mal maîtrisée pour le développement du pays a donc mis en œuvre des plans de développement pour accroître le dividende démographique.*

#### Dynamiques démographiques et PIB par habitant

**Le pays connaît une transition démographique plus tardive que dans les autres pays d'Afrique Subsaharienne.** L'Ethiopie a amorcé sa transition démographique à partir du milieu des années 1990 : le nombre d'enfants par femme est passé de 7 en moyenne en 1995 à 4,1 en 2022 ; de manière concomitante, le taux de mortalité a été réduit de 10 points sur la période (16,9 ‰ en 1995 contre 6,5 ‰ en 2022). Le taux de mortalité infantile a, quant à lui, été divisé par 3, passant de 10 ‰ à 3,2 ‰. Ces améliorations se sont traduites par une augmentation de 18 ans de l'espérance de vie moyenne dans le pays (48,3 ans en 1995 contre 65,6 en 2022) et un doublement de la population totale sur cette même période (56,5 millions en 1995 contre 121,8 millions en 2022). Selon les Nations Unies, l'Ethiopie devrait ainsi achever sa transition démographique à l'horizon 2070 et sa population devrait atteindre plus de 320 millions d'habitants en 2100. L'Ethiopie resterait le 7<sup>ème</sup> pays le plus peuplé au monde et le troisième d'Afrique derrière le Nigéria et la République Démocratique du Congo.

**Dès 1993, le gouvernement éthiopien, conscient des enjeux et surtout des risques d'une transition démographique mal maîtrisée pour le développement du pays, a mis en place une politique volontariste de planning familial.** Le gouvernement a misé (i) d'une part, **sur la scolarisation** et d'autre part, **sur la formation des jeunes filles** sur les thématiques de la santé reproductive **pour démocratiser l'accès à la contraception**. Les résultats sont rapidement convaincants : le taux de scolarisation des jeunes filles est passé de 43,3 % en 2000 à 92,1 % en 2019, l'accès et l'utilisation des contraceptifs s'est également démocratisé dans le pays passant de 4 % des femmes en 1993 à près de 40 % aujourd'hui. Le gouvernement s'est aussi appuyé sur (ii) **un renforcement de la politique de santé**, via une augmentation des effectifs des personnels de santé dans les régions rurales et des progrès dans la mise à disposition de personnels de soins de santé primaire et des hôpitaux : le ratio médecins/population des centres de santé est ainsi passé d'un médecin pour 26 400 habitants en 2006 à un médecin pour 17 000 en 2016/17. **Néanmoins, le récent conflit dans le Tigré semble avoir ralenti les ambitions gouvernementales dans les régions touchées en termes d'éducation et de santé.** Selon les sources du ministère de la Santé, 33 hôpitaux, 330 centres de santé et 1 327 postes de santé auraient été touchés par le conflit, et des centaines d'écoles auraient été détruites entièrement ou partiellement dans la région du Tigré.

Au cours des premières années qui ont suivi la mise en œuvre de la politique démographique, le pays enregistrait chaque année des baisses de son PIB par habitant<sup>44</sup>. Celui-ci a donc chuté de 60,3 % entre 1992 (293,4 USD) et 2002 (116,5 USD). Dès 2003, le PIB par habitant a commencé à se redresser, augmentant de 15,4 % en moyenne chaque année, pour atteindre 702,8 USD en 2015. **Entre 2016 et 2022, le PIB par habitant a continué d'augmenter, bien qu'à un rythme deux fois plus lent, et s'est établi à 1 097,6 USD.** Cette forte croissance s'est expliquée (i) par le **développement économique du pays** avec une croissance moyenne du PIB de 9,5 % sur la période 2004 – 2022 et par (ii) les **premiers résultats de la politique démographique** du gouvernement qui a stabilisé la croissance des naissances.

<sup>44</sup> Source : FMI, WEO Octobre 2022

## Le renforcement du secteur privé comme condition nécessaire à un marché du travail équilibré

**Depuis 2010, le ratio de dépendance a diminué constamment**, passant de plus de 90 % en 2010, selon la Banque mondiale, à 75,7 % en 2021, et créant ainsi un **potentiel dividende démographique inédit** pour le pays. Or parallèlement, le taux de participation dans l'économie a décliné de manière importante, de 81,2 % de la population en âge de travailler en 2013 à 68,3 % en 2021. Ainsi, l'asymétrie de ces évolutions démontre **l'incapacité du pays à fournir une offre d'emplois suffisante pour cette nouvelle cohorte de jeunes travailleurs**.

**Les chiffres du chômage reflètent ces pesanteurs** : le taux de chômage est passé de 5 % en 2005 à 8 % en 2021<sup>45</sup>. Il se caractérise par **(i)** une inégalité de genre : il touche proportionnellement plus les femmes (11,7 % pour les femmes en 2021, contre 5 % pour les hommes) ; **(ii)** des inégalités territoriales avec une forte augmentation du chômage dans les villes : en 2013 il était de 4,5 % contre 17,9 % en 2021 alors qu'il est resté stable dans les territoires ruraux ; **(iii)** une inégalité générationnelle : les principales victimes du chômage sont les jeunes et plus particulièrement les jeunes urbains avec un taux de chômage de 23,1 % en 2021.

**Les faiblesses structurelles de l'économie éthiopienne**, à savoir **(i)** le faible développement du secteur privé, **(ii)** l'omniprésence du secteur public dans l'économie et **(iii)** l'importance du secteur informel (notamment agricole) sont autant d'obstacles à la création suffisante d'emplois (tant quantitativement que qualitativement) pour répondre à la pression démographique. De même, **l'intensification de l'exode rural et de l'urbanisation depuis les années 1990 a accentué la pression sur le marché du travail dans les villes**.

Bien que le secteur public soit le premier pourvoyeur d'emplois dans le pays (hors secteur informel), le gouvernement a conscience qu'il ne pourra pas répondre seul à la demande du marché du travail. **Aussi les Homegrown Economic Reforms lancées en 2018 sont une première réponse à ces enjeux**. Elles visent à : **(i)** développer le secteur privé, **(ii)** encourager le passage d'une économie essentiellement basée sur l'agriculture (65 % de l'emploi et 67 % du PIB) vers une économie à plus forte valeur ajoutée *via* le développement du secteur secondaire et tertiaire (encore largement minoritaires avec respectivement 10 % et 25 % des emplois en 2019<sup>46</sup>).

## Une augmentation du capital humain encore trop faible pour répondre à l'évolution de la pyramide des âges et aux objectifs de transformation de l'économie

**L'Éthiopie a fait de très nets progrès en matière de développement du capital humain** : entre les années 1980 et 2018, la productivité du travail a plus que doublé, avec une croissance très marquée à partir de 2004 (+5,8 % en moyenne par an). Cette réalisation est due aux progrès très importants en matière d'accès à l'enseignement, soutenus par l'engagement de l'État depuis 1997 notamment avec la mise en place de vastes plans quinquennaux dotés de moyens importants<sup>47</sup>. Les taux de scolarisation se sont largement améliorés : dans le primaire d'abord, avec un taux de scolarisation net de 84,6 % en 2015 (x2,5 depuis 1998) ; secondaire ensuite (x2,8 entre 1999 et 2015) avec 34,9 % en 2015<sup>48</sup>, tertiaire enfin (x10 entre 1999 et 2018 – 34,9 %).

**Des améliorations restent à conduire s'agissant du niveau de formation de la main-d'œuvre**, le secteur universitaire et de la formation professionnelle restant largement sous-développés notamment dans le domaine industriel et entrepreneurial. De plus, **la facilitation des liens entre le secteur académique et productif** permettrait de stimuler l'innovation et d'accompagner la création d'une main-d'œuvre répondant aux besoins des différents secteurs notamment celui du digital.

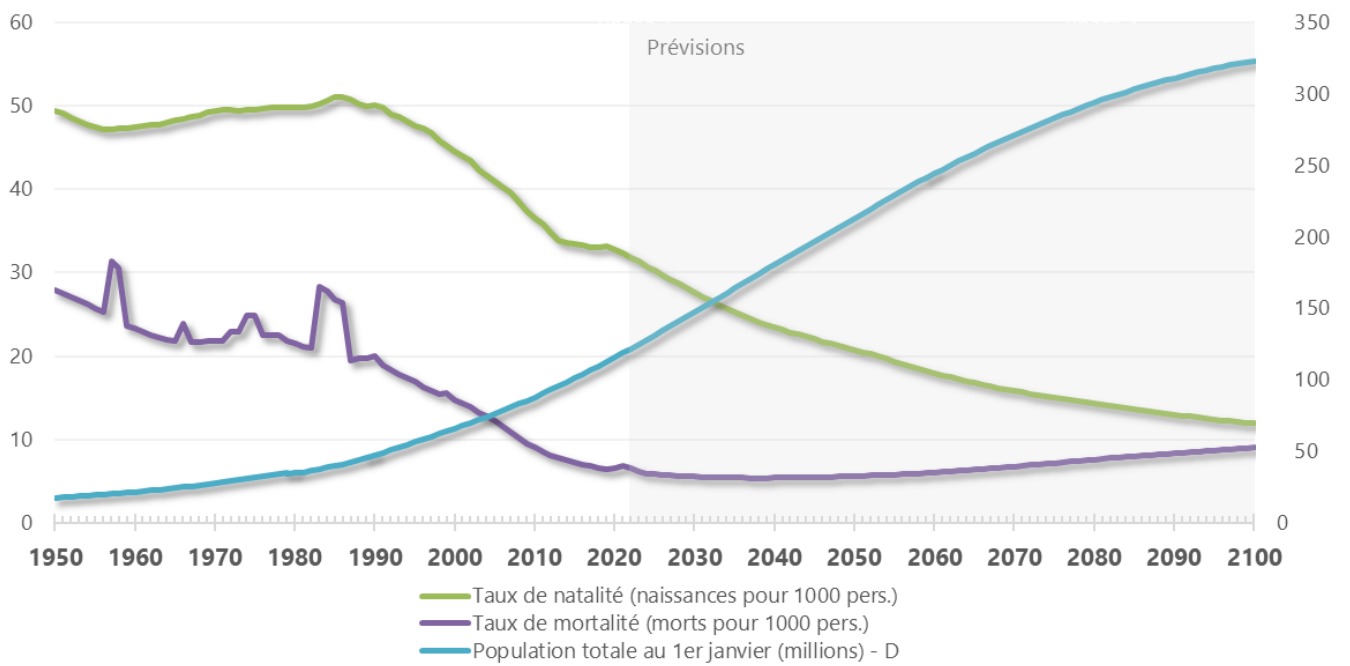
<sup>45</sup> Source : *Jobs Creation Commission* (organisme gouvernemental)

<sup>46</sup> Source : Organisation Internationale du Travail

<sup>47</sup> Selon le ministère de l'Éducation, ces plans représentaient entre 15 % et 25 % du budget total de l'État en moyenne.

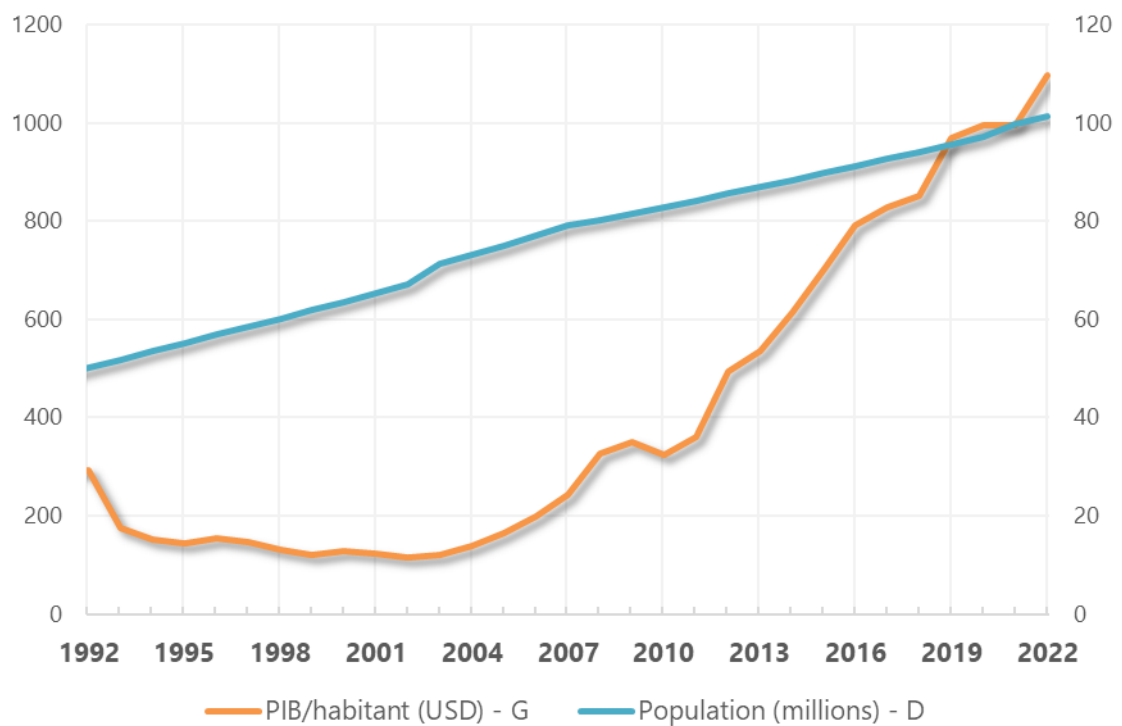
<sup>48</sup> Taux de scolarisation bruts pour le secondaire et le tertiaire, prenant en compte les cohortes d'élèves inscrits mais qui n'ont pas l'âge correspondant à leur niveau.

Graphique 1 : Evolution de la démographie en Ethiopie



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## 🌐 Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



### Un dividende potentiel mis en péril par des années de guerre civile

*La Somalie a un taux de croissance démographique élevé, d'environ 3 % par an depuis 1950, avec une population estimée à plus de 15 millions d'habitants en 2021, selon la Banque mondiale. Or, dans ce pays où les opportunités économiques sont limitées par le conflit et les sécheresses répétées, la dynamique démographique exacerbe la pauvreté. De plus, la fragilité des infrastructures et la malnutrition sévère, des enfants notamment, freinent le développement du pays, qui reste, en 2022, le 4ème pays le plus pauvre du monde, et le 2ème plus pauvre de l'AEOL.*

Un PMA encore aux premiers stades de sa transition démographique

**La population somalienne a connu une croissance constante de 3,0 % par an en moyenne depuis 1950<sup>49</sup>, soit un des taux les plus élevés de la région.** Le pays se trouve actuellement dans les premiers stades de la transition démographique, avec de faibles progrès en matière de réduction des taux de mortalité - passant de 15,5 ‰ en 1993, à 11,0 ‰ en 2022 - alors même que les taux de fécondité sont restés élevés, **avec une moyenne de 6,2 enfants par femme en 2022<sup>50</sup> contre 7,6 en 2000 et 7,2 en 1950.**

**Ainsi, bien que le PIB par habitant ait été multiplié par huit depuis les années 1960**, passant de 62,2 USD en 1960 à 131,0 USD en 1990 et 522,4 USD en 2022, le pays demeure l'un des plus pauvres au monde (4ème)<sup>51</sup>, ainsi que de la région, juste derrière le Burundi. **La Banque mondiale estime ainsi que près de 70 % de la population somalienne vit en dessous du seuil de pauvreté.** Or, la faible croissance du PIB - de 1,7 % en 2022 (soit 3,4 % en moyenne sur la décennie 2010) - est insuffisante pour réduire la pauvreté et répondre aux importants besoins sociaux, notamment en créant des emplois pour les jeunes.

Une population jeune et marginalisée, du fait d'un manque d'infrastructures et d'investissements

**La Somalie a une population très jeune, avec plus de 75 % de la population âgée de moins de 30 ans en 2022.** Cette "explosion de la jeunesse" présente des opportunités pour le pays, notamment en termes de main d'œuvre. **Toutefois, le faible taux d'alphabétisation et la fragilité des infrastructures éducatives empêche le pays de bénéficier du dividende démographique.** En effet, 60 % de la population somalienne serait analphabète en 2022 (contre 76 % dans les années 1990). Par conséquent, la majorité des 400 000 jeunes qui entrent sur le marché du travail chaque année sont peu qualifiés et travaillent dans le secteur informel (plus de 64 % des travailleurs somaliens, en particulier les femmes et les jeunes seraient des travailleurs indépendants). La Somalie connaît ainsi un chômage élevé chez les jeunes estimé à 70 %<sup>52</sup> en 2020, même si cette définition est complexe dans une économie largement informelle. **Environ 44,2 % des jeunes (50,2 % des jeunes femmes) âgés de 15 à 24 ans sont sans emploi, ne suivant ni études ni formation (NEET).**

**De plus, le conflit lui-même a gravement affecté le système éducatif en Somalie.** De nombreuses écoles ont été détruites ou endommagées, et un grand nombre d'enseignants ont été déplacés ou tués. Au total, le conflit aurait privé deux générations d'enfants somaliens d'éducation. **Seulement 16 % de la population somalienne auraient terminé l'école primaire (contre 34 % en moyenne dans les pays d'Afrique Subsaharienne à faible revenu), et 7 % auraient terminé l'école secondaire (contre 19 % en moyenne en ASS).** Le financement public étant très faible, voire inexistant, les organisations non gouvernementales ont assuré l'essentiel du financement de l'enseignement primaire, complété par les *remittances* et les subventions étrangères.

<sup>49</sup> A l'exception des années 1979-1980 (+12 %) avec la guerre de l'Ogaden et de l'année 1993 (-7,2 % due à la destruction des cultures par le conflit à l'origine d'une famine).

<sup>50</sup> Source : PNUD 2023

<sup>51</sup> Derrière le Burundi, la Sierra Leone et la République Centrafricaine.

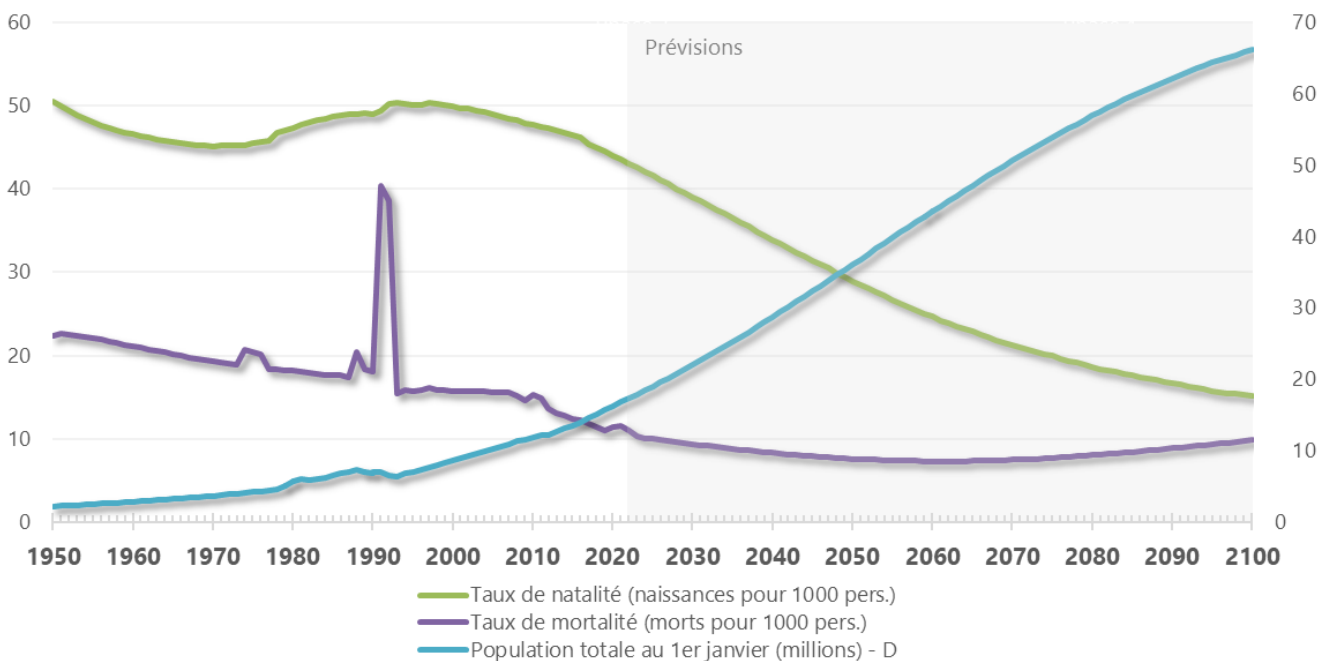
<sup>52</sup> Jeunes de 15 à 29 ans selon le Neuvième Plan national de développement (NDP-9) de la Somalie.

**L'agriculture reste le secteur-clé de l'économie somalienne**, contribuant aux moyens de subsistance d'environ 70 % de la population et représentant environ 60 % du PIB du pays (l'élevage représentant 93 % des recettes d'exportation). Toutefois, la productivité agricole en Somalie est faible, les agriculteurs étant confrontés à un accès limité aux intrants et aux infrastructures, ainsi qu'aux sécheresses récurrentes. Cette dépendance aux systèmes de production pastoraux expose l'économie à de lourdes pertes en cas de chocs climatiques<sup>53</sup>.

Face au dérèglement climatique et aux conflits qui perdurent, la malnutrition et le manque d'infrastructures sont des vecteurs de la pauvreté et des inégalités

**La pauvreté et les inégalités (indice de Gini à 36,8 en 2017<sup>54</sup>) sont exacerbées par le grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, estimé à 3,0 millions en 2022, en raison du climat et des conflits.** Ces déplacements exercent une pression considérable sur les ressources et les infrastructures dans les zones où sont concentrées les personnes déplacées. Au 12 septembre 2022, près de 4,3 millions de personnes (30 % de la population somalienne), étaient confrontées à une insécurité alimentaire critique. **En outre, les enfants subiraient de manière disproportionnée les conséquences de la famine** : environ 54,5 % (1,8 million) des enfants de moins de cinq ans souffriraient de malnutrition aiguë entre août 2022 et juillet 2023, selon l'UNICEF, ce qui affecterait à son tour le capital humain.

Graphique 1 : Evolution de la démographie en Somalie



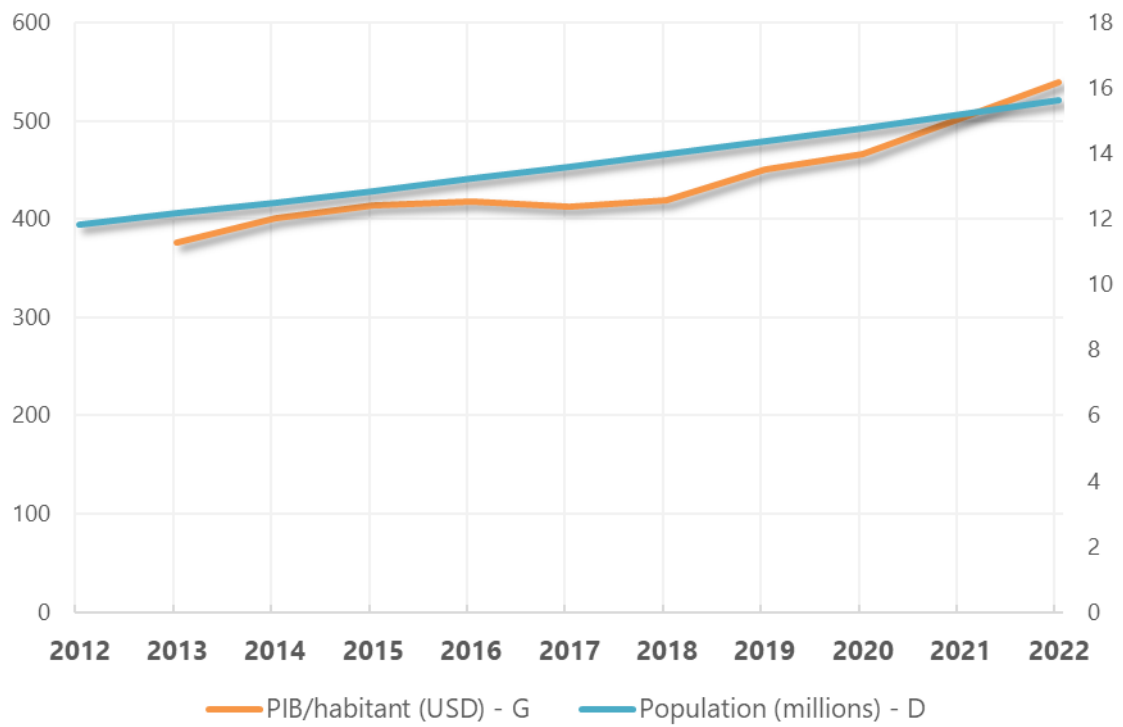
Sources : Nations Unies

<sup>53</sup> Pour rappel, le pays est classé 172<sup>ème</sup> au classement ND-Gain dû à une forte vulnérabilité aux chocs extérieurs.

<sup>54</sup> Source : Banque mondiale



Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

| Indicateurs Pays   | Djibouti | Erythrée | Ethiopie | Soudan | Somalie |
|--|----------|----------|----------|--------|---------|
| <i>Population (M hab.) BM 2021</i>                                 | 1,1      | 3,6      | 120,3    | 45,7   | 17,1    |
| <i>Croissance démographique (%) BM 2015-2021</i>                   | 1,6      | 1,2      | 2,7      | 3,0    | 3,6     |
| <i>Doing Business (classement) 2020</i>                            | 112      | 189      | 159      | 171    | 190     |
| <i>Rang Indice de corruption - Transparency international 2021</i> | 128      | 161      | 87       | 164    | 178     |
| <b>Macroéconomie</b>   |          |          |          |        |         |
| <i>PIB (Mds USD) FMI 2022</i>                                      | 3,6      | 2,4      | 120,4    | 49,4   | 8,2     |
| <i>PIB par habitant (USD) FMI 2022</i>                             | 3588,5   | 650,8    | 1156,5   | 1058,7 | 522,4   |
| <i>Croissance du PIB réel (%) FMI 2022</i>                         | 2,5      | 2,6      | 6,4      | -2,5   | 1,7     |
| <i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2022</i>                  | 5,5      | 7,4      | 33,9     | 138,8  | 6,8     |
| <b>Finances Publiques</b>  |          |          |          |        |         |
| <i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2022</i>              | -1,1     | -1,3     | -4,2     | -2,1   | 0,0     |
| <i>Dette publique (%PIB) FMI 2022</i>                              | 40,6     | 163,8    | 46,4     | 127,6  | 0,0     |
| <i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI 2021</i>                   | -        | 54,0     | 31,8     | -      | -       |
| <b>Echanges</b>  |          |          |          |        |         |
| <i>Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022</i>                        | -25,0    | -29,9    | -12,4    | -11,9  | -7,5    |
| <i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>   | 85,8     | 5,0      | 321,7    | 52,8   | 15,6    |
| <i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i> | 1,3      | 0,6      | 82,3     | 77,6   | 15,2    |
| <i>Balance courante (%PIB) FMI 2022</i>                            | -5,0     | 12,9     | -4,3     | -6,2   | -16,8   |
| <i>Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2020</i>                    | 2,0      | -        | 0,4      | 1,8    | 24,9    |
| <i>Réserves de change (mois d'import) BM 2021*</i>                 | 1,3      | -        | 2,0      | 0,2    | -       |
| <b>Développement</b>   |          |          |          |        |         |
| <i>IDH BM 2020</i>   | 0,52     | 0,46     | 0,40     | 0,51   | -       |
| <i>Espérance de vie à la naissance ONU 2015-2020</i>               | 66,5     | 65,7     | 66,0     | 64,9   | 56,9    |
| <i>Taux de pauvreté (&lt; 1,90 USD/jours, %) BM 2018*</i>          | 17,0     | -        | 30,8     | 12,2   | 68,6    |
| <i>Emissions de CO<sup>2</sup> par habitant (tonnes) BM 2019</i>   | 0,4      | 0,3      | 0,2      | 0,5    | 0,0     |
| <b>Notation Dette Souveraine</b>                                   |          |          |          |        |         |
| <i>S&amp;P</i>   | -        | -        | CCC(+)   | -      | -       |
| <i>Moody's</i>   | -        | -        | Caa2(-)  | -      | -       |
| <i>Fitch</i>   | -        | -        | CCC      | -      | -       |
| <b>Politique Monétaire</b>   |          |          |          |        |         |
| <i>Taux directeur*</i>   | -        | -        | -        | -      | -       |

\*Dernière donnée disponible

## ❖ Océan Indien – Comores

*Par le SE de Tananarive*



### Une population jeune soumise à un faible niveau de développement humain

*La transition démographique est toujours en cours avec un taux de natalité qui reste largement supérieur au taux de mortalité. Elle se traduit par un accroissement démographique important qui devrait se poursuivre jusqu'en 2100. Le pays dispose d'une population jeune qui constitue un défi pour les politiques d'éducation et de création d'emplois dans un contexte où l'archipel doit également relever le défi de la sécurité alimentaire.*

**Une transition démographique en phase d'évolution modérée due à une fécondité encore élevée**

La transition démographique des Comores devrait s'achever vers 2070 avec une population de 1,6 million d'habitants à horizon 2100 contre 0,8 million en 2023.

- La transition démographique s'est traduite par une **baisse du taux de mortalité entre 1950 et 2000**, allant de 26,3 décès pour mille à 7,8 ‰ en 2023. Ce taux devrait toutefois augmenter légèrement à partir de 2040 et atteindre 11,2 en 2100.
- **Le taux de natalité a atteint son pic en 1958** avec 47,8 naissances pour mille. Il a diminué de manière constante et significative pour atteindre 28 ‰ en 2023. Il devrait poursuivre sa baisse jusqu'en 2100 où il devrait atteindre 12,3 ‰, valeur proche du taux de mortalité la même année (11,2 ‰).
- Avec un **taux d'accroissement moyen de 2,3 %**, la population a été multipliée par cinq entre 1950 et 2023, passant de 160 000 à 844 000 habitants et devrait encore doubler entre 2023 et 2100 où elle atteindra son maximum de 1,5 millions d'habitants.

Les Comores sont caractérisées par une fécondité élevée dans un contexte de difficultés d'accès à des moyens de contraception. Le nombre d'enfants par femme est de 3,9 en 2023 contre 5,7 en 1950. Les milieux ruraux sont caractérisés par une fécondité légèrement plus élevée que les milieux urbains (4,8 contre 3,5 enfants par femme). Le taux de fécondité élevé s'explique notamment par le fait que la population comorienne a très peu recours aux méthodes de planning familial. Seulement 19 % des femmes âgées entre 15 et 49 ans utilisent une méthode contraceptive. Le niveau d'éducation des femmes influence à la baisse également l'indice de fécondité aux Comores.

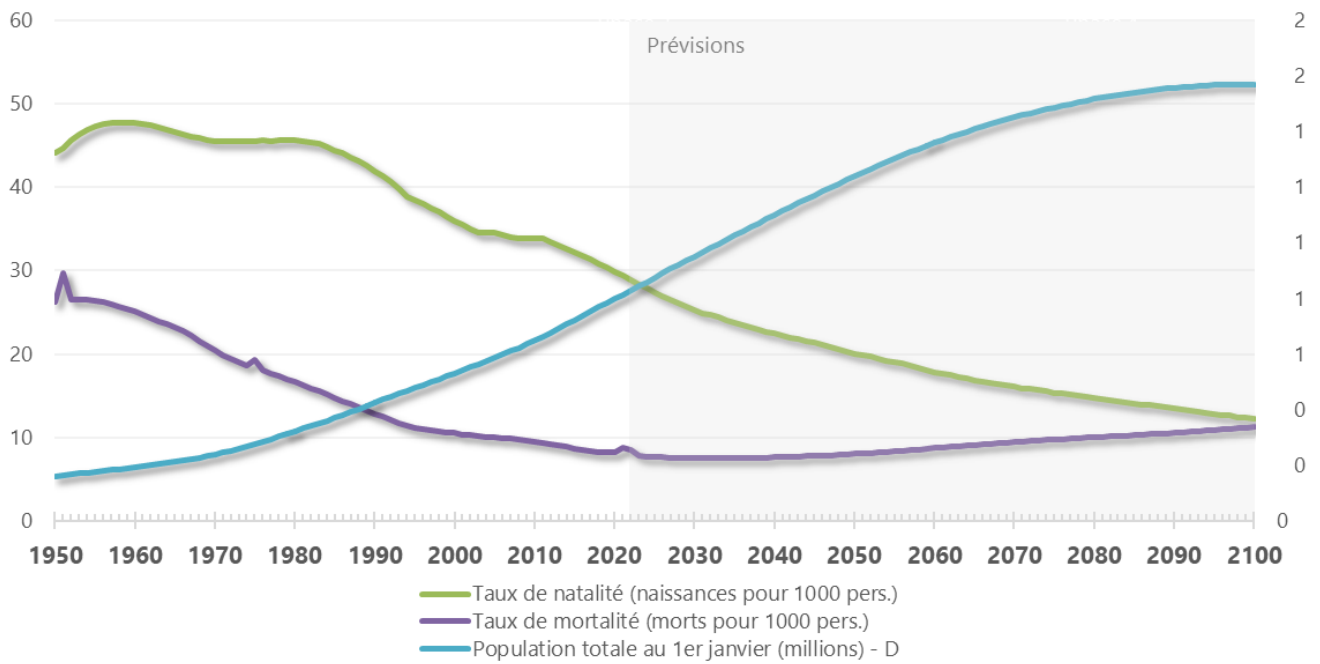
**Un pays à faible indice de développement humain qui peine à tirer profit de la jeunesse de sa population et à relever le défi de l'autonomie alimentaire**

Les Comores est un pays pauvre à faible indice de développement humain. Le produit intérieur brut par habitant est de 1 300 USD en 2022, un niveau inférieur à la moyenne africaine. L'indice de développement humain reste l'un des plus faibles du continent et place le pays à la 156<sup>ème</sup> place du classement mondial.

Le pays doit faire face à un certain nombre de problématiques :

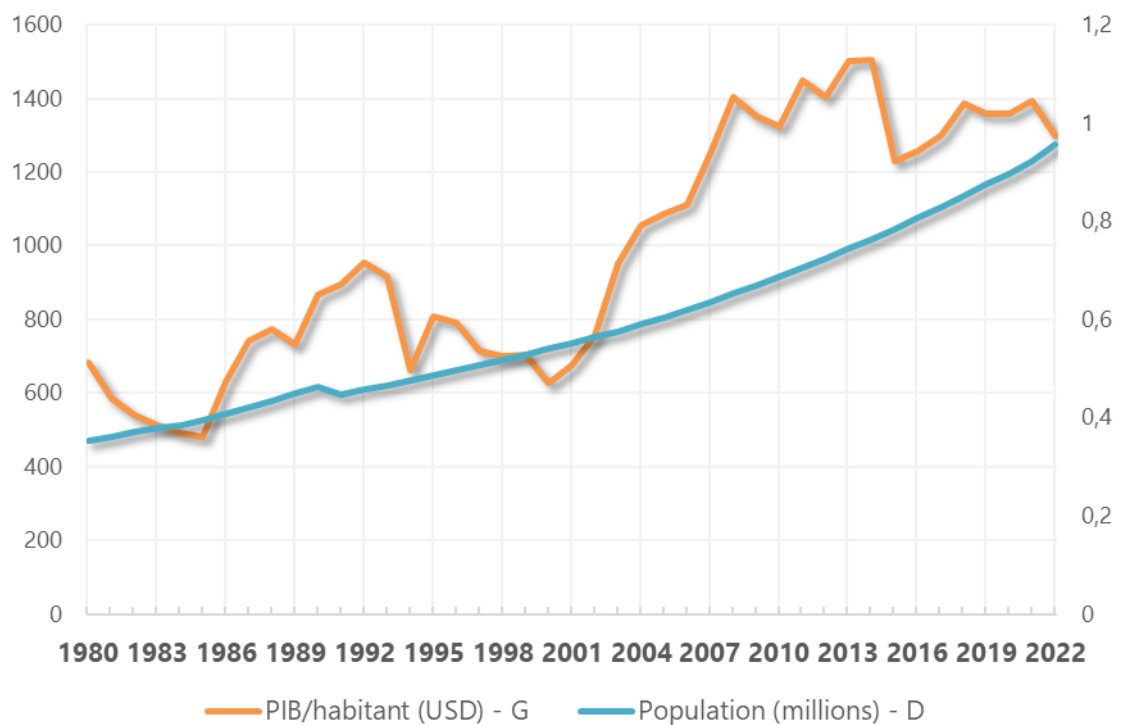
- **La population comorienne est très jeune. Près de 40 % de la population est âgée de moins de 15 ans** en 2023 et les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 4,3 % de la population totale.
- Toutefois, l'Union des Comores **peine à tirer profit du potentiel que représente la jeunesse** en raison de l'inadéquation et de l'incapacité du système éducatif à offrir aux entreprises locales la main-d'œuvre de qualité dont elles ont besoin. **Le chômage et le sous-emploi restent deux phénomènes très répandus** dans le pays, de l'ordre de 9,4 % de la population active. Les emplois sont concentrés à plus de 75 % dans les structures informelles.
- **La sécurité alimentaire est une question cruciale aux Comores**, alors que près de 40 % des enfants présentent un retard de croissance et 29 % des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie. L'archipel est très vulnérable au risque climatique, aggravant potentiellement les carences initiales. Les besoins sont nombreux, d'autant que le pays dispose de terres arables limitées tout en connaissant une croissance constante de sa population. Le pays importe une grande partie de ce qu'il consomme, à hauteur de 113,5 MUSD en 2020, soit près de 10 % du PIB.

Graphique 1 : Evolution de la démographie aux Comores



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population aux Comores

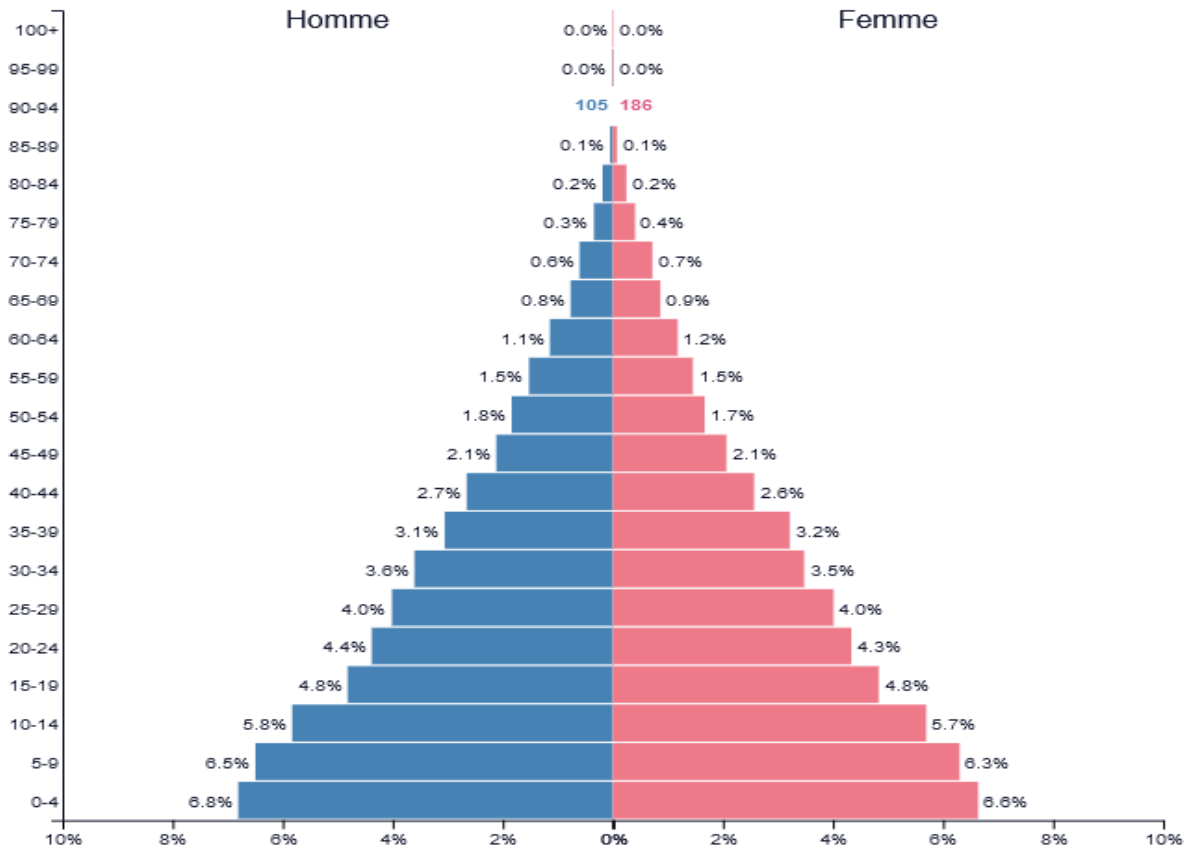


Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

Graphique 3 : Pyramide des âges en 2023

Comores ▼  
2023

Population: 852,074



Sources : Nations Unies



## Océan Indien – Madagascar

*Par le SE de Tananarive*



### Une croissance démographique forte, qui requiert des politiques publiques transversales

*Madagascar a vu sa population se multiplier par cinq depuis son indépendance, se concentrant aux deux tiers dans les zones rurales, tendance qui pourrait tendre vers l'équilibre par rapport aux zones urbaines d'ici une quinzaine d'années. Sa population, encore jeune, connaît une croissance démographique forte (2,8 % par an) et tarde à effectuer sa transition démographique. Parallèlement son PIB par habitant a connu une forte diminution en l'absence de croissance économique suffisante. Plus de neuf emplois sur dix sont informels à Madagascar, dont plus de trois quarts dans l'agriculture. Les populations du sud du pays continuent à souffrir de l'insécurité alimentaire, qui rend urgente une amélioration de la production agricole locale. Le récent plan national de planification familiale vise à permettre au pays d'améliorer l'accès universel aux services et répondre aux problématiques de financement public des budgets sociaux.*

#### La population malgache, à forte composante rurale, a été multipliée par cinq depuis l'indépendance

La population malgache s'accroît de façon rapide, avec une croissance démographique moyenne de 2,8 % par an depuis son indépendance en 1960. De 1960 à 2000, la population a plus que triplé, passant de 5 millions à 16 millions d'habitants, avant de connaître un ralentissement relatif de sa croissance démographique (de 3 % par an en 2000 à 2,4 % en 2022), atteignant près de 29,3 millions d'habitants en 2022. La population devrait continuer à augmenter modérément sans discontinuer (à un rythme moyen de 1,3 % par an) pour atteindre 83,1 millions d'habitants en 2100.

Selon la Banque mondiale, **la population malgache est à dominante rurale en 2021** (61 % de la population totale). Plus de la moitié de cette population pourrait vivre dans des zones urbaines d'ici 2036 en raison de l'exode rural massif causé par un déclin historique de la production agricole et de la multiplication des chocs d'origine climatique. La croissance démographique de l'agglomération de la capitale Tananarive est à ce titre notable : estimée à 3,7 millions d'habitants en 2022, elle a augmenté chaque année de 5,1 % en moyenne durant la dernière décennie selon les Nations Unies.

**Ces évolutions se font en parallèle de la diminution importante du PIB par habitant, qui est passé de 599,4 USD en 1980 à 521,6 USD en prix courant en 2022.** Le PIB par habitant a baissé de moitié entre 1980 et 1989 (à 288 USD), au cours de chaque période de crise politique (1991, 2002, 2009) et durant la crise sanitaire (de 532 à 478 USD entre 2019 et 2020). Une hausse notable du PIB par habitant est néanmoins observée entre 2004 et 2008, qui augmente de 88 % (de 299 à 562 USD).

#### Le pays, caractérisé par une population majoritairement jeune, tarde à opérer sa transition démographique

Le pays n'a pas encore achevé sa transition démographique : si son taux de mortalité a baissé depuis 1960 (passant de 21,5 morts pour mille habitants à 6,8 ‰ en 2022), le taux de natalité reste le plus élevé parmi les quatre îles de l'océan Indien (30,6 ‰), bien qu'en baisse (47,3 ‰ en 1960). Selon les projections des Nations Unies, la transition démographique de Madagascar devrait s'achever au début du siècle prochain avec un taux de natalité légèrement au-dessus des 10 ‰ et un taux de mortalité légèrement en dessous des 10 ‰. Ce dernier devrait d'ailleurs augmenter légèrement à partir de 2046 du fait du vieillissement de la population, sans toutefois dépasser le taux de natalité.

Le nombre moyen d'enfant par femme est actuellement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne, avec 3,8 enfants par femme contre 4,6. L'espérance de vie est supérieure à la moyenne africaine (65,2 ans en 2022<sup>55</sup> contre 56 ans sur le continent), en forte progression depuis l'indépendance (43,2 ans en 1960). En quasi-

<sup>55</sup> 67,6 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes.

constante diminution depuis l'indépendance (de 122,9 à 32,6 ‰ en 2022), le taux de mortalité infantile a toutefois connu une hausse durant la période 1976-1984 (de 99,7 à 106,9 ‰).

La pyramide des âges afficherait une population encore jeune en 2050 dans l'état actuel des politiques mises en œuvre, qui évoluerait de façon progressive vers une proportion plus importante d'habitants âgés entre 30 et 59 ans d'ici 2050, alors que le nombre d'enfants par femme baisserait de près d'un tiers (de 3,8 à 2,7 enfants par femme). L'âge moyen des malgaches a peu augmenté depuis l'indépendance, passant de 17 à 19,1 ans en 2022. Il connaîtrait une hausse plus forte d'ici 2050 (24,9 ans).

### Plus de neufs emplois sur dix sont informels, dont plus des trois quarts dans l'agriculture

Selon le ministère du travail malgache, **l'économie informelle représentait 95 % de l'emploi total en 2021**. Par secteur, le secteur agricole concentre plus de trois quarts de l'emploi informel total, le quart restant se structurant autour de l'industrie manufacturière, du commerce, de la construction et du travail domestique. Selon la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNaPS), l'emploi formel total représentait en 2019 seulement 698 000 personnes, dont 35 % dans le secteur industriel, devant les services (21 %), le commerce (16 %) et l'agriculture (14 %). Le taux de chômage est globalement bas en raison du poids de l'informel (2,4 % en 2021 contre 5,8 % au début des années 2000).

### Des enjeux de sécurité alimentaire majeurs pour le gouvernement malgache

Afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire le gouvernement souhaite notamment doubler la production agricole locale de riz d'ici 2030 (de 6 à 11 millions de tonnes de paddy) qui est fortement dépendante des importations. Un Plan National de Développement Agricole pour l'Autosuffisance Alimentaire est en cours d'élaboration depuis mi-2022/Afin de lutter contre la hausse du prix des produits de première nécessité (PPN) et dans l'attente d'une meilleure production locale, le gouvernement a recours à une importation étatique via la *State Procurement of Madagascar*, société d'Etat qui importe les PPN afin de les revendre à un prix subventionné. Le ministère de l'agriculture et de l'élevage bénéficie en 2023 d'une augmentation de 44 % de son budget d'investissement afin de renforcer la production agricole.

### Un plan national de planification familiale ambitieux à l'horizon 2030

**Le financement public de la santé et de l'éducation à Madagascar demeure insuffisant** au regard des besoins de la population et d'une allocation des ressources non optimale. En 2023, l'Etat prévoit de consacrer une part plus importante de son budget à l'éducation (11,3 % ; 373 MEUR, en hausse de 11 % par rapport à 2022) et à la santé (7,8 %, 257 MEUR ; +39 %). Toutefois les objectifs internationaux d'un budget d'éducation de 20 % et de santé de 15 % sont encore loin d'être atteints. Selon le FMI, les objectifs de taux d'exécution des dépenses relatives aux budgets sociaux<sup>56</sup> n'ont jamais été atteints durant l'année 2022. La gratuité de l'inscription au niveau des écoles primaires publiques est prévue par la loi, mais n'est globalement pas appliquée. Une stratégie nationale de couverture santé universelle élaborée en 2015 n'a pas été mise en œuvre.

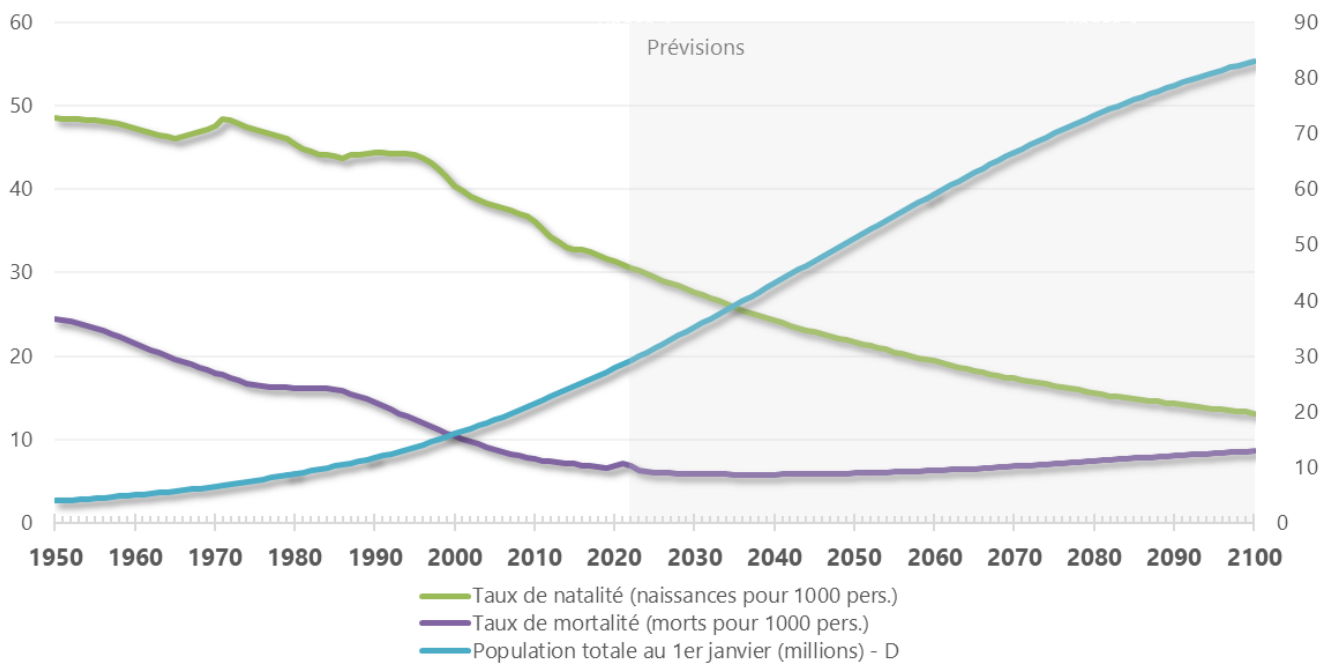
**Le gouvernement malgache a énoncé en 2021 sa vision en matière de planification familiale (2021-30)** afin de tirer profit de son dividende démographique. Il vise globalement trois objectifs : (i) atteindre un taux de prévalence contraceptive moderne de 60 % d'ici 2030 (contre 43 % en 2021) ; (ii) réduire le taux de besoins en planification familiale non satisfaits à 8 % (contre 14,5 %) et (iii) atteindre un indice synthétique de fécondité à 3 (contre 4,6).

Un Plan d'action national budgétisé en planification familiale (PAN-BF) a dans ce cadre été adopté en septembre 2022, et se conforme à ces objectifs. Il s'engage à mobiliser en quatre ans près de 106 MEUR (contre 95 MEUR dans le cadre de la PAN-BF 2016-20), dont 53 % en faveur de l'achat de produits contraceptifs et de consommables (56 MEUR), 32 % pour l'amélioration de l'offre de services (34 MEUR) et les 15 % restant en faveur de la politique, de la création de la demande, la sécurisation des produits et le suivi-évaluation (16 MEUR).

---

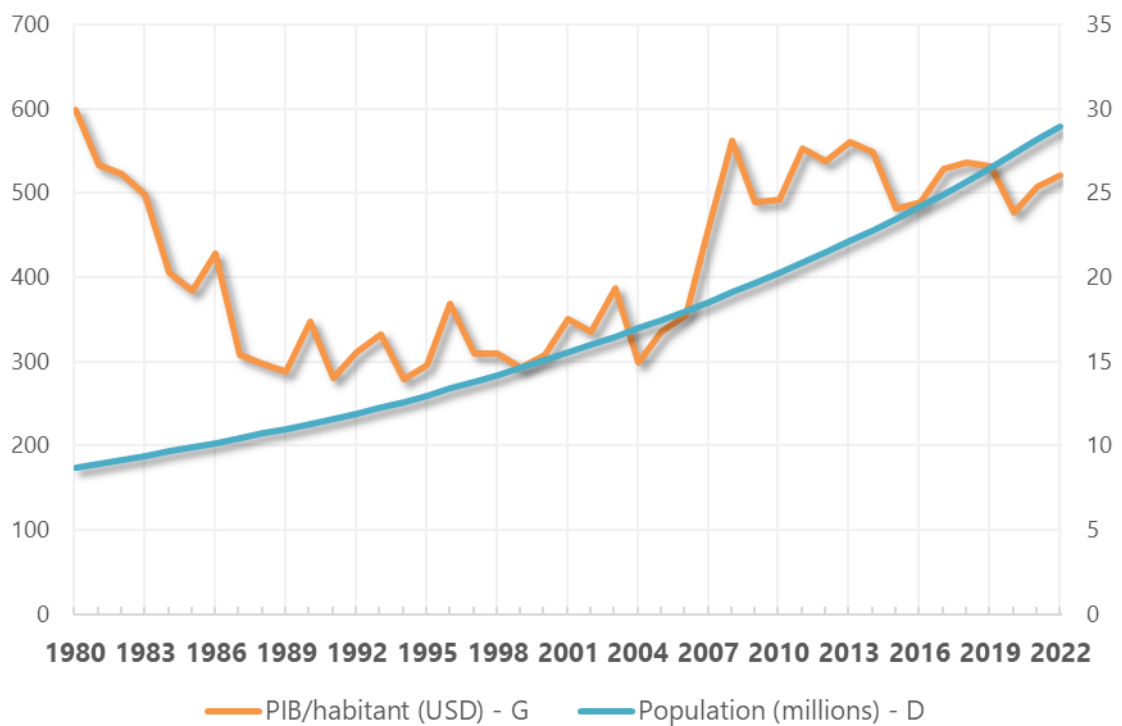
<sup>56</sup> Santé, Education, Eau est assainissement, population.

Graphique 1 : Evolution de la démographie à Madagascar



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population à Madagascar



Sources : FMI/WEO

Graphiques 3 et 4 : Pyramides des âges aux Madagascar en 2023 et en 2050

Madagascar ▼  
2023

Population: 30,325,732 2050

Madagascar ▼  
2050

Population: 51,592,965



Source : Nations Unies

## Océan Indien – Maurice

Par le SE de Tananarive



### Les enjeux économiques d'une démographie post-transitionnelle

*L'entrée de Maurice dans la phase post-transitionnelle de sa démographie se traduit par une stabilisation, voire une baisse de sa population, générant d'importants défis. Néanmoins, son niveau de capital humain et la solidité de sa structure économique et éducative sont des atouts essentiels pour alimenter son développement et son attractivité.*

#### La perspective d'une inversion de la courbe démographique

**Maurice a atteint un stade avancé dans sa transition démographique qui se traduit par des niveaux de fertilité et de mortalité faibles.** Le taux de fertilité a ainsi diminué de 6,1 en 1950 à 2 au tournant des années 2000 pour atteindre aujourd'hui un niveau de 1,4 enfant par femme en 2022, sous le seuil de renouvellement des générations. Dans le même temps, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 15 ans, passant de 59 ans lors de l'Indépendance du pays en 1968 à 74 ans en 2022. Cette tendance conduit à la modification de la pyramide des âges marquée par un vieillissement de la population. Ainsi la part de la population âgée de 65 ans ou plus est passée de 6,3 % en 2000 à 11,0 % en 2018. Les projections de l'ONU indiquent que cette tranche d'âge pourrait atteindre 27 % dans les années 2050.

**Cette transition a notamment été permise par la mise en œuvre d'une politique de santé inclusive qui permet à la population de bénéficier d'un accès aux soins gratuits.** Les campagnes éducatives et sanitaires de promotion des moyens de contraception ont pour leur part conduit à une augmentation de la prévalence de l'utilisation de méthodes modernes qui est passée de 20 % en 1970 à 45 % en 2022<sup>57</sup>.

**En 2021, pour la première fois, *Statistics Mauritius* constate que le pays aurait perdu 2 142 habitants par rapport à 2020. Sa population s'établirait ainsi à 1,3 millions au 31 décembre 2021.** Selon l'ONU, cette phase post-transitionnelle devrait se traduire dans la présente décennie par une stabilisation de la population autour d'1,3 millions d'habitants, avant qu'elle ne commence à décroître régulièrement à partir des années 2030. Le scénario médian retenu la porterait alors à 900 000 d'habitants à l'horizon 2100 (hors phénomènes migratoires).

**Alors que la croissance démographique a progressivement ralenti, la croissance économique s'est maintenue depuis les années 1980.** Le PIB par habitant a ainsi été multiplié par neuf entre 1980 et 2019, passant de 1 200 à 11 000 USD. La crise sanitaire a conduit à son fléchissement vers 9 100 USD en 2022, mais des perspectives de croissance favorables indiquent un retour au niveau de 2019 dans les prochaines années.

#### Les implications économiques des évolutions démographiques

**L'évolution démographique et en particulier le vieillissement de la population pèsent sur le système public des retraites.** Il se compose depuis 1972 d'une retraite universelle minimum versée à tous les citoyens résident de plus de 60 ans, le *Basic Retirement Pension (BRP)*, complété depuis 2020 par une part contributive, la *Contribution Sociale Généralisée*. Dans sa dernière consultation de l'article IV, le FMI pointe un déficit important du dispositif. En effet, il constate que les dépenses engendrées en 2022 représentent 8,4 % du PIB alors que les recettes dédiées à son financement n'atteignent que 1,5 % du PIB. Il recommande une réforme de ce système afin d'en assurer le financement et de le rendre durable dans le contexte démographique, en proposant notamment un report de l'âge minimum d'octroi du *BRP*<sup>58</sup>.

**En outre, la stabilisation voire la contraction de la population active induit une pénurie de main-d'œuvre souvent citée comme un défi majeur pour le développement économique.** Pour répondre à cet enjeu, le pays a recours à l'immigration. Les statistiques officielles indiquent ainsi la présence de près de 30 000

<sup>57</sup> Femmes mariées ou en union de 15 à 49 ans. Source : UN Population Division

<sup>58</sup> Source : Rapport de l'Article IV du FMI, 2022

travailleurs étrangers provenant principalement du sous-continent indien (Bangladesh, Inde, Népal) et dans une moindre mesure de la région Océan indien (Madagascar). Cette main-d'œuvre qui a contribué à l'essor de l'industrie du textile est aujourd'hui utilisée dans de nombreux secteurs requérant une main-d'œuvre peu qualifiée (BTP, tourisme,...)<sup>59</sup>.

**Néanmoins, cet effort d'attractivité reste pour l'heure insuffisant pour équilibrer la forte émigration des citoyens mauriciens.** Selon l'ONU, le solde migratoire du pays est durablement déficitaire avec une moyenne de -1,9 ‰ dans les années 2010. Ce phénomène s'explique historiquement par la recherche de perspectives d'études et d'emploi en Europe (Royaume-Uni, France) et dans une moindre mesure en Amérique du Nord. Au sortir de la crise provoquée par la Covid-19, le phénomène semble s'être intensifié avec l'expatriation de professionnels formés dans de nombreux secteurs notamment l'hôtellerie-restauration, la finance ou le numérique.

### Le capital humain comme ressource face à la crise démographique

**Maurice obtient un bon score, de 0,6, pour l'évaluation de son capital humain par la Banque mondiale.** Cet indicateur confirme le bon niveau des systèmes de santé et éducatif, bénéficiant tous deux de financements publics permettant leur accessibilité à tous. Dès 1977, l'éducation secondaire et l'enseignement supérieur sont ainsi rendus gratuits permettant la généralisation de la scolarisation avec des parcours de plus en plus longs. **Selon la Banque mondiale le taux de scolarisation est passé de 47 % en 1977 à 94 % en 2020 dans le secondaire et de 2 % à 44 % dans le supérieur<sup>60</sup>.**

**Cet effort porté sur le renforcement du niveau de l'éducation contribue à l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre mauricienne.** Ainsi en 2018, les employés généraient en moyenne l'équivalent de 24 000 USD contre 14 000 en 2000 et 7 000 en 1980. La productivité du travail a ainsi progressé en moyenne de 3,3 % chaque année au cours des 38 dernières années.

**Dans une logique de développement et de diversification économique, plusieurs secteurs économiques faisant appel à une main-d'œuvre hautement qualifiée émergent progressivement.** C'est le cas de la finance qui tend à se spécialiser et plus récemment de l'industrie médicale ou du numérique. Si le recours à une expertise étrangère est encouragé pour certains profils spécifiques, la montée en compétence de la main-d'œuvre locale, grâce à un système de formation adapté à la demande, s'impose comme un enjeu central pour les années à venir.

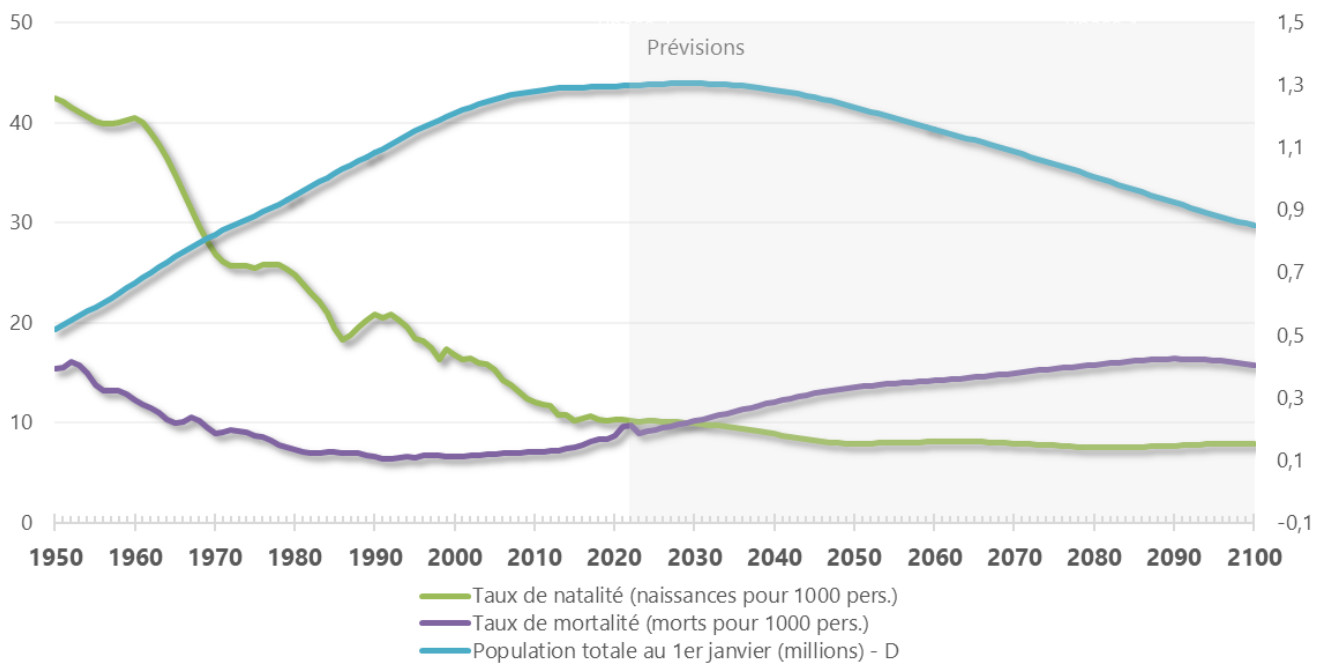
---

<sup>59</sup> En mars 2022, 50 % des 28 353 travailleurs étrangers étaient mobilisés dans l'industrie textile et 23,7 % dans le BTP. Source : *Statistic Mauritius*.

<sup>60</sup> Source : Banque mondiale

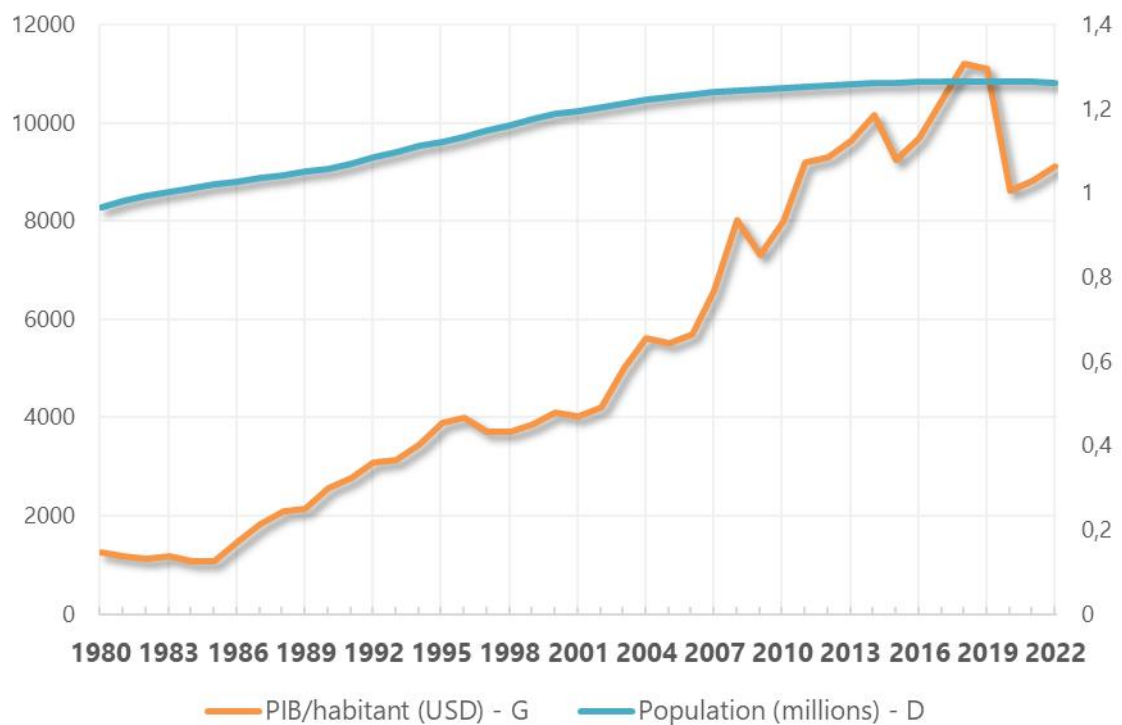


Graphique 1 : Evolution de la démographie à Maurice



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population



Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

## ❖ Océan Indien – Seychelles

Par le SE de Tananarive



### L'achèvement de la transition démographique laisse la place aux défis d'une population vieillissante et de la dépendance alimentaire

*Les Seychelles ont achevé leur transition démographique en raison d'une baisse importante du taux de natalité et d'une maîtrise du taux de fécondité. La population qui devrait croître modérément jusqu'en 2050 devra faire face au défi du vieillissement de sa population et de sa dépendance alimentaire.*

**Le pays a achevé sa transition démographique grâce à une maîtrise de la fécondité**

Le pays a achevé sa transition démographique commencée au lendemain de la guerre. De 1950 à 2022, la population a presque doublé, passant de 38 000 à 107 350 habitants. La transition démographique des Seychelles est aujourd'hui achevée avec une pyramide des âges qui montre une population en processus de vieillissement.

- **Le taux de mortalité a connu une baisse importante.** Il est passé de 29 décès pour mille en 1950 à 7,1 ‰ en 2019. Il devrait augmenter dans les prochaines années du fait du vieillissement de la population et dépasser les 10 ‰ en 2050.
- **Le taux de natalité a atteint son pic en 1963** avec 38,2 naissances pour mille avant de diminuer de manière constante et significative jusqu'en 2023 pour atteindre 14,7 ‰. Il devrait continuer à diminuer de manière progressive jusqu'en 2100 (9,6 ‰).
- **L'accroissement démographique devrait se poursuivre de façon modérée jusque dans les années 2050** avec un taux de natalité légèrement supérieur au taux de mortalité. La population qui atteindrait un pic de 117 000 habitants en 2050 devrait ensuite diminuer en raison du vieillissement de la population et d'un taux de mortalité supérieur aux taux de natalité. Les projections font envisager une population de 104 000 habitants en 2100.

**Les Seychelles est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à avoir achevé sa transition de fécondité.**

Le nombre d'enfant par femme reste à un niveau très faible par rapport aux valeurs observées en Afrique (2,3 enfants par femme, contre 4,6 en moyenne en Afrique subsaharienne). Le pays a mis en œuvre de nombreuses politiques publiques dans le but de réduire le taux de natalité. **Vers les années 1965, un programme de Planning familial est adopté afin de réduire les naissances et éviter tout risque de surpeuplement.** D'autre part, une politique sanitaire visant à réduire la mortalité infantile a été mise en place. Cette baisse du taux de natalité est également le résultat d'autres facteurs comme la scolarisation de plus en plus poussée des filles, le recul du mariage de celles-ci et une salarisation croissante des femmes. L'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'eau potable et à l'assainissement pour tous ont contribué à la réduction de la pauvreté, à l'intégration sociale et à un niveau de vie élevé.

**Les défis d'une population vieillissante et d'une dépendance alimentaire importante**

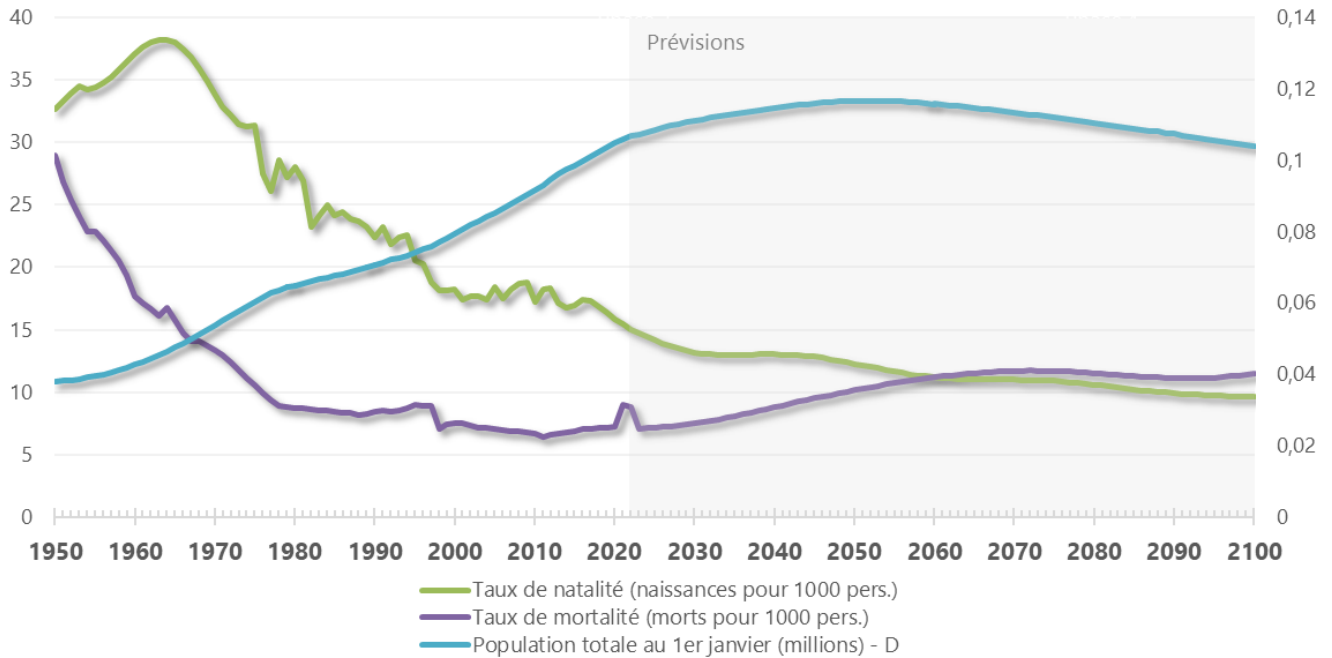
Les Seychelles, qui possèdent le PIB par habitant le plus élevé d'Afrique avec 20 266 USD, est un pays dont l'indice de développement humain est élevé. **Le PIB par habitant a connu une augmentation remarquable au cours des quatre dernières décennies passant de 2 329 en 1980 à 20 266 USD en 2020.**

Le pays fait cependant face à deux problématiques structurantes :

- **Le vieillissement de la population constitue un défi important pour le gouvernement seychellois.** En effet, 49 % des habitants ont entre 25 et 54 ans et 33 % ont moins de 25 ans. En juin 2018, selon le Bureau national des statistiques, 10 % de la population des Seychelles étaient âgés de 65 ans et plus. En 2050, l'archipel comptera trois fois plus de personnes âgées qu'en 2015.

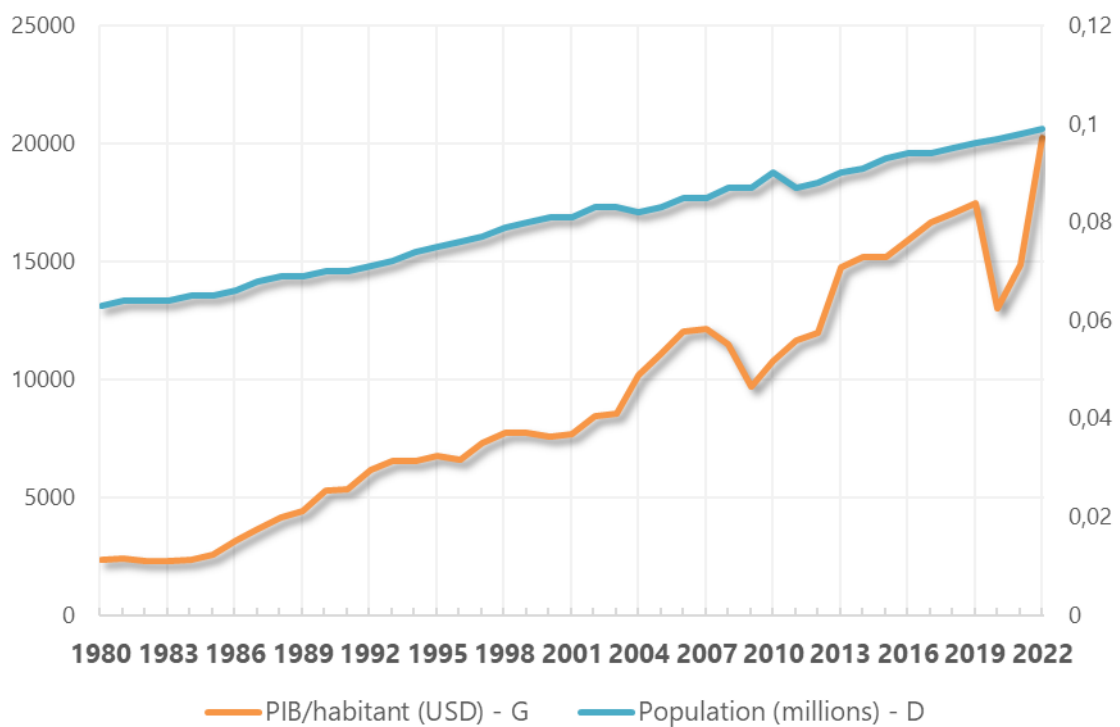
- **Les Seychelles dépendent presque entièrement des produits alimentaires importés.** Le pays importe environ 90 % de ce qu'il consomme avec une économie exposée aux changements climatiques et des espaces agricoles limités.

Graphique 1 : Evolution de la démographie aux Seychelles



Sources : Nations Unies

Graphique 2 : Evolution du PIB/habitant et de la population aux Seychelles

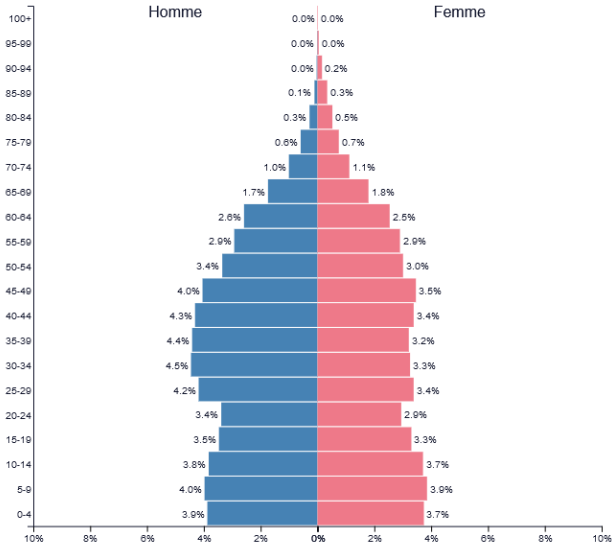


Sources : FMI/WEO, Octobre 2022

Graphiques 3 et 4 : Pyramides des âges aux Seychelles en 2023 et 2050

Seychelles ▼  
2023

Population: 107,660



Seychelles ▼  
2050

Population: 116,643



Sources : Nations Unies

## Indicateurs régionaux : Océan Indien

| Indicateurs Pays   | Comores | Madagascar | Maurice | Seychelles |
|--|---------|------------|---------|------------|
| <i>Population (M hab.) BM 2021</i>                                 | 0,8     | 28,9       | 1,3     | 0,1        |
| <i>Croissance démographique (%) BM 2015-2021</i>                   | 2,0     | 2,5        | 0,1     | 1,2        |
| <i>Doing Business (classement) 2020</i>                            | 160     | 161        | 13      | 100        |
| <i>Rang Indice de corruption - Transparency international 2021</i> | 164     | 147        | 49      | 23         |
| <b>Macroéconomie</b>   |         |            |         |            |
| <i>PIB (Mds USD) FMI 2022</i>                                      | 1,2     | 15,2       | 12,8    | 1,9        |
| <i>PIB par habitant (USD) FMI 2022</i>                             | 1290,7  | 526,0      | 10122,6 | 19466,3    |
| <i>Croissance du PIB réel (%) FMI 2022</i>                         | 2,4     | 4,2        | 8,3     | 8,8        |
| <i>Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2022</i>                  | 12,0    | 8,2        | 10,8    | 2,7        |
| <b>Finances Publiques</b>  |         |            |         |            |
| <i>Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2022</i>              | -3,7    | -6,8       | -3,2    | -1,0       |
| <i>Dette publique (%PIB) FMI 2022</i>                              | 29,1    | 57,0       | 80,9    | 63,4       |
| <i>Dette publique extérieure (%PIB) FMI 2021</i>                   | 32,4    | 30,3       | 17,9    | 27,0       |
| <b>Echanges</b>  |         |            |         |            |
| <i>Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022</i>                        | -21,4   | -12,2      | -33,8   | -40,9      |
| <i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>   | 33,0    | 424,6      | 432,9   | 49,0       |
| <i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i> | 3,8     | 692,2      | 263,3   | 136,2      |
| <i>Balance courante (%PIB) FMI 2022</i>                            | -4,6    | -5,6       | -13,5   | -7,3       |
| <i>Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2020</i>                    | 18,6    | 3,7        | 2,6     | 0,8        |
| <i>Réserves de change (mois d'import) BM 2021*</i>                 | 9,6     | 5,5        | 9,5     | 4,4        |
| <b>Développement</b>   |         |            |         |            |
| <i>IDH BM 2020</i>   | 0,55    | 0,53       | 0,80    | 0,80       |
| <i>Espérance de vie à la naissance ONU 2015-2020</i>               | 64,0    | 66,5       | 74,8    | 73,3       |
| <i>Taux de pauvreté (&lt; 1,90 USD/jours, %) BM 2018*</i>          | 19,1    | 78,9       | 0,2     | 0,5        |
| <i>Emissions de CO<sup>2</sup> par habitant (tonnes) BM 2019</i>   | 0,4     | 0,1        | 3,3     | 6,2        |
| <b>Notation Dette Souveraine</b>                                   |         |            |         |            |
| <i>S&amp;P</i>   | -       | B-(+)      | -       | -          |
| <i>Moody's</i>   | -       | -          | Baa3    | -          |
| <i>Fitch</i>   | -       | -          | -       | B+         |
| <b>Politique Monétaire</b>   |         |            |         |            |
| <i>Taux directeur*</i>   | 2,16    | 8,10       | 4,50    | 2,00       |

\*Dernière donnée disponible

## CONTACTS

### Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

**Page pays :** [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#)

**Twitter :** [DG Trésor Kenya](#)

**Contact :** Jérôme BACONIN [jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART [quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr](mailto:quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr)

### Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

**Page pays :** [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

**Twitter :** [DG Trésor Madagascar](#)

**Contact :** Frédéric CHOBLET [frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr](mailto:frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr)

### Ethiopie, Erythrée, Djibouti

**Page pays :** [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

**Contact :** Julien DEFRANCE [julien.defrance@dgtresor.gouv.fr](mailto:julien.defrance@dgtresor.gouv.fr)

### Ouganda, Soudan du Sud

**Page pays :** [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

**Contact :** Suzanne KOUKOU PRADA [suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr](mailto:suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr)

### Tanzanie

**Page pays :** [Tanzanie](#)

**Contact :** Annie BIRO [annie.biro@dgtresor.gouv.fr](mailto:annie.biro@dgtresor.gouv.fr)

### Soudan

**Page pays :** [Soudan](#)

**Contact :** Rafael SANTOS [rafael.santos@dgtresor.gouv.fr](mailto:rafael.santos@dgtresor.gouv.fr)

### Rwanda

**Ambassade de France au Rwanda :** <https://rw.ambafrance.org/>

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



**Responsable de la publication :** Service économique de Nairobi  
([jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)).

**Rédaction :** SER de Nairobi et SE de l'AEOI

**Pour s'abonner :** [alice.beguier@dgtresor.gouv.fr](mailto:alice.beguier@dgtresor.gouv.fr)

**Crédits photo :** ©DGTresor